

L'exclusion sociale par la pollution électromagnétique

Exploration de la situation sociale des personnes dites « électrosensibles », dont le corps et la santé souffrent des rayonnements des technologies sans fil. Dans cette situation, toutes les dimensions de l'existence sont profondément perturbées.

Gérald Hanotiaux (CSCE)

Se pencher sur les nouvelles technologies et les changements qu'elles entraînent, dans nos existences et nos sociétés, génère d'innombrables questions. Du début de la chaîne - l'extraction des matières premières nécessaires à la fabrication des engins - jusqu'à la fin de celle-ci - la masse de déchets entraînés par le renouvellement continu des machines - , nous trouvons de multiples maillons de réflexion. Parmi eux, de sacrés méfaits : une époque du « tout, tout de suite », une vie sociale en pointillé, le floutage des limites entre temps de travail et de loisirs, dont résultent des craquages professionnels variés, les impacts sur la Sécurité sociale, les addictions diverses, la désocialisation, la disparition de la notion de vie privée, notamment chez les adolescents, la médiatisation de tous les pans de l'existence, ou encore la déstructuration de la vie

de travail ou encore l'ubérisation de la vie professionnelle, et l'exploitation sociale qui en résulte... Citons encore l'obsolescence programmée et la surconsommation énergétique, résultant de la projection continue d'électricité dans l'air dans les espaces publics et privés, ainsi que les pollutions diverses et l'impact sur la flore et la faune. Les abeilles, par exemple, si nécessaires à l'équilibre naturel de notre monde et déjà décimées par les pesticides, se guident par les champs électromagnétiques naturels : désorientées par les rayonnements artificiels, elles se perdent et les colonies s'écroulent...

Les études sur toutes ces données, réalisées par de nombreux auteurs de par le monde, pourraient aisément emplir plusieurs volumes épais, imprimés sur papier bible... Pour notre part, dans notre travail nous centre-

taires, une étiquette a cependant été collée sur les corps vivant le ressenti de ces effets : « électrosensibles ». « *Electroquoi ?* » Voilà ce que s'entend régulièrement répondre un individu qui expose son état physique en formulant, par exemple, une simple demande de couper le wifi lors d'un séjour dans un espace partagé.

Pour toute question sociale, les mots sont importants. Utiliser un terme est bien entendu nécessaire pour désigner un vécu, d'autant plus s'il est partagé par de nombreuses personnes. Cependant, le terme « électrosensible » n'est pas sans poser de sérieux problèmes. Comme nous le rappelle le physicien et ex-parlementaire écologiste Paul Lannoye, les êtres vivants sont des « *émetteurs-récepteurs d'ondes électromagnétiques* » et ils peuvent tous, par les rayonnements électromagnétiques artificiels, « être profondément perturbés dans leur fonctionnement intime et leur santé. Faut-il rappeler que le cerveau humain émet des signaux qui couvrent une gamme de fréquences allant de 0,5 à 30 hertz ? » (1) Le corps humain est donc intrinsèquement électrosensible et tous les individus, sans exception, sont concernés par cette réalité. Voilà sans doute la raison pour laquelle a été ajouté aux définitions officielles le préfixe « hyper » (du grec *huper*), indiquant une sensibilité supérieure à « la normale ».

Quels sont les symptômes développés par le corps humain au contact de ces technologies ? Dans notre travail, nous les présenterons tels qu'exprimés par nos témoins, en les contex-

Nous allons nous centrer sur nos préoccupations essentielles, évoquées dans le nom de notre association : la « solidarité contre l'exclusion »

de famille : les enfants sont délaissés pour les écrans ou... placés devant eux.

À plus grande échelle, nous pourrions évoquer les conditions de travail inhumaines dans les mines de matières premières, les conflits armés entourant ces activités, l'accroissement des possibilités de surveillance, la géolocalisation, la reconnaissance faciale, la robotisation des postes

rons la réflexion sur nos préoccupations essentielles, évoquées dans le nom de notre association : la solidarité contre l'exclusion.

Electroquoi ?

En évoquant les individus souffrant de l'agression électromagnétique, de qui parlons-nous exactement ? Alors que les effets des rayonnements sur la santé sont encore grandement niés par les autorités politiques et sani-



tualisant dans leurs parcours de vie, mais reprenons ici en introduction les mots de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En 2006, elle décrivait de cette manière le « syndrome des micro-ondes » : « *La sensibilité vis-à-vis des champs électromagnétiques a reçu la dénomination générale : "Hyper Sensibilité Electromagnétique" ou EHS (NDLR. Ici pour les initiales anglaises d'Electromagnetic hypersensitivity). Elle comprend des symptômes exprimés par le système nerveux comme les maux de tête, la fatigue, le stress, les troubles du sommeil, des symptômes cutanés comme des picotements, des sensations de brûlure, des démangeaisons, des douleurs et des crampes musculaires ainsi que beaucoup d'autres problèmes de santé. Quelles que soient les causes, la sensibilité électromagnétique est un problème invalidant pour les personnes qui en sont affectées, alors que le niveau de champs électromagnétiques dans leur environnement n'est habituellement pas plus élevé que celui rencontré dans le cadre de vie normal.* » (2)

Comme nous l'avons signalé dans notre appel à témoignages (3), si elle a le mérite d'inscrire noir sur blanc les principaux symptômes vécus, la définition de l'OMS a cependant ses limites. Les derniers mots posent question : que faut-il entendre par un « cadre de vie normal » ? En effet, celui-ci n'est, à l'état naturel, traversé par aucun rayonnement de téléphonie mobile. Au moment où l'OMS s'est prononcée, notre cadre de vie était déjà traversé par la 2G et la 3G. Depuis, la 4G s'est ajoutée et l'imposition de la 5G est aujourd'hui d'actualité. En outre, l'industrie travaillerait déjà sur la 6G et les générations suivantes ! Jusqu'où allons-nous modifier radicalement ce qu'est un « cadre de vie normal » ? La question est brûlante, car outre l'accroissement de tous les méfaits

cités en introduction de ce texte, ces transformations entraînent des dégâts sanitaires et sociaux sans précédent, amplifiés par la mise en circulation de chaque nouveau produit. Aux vécus physiques très problématiques des gens atteints du syndrome des micro-ondes - le premier scandale sanitaire, immédiat, sous nos yeux -, il faut ajouter également une angoisse profonde autour de cette question : « De quoi ce syndrome est-il le signe, de quelle pathologie future, éventuellement en développement ? » Ces pathologies, dont l'épidémiologie nous apprend l'aggravation progressive, représentent le second scandale sanitaire. À long terme, il révélera avec le temps toute son ampleur.

La violence physique ressentie par les électro-hypersensibles (EHS) ne peut rien annoncer de bon à ce sujet, ce qui nous amène au point positif - si l'on peut oser ce terme ici - du syndrome : le corps a lancé

⇒ l'alerte, la conscience de la nocivité est là et il faut donc tenter de se protéger. Moins en contact direct avec les rayonnements, globalement et sur le long terme, peut-être les corps des électro-hypersensibles ne seront-ils pas les premiers à développer les pathologies inhérentes aux effets biologiques des micro-ondes.

Abondance de témoignages

En guise de phase initiale de cette étude, nous avons donc publié en juin 2020 un appel à témoignages

Qu'est-ce qui fait société ? Se soucier des autres ou s'en moquer ?

débutant comme suit : « Certaines personnes souffrent des rayonnements électromagnétiques de haute fréquence, placés dans nos environnements de vie, dans les entreprises et sur les lieux de travail. Il leur a parfois fallu interrompre leur vie professionnelle, ou la poursuivre avec une qualité de vie et de santé extrêmement dégradées. Face à cette situation, les parcours dans les méandres des soins de santé sont parfois semés d'embûches, liées à une reconnaissance faible de cette réalité de l'électrosensibilité, pourtant largement documentée. » À cet appel, nous avons reçu des dizaines de réactions. Force est donc de constater une immense attente, dans le chef des victimes des technologies sans fil, de pouvoir exposer leur situation personnelle dégradée par un cadre de vie - également dégradé - qui ne leur permet plus d'évoluer de manière « normale ». Outre quelques témoignages écrits, nous avons passé une bonne partie de l'été à sillonner la Belgique francophone à la rencontre de ces personnes, pour recueillir des dizaines d'heures de récits de vie.

À nouveau, les mots sont importants. Incapables de supporter les installations technologiques du lieu de travail, de nombreuses personnes ne sont plus en activité, certaines officiellement en « congé maladie ». Mais quelle maladie ? C'est bien leur environnement de travail modifié qui les empêche de vivre et de fonctionner encore normalement, de nouvelles nuances sémantiques s'im-

posent donc à ce sujet. Comme l'affirme une de nos témoins : « Certains qualifient cela de "maladie", mais est-on "malade" si on nous brûle chaque jour un petit peu avec un chalumeau, par exemple ? » Souvent, en dehors des troubles physiques au contact de ces rayonnements, la plupart des gens se sentent parfaitement bien, telle cette dame : « J'ai une folle envie de vivre, si je pouvais envisager de les réaliser, j'ai plein de projets. Si on arrête les machines, ma vie redevient de suite tout à fait normale ! » Nous explorerons tous ces éléments sociaux, parfois non reconnus par l'employeur et la médecine du travail, malgré des certificats médicaux attestant de l'intolérance aux rayonnements électromagnétiques présents dans l'entreprise. Ces nombreux témoins se demandent quand les autorités politiques vont décider de jouer leur rôle

en matière de santé publique, face à une industrie surpuissante et une propagande envahissante pour la vente de ses produits, dont la production semble pouvoir se réaliser sans aucune limite... ni réflexion. Inutile de signaler la faiblesse du débat de société - quasiment inexistant en amont - sur l'opportunité de modifier en profondeur nos modes de vie, par des engins présentés comme indispensables.

Santé et société.

Pour le lecteur qui découvrirait ici l'existence de cette (hyper)sensibilité, nous devons poser clairement les bases du débat social auquel nous avons à faire face. Lorsque le corps a déclenché les symptômes, il ne s'agit nullement d'un détail existentiel mais bien d'une véritable catastrophe individuelle. Si ce déclenchement se

□ □ □

MATÉRIAUX DE « PROTECTION »

Parmi nos témoins, nombreuses sont les personnes qui doivent s'équiper de matériaux étudiés pour réduire ou arrêter les rayonnements électromagnétiques, en utilisant le phénomène bien connu de la « Cage de Faraday », du nom de Michael Faraday, un physicien et chimiste britannique, né en 1791 et mort en 1867, très connu pour ses travaux fondamentaux, notamment dans le domaine de l'électromagnétisme.

Une cage de Faraday est une structure métallique étanche aux champs électriques ou électromagnétiques. Elle les empêche d'entrer et de sortir, et protège de cette manière ce qui se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur de la cage. Un métal conducteur, généralement de l'aluminium, maintient un potentiel fixe lorsqu'il

est relié à la terre. Les électrons présents dans le métal annulent alors les charges électriques extérieures, elles-mêmes créées par une différence de potentiel. En langage simple : une charge électrique frappant une enceinte métallique reliée à la terre ne peut tout simplement pas la traverser. Les ondes électromagnétiques, elles, sont bloquées même sans que la cage ne soit reliée à la terre.

Concrètement, les personnes rencontrées dans le cadre de notre étude utilisent des tissus composés de coton et de fil métallique arrêtant les rayonnements. Avec ces tissus, il y a par exemple moyen de composer des vêtements, ou un baldaquin destiné à entourer le lit. Pour qu'il soit efficace, il doit être totalement hermétique, et du tissu au sol doit assurer une connexion parfaite

avec les tissus tombant autour du lit. Ces tissus « contre les rayonnements électromagnétiques sont élaborés à partir de coton et de métal, généralement des fils d'argent et/ou de cuivre. Grâce à cette composition, ces textiles bimatières offrent un effet similaire à une épaisse feuille d'aluminium ». (1) Des peintures spéciales existent également pour recouvrir les murs. (2) Avec ces produits, ces individus sont donc forcés de se créer une « bulle » d'atmosphère plus supportable, au sein d'un environnement général rendu malsain, traversé partout de micro-ondes.

(1) « Les tissus anti-ondes : une protection efficace contre les hautes et basses fréquences », www.sante-ondes.com

(2) Pour des exemples de tous ces produits, voir le site belge : www.etudesetvie.be

réalise en général suite à une exposition massive ou après le dépassement d'un seuil personnel, atteint après des années voire décennies d'exposition journalière : une fois déclenchés, les symptômes ne disparaissent plus. L'évitement, très relativement réalisable, permet parfois de dompter quelque peu un quotidien devenu compliqué, mais chaque moment de la vie est à réfléchir et à accomplir autrement. Les rayonnements sont présents partout. Pour les cas les plus graves, le chamboulement est total, avec des basculements inévitables, professionnellement et socialement.

Certaines personnes identifient le basculement au moment du passage à une nouvelle génération de technologie, comme cette dame : « *Je n'avais jamais entendu parler de ce problème. Puis en me renseignant sur ce que je ressentais, j'ai commencé à trouver de très nombreuses descriptions identiques... Quand j'ai compris ce qu'il m'arrivait, la Belgique venait de passer à l'installation généralisée de la 4G.* » Face à une fuite en avant continue du déploiement du sans-fil, et au moment où nous vivons l'arrivée de la 5G, personne n'est donc *a priori* à l'abri. Outre cette dimension individuelle, la catastrophe est également collective. Aujourd'hui, chacune et chacun cohabitent avec des individus dans une situation de souffrance, alimentée par les pratiques technologiques de la plupart des membres de notre



sive pour les produits et, *a contrario*, l'absence d'information au sujet des implications sanitaires, pourtant connues de longue date. (4)

La catastrophe est sociale, également, lorsque certains de nos contemporains sont bloqués dans leurs déplacements, doivent pratiquer l'évitement permanent, changer radicalement de vie, chercher des endroits « préservés », déménager indéfiniment... Lorsque des lieux aimés sont interdits aux pas de certains pour des raisons environnementales, peut-on parler d'un contexte de liberté collec-

certain, ainsi qu'une description de l'exclusion des espaces urbains. Nous explorerons ces bouleversements sociaux à la lumière des témoignages que nous avons recueillis durant l'été 2020.

Enfin, notre travail rejoindra une autre des préoccupations principales de notre association, en apportant une analyse en termes d'inégalités sociales, d'actualité à l'aune de la pollution électromagnétique. Les parcours de vie impactés le sont bien entendu de manières diverses selon la situation sociale des personnes développant l'intolérance aux champs électromagnétiques. En effet, si Madame est cadre dans une grande entreprise de distribution, Monsieur pourra plus facilement arrêter de travailler que si les deux membres du couple sont magasiniers dans une enseigne de la chaîne. Au niveau du logement, également, faute de moyens financiers certains ne pourront se permettre les nécessaires adaptations. Comme le dit une de nos témoins, « *pour disposer d'une villa "quatre façades", éloignée des ondes des voisins, il faut pouvoir la payer* » (Lire p.33). Si la recherche d'un logement relativement satisfaisant est une solution pour certains, d'autres tentent de se protéger chez eux, en aménageant des matériaux de protection, extrêmement coûteux et - faut-il le signaler ? - laissés entièrement à leurs frais. (Lire l'encadré p.24)

Dans notre enquête, outre les réflexions s'imposant face aux parcours professionnels de nos témoins, et

Contrairement à d'autres pays, les cabines téléphoniques ont toutes disparu en Belgique, mises au rebut. L'absence d'un service public de téléphonie représente une difficulté sociale supplémentaire pour les « électrosensibles ».

Lorsque des lieux aimés sont interdits aux pas de certains pour des raisons environnementales, peut-on parler d'un contexte de liberté collective ?

société. Nous ne sommes bien entendu pas face à un quelconque caractère volontaire, une envie consciente de détruire l'existence d'autrui, mais qu'est-ce qui fait société ? Se soucier des autres ou s'en moquer ? Une dimension collective, également, lorsque nos témoins parlent « *d'invasion de domicile* », car même à la maison ils doivent subir les rayonnements des technologies installées par leurs voisins. À grande échelle, tout a été fait pour faire entrer l'utilisation de ces technologies dans la catégorie des évidences : par la publicité mas-

sive ? De ces nécessaires évitements, il résulte une situation de fait de ségrégation sanitaire. L'indifférence totale n'est pas de mise partout, une étude a par exemple été réalisée sur cette ségrégation par la Ville de Lyon : « *Pour la métropole de Lyon, qui gère des espaces publics et a mis en place une commission d'accessibilité à la ville, la question de l'électro-hypersensibilité et des champs magnétiques est un signal et une problématique à étudier.* » (5) Nous trouvons dans cette étude française une description précise des stratégies d'évitement désormais nécessaires à

⇒ de l'exclusion par manque d'emploi approprié ou de possibilités de formation, nous aborderons également l'exclusion au sens large, de la vie culturelle et de la vie sociale dans son ensemble, par un isolement rendu inévitable.

Ampleur du problème ?

En l'absence d'une enquête sanitaire à l'échelle nationale, il est difficile de mesurer la dimension exacte de la situation. Dans notre travail, à très petite échelle, nous pallierons en effet le manque d'initiative des pouvoirs publics à ce sujet. Ce manque explique en partie l'engouement reçu en réponse à notre appel à témoignages, mais explique aussi - c'est très grave - une grande part des difficultés afférentes aux souffrances physiques dues aux rayonnements électromagnétiques. Nous le verrons dans nos récits, en plus de la situation sociale déstructurée, les personnes doivent faire face au scepticisme d'autrui, voire souvent au discrédit et aux moqueries. (Lire l'encadré ci-contre) L'omniprésence des technologies rend en quelque sorte le négationnisme sanitaire légitime, au-delà de la réalité observable. En outre, le négationnisme et le peu d'information entraînent également l'impossibilité pour certains d'identifier les sources de leurs problèmes.

L'omniprésence des technologies rend en quelque sorte le négationnisme sanitaire légitime

Face aux moqueries, nos témoins sont unanimes : « *Quel serait donc l'intérêt à inventer ces symptômes, par ailleurs décrits dans le monde entier... ?* » Discréditer ces descriptions, par contre, recèle des intérêts commerciaux évidents pour l'industrie. Comment se fait-il qu'il soit encore nécessaire d'énoncer de telles évidences ?

Pour tenter de mesurer la problématique, nous pouvons nous tourner vers la France où le nombre de personnes touchées par un « syndrome des micro-ondes », objet de nombreuses controverses, y est tout aussi difficile à définir. Cependant, le journal *Le Monde* a indiqué un chiffre

□ □ □

DISCRÉDIT DE LA RÉALITÉ

Au sujet de la pollution électromagnétique, certains interlocuteurs des électrosensibles affirment encore un définitif : « *Il n'y a rien !* » Outre la violence du propos pour des personnes vivant au quotidien les problèmes physiques au contact des engins technologiques, cette affirmation est démentie par les informations délivrées par les opérateurs de téléphonie mobile eux-mêmes, dans une vidéo aujourd'hui rendue publique.

En effet, depuis des années Proximus invite ses travailleurs à la prudence au contact de ses propres produits, qu'il met pourtant sur le marché. L'opérateur, en interne, recommande par exemple de ne pas glisser le *smartphone* dans la poche, ou d'éviter de se connecter dans un train ! Tout usager du chemin de fer peut constater la route encore à parcourir pour voir ce conseil suivi. Un voyage en train, pour les électrosensibles, est toujours synonyme de souffrance tant les rayonnements sont omniprésents et puissants dans ces véhicules en mouvement. La vidéo de Proximus assène à ses travailleurs le slogan

Smart use is smart distance : ne pas placer d'émetteur wifi dans une chambre, utiliser une oreillette, etc. Si son contenu est bien entendu très loin d'aborder le problème dans toute son ampleur, il est cependant susceptible de surprendre les technophiles purs et durs. (a)

Si, comme les dirigeants de Proximus le prétendent envers le grand public, aucun effet sur la santé humaine n'est à déplorer : pourquoi donc faut-il adopter des gestes de prudence ? Aussi, pourquoi l'entreprise donne-t-elle des conseils à ses travailleurs, tout en continuant à nier tout effet sur le vivant lors de débats publics et dans les médias ? Le pur cynisme industriel est au rendez-vous.

Contre toute évidence, ils continueront sans doute de nier et d'étouffer la situation le plus longtemps possible, car lorsque la reconnaissance officielle interviendra, la porte s'ouvrira aux indemnisations, au recul de l'engouement commercial, aux demandes de retraits des installations nocives, à la taxation pour combler les coûts pour le secteur des

cités dans ses travaux par l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses). « *Faute de critères de diagnostic et de classification faisant consensus et permettant un recensement précis, l'estimation repose sur l'autodéclaration des individus se considérant comme électrosensibles. L'Anses avance toutefois un chiffre fondé sur les études scientifiques les plus récentes. Il suggère une prévalence (nombre de cas au sein de la population) de l'ordre de 5 %, soit un total - considérable - d'environ 3,3 millions de Français souffrant, sous une forme ou sous une autre et à des degrés variables, de sensibilité exacerbée aux ondes électromagnétiques.* » (6) En rapportant ce pourcentage à l'échelle de la population belge, comportant selon Eurostat 11.460.000 membres en 2019, nous arrivons au nombre de : 573.000 individus. L'adjectif « dérisoire » pourrait difficilement être accolé à cette statistique...

Sophie Pelletier, présidente de l'ONG Priartem (Pour rassembler, informer

et agir sur les risques liés aux technologies électromagnétiques) réagit : « *Cet avis constitue une vraie avancée pour la prise en considération d'une pathologie émergente qui provoque beaucoup d'incompréhension et de souffrance, dans la vie professionnelle, sociale et personnelle des patients. Ses préconisations en termes de recherche et de prise en charge vont dans le bon sens. Reste maintenant aux pouvoirs publics, au corps médical et aux institutions à s'en saisir.* » (7) À la lecture du document, nous ne sommes pas persuadés de rencontrer un enthousiasme auprès de toutes les personnes électrosensibles... Cependant, la porte est ouverte et des recommandations sont exprimées en direction des pouvoirs publics, en vue de « *pérenniser le financement de l'effort de recherche, notamment fondamentale, sur les effets sanitaires des radiofréquences, et sur l'EHS en particulier.* » (8)

Nous souhaitons présenter notre « photographie » du problème aujourd'hui en Belgique, essentielle-

soins de santé, à l'interdiction du matraquage publicitaire, etc. En bref : un véritable coup de frein à la fuite en avant technologique.

Pour éviter celui-ci, les industriels bénéficient d'un soutien indéfectible du monde politique, il suffit de rappeler l'exemple français de la Convention citoyenne pour le climat, instaurée par le président Emmanuel Macron. (b) Cette Convention était composée de 150 membres, sélectionnés pour obtenir un échantillon représentatif de la population française, tant en termes de sexe et d'âge que de catégories socio-professionnelles ou de zones géographiques d'habitat. Le président s'était engagé à respecter toutes ses recommandations, sans exception, or elle a voté à 98 % pour « instaurer un moratoire sur la mise en place de la 5G en attendant les résultats de l'évaluation », notamment de ses effets sur la santé et le climat. Le président français s'est empressé de renier ses engagements et de déclarer que : « Oui, la France va prendre le tournant de la 5G parce que c'est le tournant de l'innovation... » Les 98 % qui n'en veulent pas, eux, sont caractérisés comme adeptes du « modèle amish » et du retour à la « lampe à huile ». Le terme

« Amish » renvoie à une communauté religieuse chrétienne, connue pour mener une vie simple et austère, à l'écart du « progrès ». (c)

Pour les autorités françaises, désirer à une écrasante majorité vivre dans un environnement sain et en bonne santé, est donc une préoccupation qualifiée de rétrograde. En démocratie sous influence industrielle, voilà donc la donne, claire et implacable : les gens n'en veulent pas ? On l'impose !

(a) La vidéo « Solutions sans fil - quelques conseils malins » est disponible en ligne, en tapant son titre dans un moteur de recherche. Lire également « Proximus invite ses travailleuses et travailleurs à la prudence au contact de ses produits ! », 23 septembre 2020, avec un lien vers la vidéo : <https://www.ieb.be/Proximus-invite-ses-travailleur-euse-s-a-la-prudence-au-contact-de-ses-produits>

(b) Plus d'information sur : www.conventioncitoyennepourleclimat.fr

(c) Sur la Convention et la réaction d'Emmanuel Macron, voir « Les citoyens de la convention climat amers après la sortie d'Emmanuel Macron sur la 5G et les Amish », Audrey Garric et Rémi Barroux, *Le Monde*, 16 septembre 2020, et « 5G, la course à quoi ? », Cyril Pocréaux et François Ruffin, *Le Monde Diplomatique*, novembre 2020.

peu évidente... Plus d'une fois, nous sommes en effet reparti de ces rendez-vous totalement bouleversés par les récits de vie qui ont été délivrés. Nous tâcherons d'être à la hauteur de la confiance accordée par nos témoins.

Nul doute qu'il sera un jour prochain impossible d'encore nier la réalité des faits. Face à toutes ces catastrophes individuelles et sociales : le plus tôt sera le mieux. □

(1) « Les normes protègent l'industrie », Paul Lannoye, *Bruxelles en Mouvement* n° 302, pages 14 à 16, Octobre-novembre 2019. Disponible sur : www.ieb.be/-bem-302-

(2) *Electromagnetic Hypersensitivity, Proceedings International Workshop on EMF Hypersensitivity*, Prague, Czech Republic, October 25-27, 2004. Éditeurs Kjell Hansson Mild, Mike Repacholi, Emilie van Deventer, Paolo Ravazzani, WHO (*Organisation mondiale de la santé*), 2006.

(3) Le lecteur intéressé pourra se reporter au dossier sur la 5G, comprenant une présentation des réalités et enjeux autour des normes, censées encadrer les rayonnements. Lire « Dans le futur jusqu'au cou », « Rayonnements électromagnétiques : aucune norme sanitaire n'existe » et « Pour favoriser la 5G, les autorités ignorent la situation sanitaire », *Ensemble !* n° 102, juin 2020, pages 26 à 37. L'appel à témoignages se trouve en page 37. Disponible à cette adresse : <http://www.asbl-cscc.be/journal/Ensemble102.pdf>

Au regard de la situation inédite - et pour tout dire humainement scandaleuse -, nous tenterons de présenter les faits de la manière la plus fluide et « légère » possible, tâche peu évidente...

ment sur base de l'expérience vécue par nos témoins. Cet « état des lieux », le plus complet possible, laissera une grande place aux témoignages propices à un récit vivant, même si bien entendu tous les cas vécus vaudraient la peine d'être relatés en détail. Muni de cet état des lieux, nous solliciterons dans le futur les acteurs sociétaux censés répondre aux problèmes identifiés, pour recueillir leurs réactions au contenu de ces témoignages, leur état de (re) connaissance du problème, et surtout pour connaître leurs éventuelles initiatives ou projets à ce sujet : l'Inami, la médecine du travail, les syndicats, les associations de patients, les associations luttant contre les discriminations, les parlementaires porteurs

d'un projet de reconnaissance politique de l'électro-hypersensibilité, etc. Puissent ces instances répondre à nos sollicitations.

Dans l'immédiat, après un détour par une brève comparaison avec les cheminements d'autres pollutions industrielles (Lire p. 28 et l'encadré p. 37), nous laissons les lecteurs en compagnie de trois extraits de rencontres, pour un premier échantillon de problématiques parmi les nombreuses soulevées par ce problème majeur de santé publique. Au regard de la situation inédite - et pour tout dire humainement scandaleuse -, nous tenterons de présenter les faits de la manière la plus fluide et « légère » possible, tâche

(4) Nous renvoyons le lecteur au dossier sur la 5G (voir note précédente) où sont exposées les manœuvres des industriels pour empêcher la communication sanitaire sur les produits, au moment de leur lancement. Lire également « Problèmes sanitaires et science sous influence industrielle », aux pages suivantes.

(5) « L'accès à la ville des personnes électro-hypersensibles. Des territoires mis à la marge », étude coordonnée par la géographe Elise Roche, *Métropole de Lyon*, Mai 2020. Disponible en ligne.

(6) « Électrosensibles : des symptômes réels qui restent inexplicables », Pierre Le Hir, *Le Monde*, 27 mars 2018.

(7) Idem.

(8) « Hypersensibilité électromagnétique ou intolérance environnementale idiopathique attribuée aux champs électromagnétiques », Rapport d'expertise scientifique, *Anses*, Mars 2018.

Problèmes sanitaires et science

Face aux alertes sanitaires sur les méfaits des rayonnements électromagnétiques, le bon sens devrait guider un retour à la raison du développement technologique... Cela serait compter sans les scientifiques inféodés à l'industrie.

Gérald Hanotiaux (CSCE)

Dans *Ensemble !* n° 102, nous avons démontré à quel point les débats sur la nocivité des rayonnements électromagnétiques reposent sur des critères imposés par l'industrie. Dès le départ, le débat est en effet faussé : les tests débouchant sur les critères officiels des normes, toujours en vigueur aujourd'hui, ont été effectués sur des mannequins inertes. Ces normes ne reposent donc nullement sur une démonstration de l'absence d'effets sur le vivant et le corps humain. (1) En réalité, les effets sanitaires des rayonnements électromagnétiques sont observables depuis les années soixante, sur les corps des militaires au contact des radars. Des scientifiques, comme le Dr Martin Blank, professeur à l'Université de Columbia, ont signalé que dès 1971 l'armée américaine a comptabilisé plus de 3.000 études détaillant les impacts biologiques des rayonnements électromagnétiques dont, déjà, des effets sur la fertilité humaine. (Lire l'encadré p.29) En outre, depuis le lancement de la téléphonie mobile, les études scientifiques sur les méfaits sanitaires de ces rayonnements ne cessent de se multiplier. (Lire l'encadré p.30)

Afin d'apporter des éléments de réflexion face au développement du sans-fil, toujours en courbe ascendante malgré la situation sanitaire observable, il peut être intéressant de faire un détour par le passé des pollutions industrielles. L'adage bien connu est encore parfois entendu : « S'il y avait un problème, ça se sau-

rait. » Sous-entendu : on ne laisserait pas sciemment commercialiser des produits nocifs... Pourtant les exemples sont nombreux, et le nucléaire - pour prendre le cas le plus évident - n'est toujours pas aboli malgré des catastrophes naturelles et humaines gigantesques. De même, un nombre non négligeable de produits chimiques mortels sont toujours en circulation.

Aujourd'hui encore, l'amiante tue

Le problème sanitaire en développement, lié aux technologies sans fil, est souvent comparé au scandale de l'amiante. Que s'est-il exactement passé avec cette substance tueuse ? S'il est aujourd'hui impossible de nier la nature du désastre sanitaire de l'amiante - toujours en cours -, l'acceptation de cette évidence s'est



D'autres scandales, aujourd'hui clairement établis, ont connu des dénégations semblables à ce qu'on observe aujourd'hui pour le sans-fil, avec des manœuvres de diversion face aux alertes sanitaires. Les résultats de ces tactiques industrielles aboutissent à des parcours longs - très longs - avant que les scandales n'éclatent au grand jour.

imposée après un parcours long et pénible pour ses victimes. Les effets de cette matière sur la santé humaine ont en effet été niés pendant quasiment tout le vingtième siècle, durant lequel la firme Eternit a pu disséminer dans l'environnement ce minéral présenté comme formule miracle pour l'isolation des bâtiments. En février 2012, l'ex-proprétaire

sous influence industrielle

belge d'Eternit-Italie, le baron Jean-Louis de Cartier, a été condamné à une peine de 16 ans de prison dans un procès à Turin, qui l'opposait à 2.900 parties civiles. À l'occasion de ce procès, Eric Jonckheere, président de l'Association belge des victimes de l'amianté (Abeva) a expliqué que « les descendants d'Alphonse Emsens, qui sont aujourd'hui la quatrième plus grosse fortune du Royaume, ont élaboré une stratégie industrielle et un lobbying criminel ». En effet, par ce procès les tribunaux venaient d'affirmer qu'en toute connaissance de cause ces industriels se sont enrichis en tuant des êtres humains. « Les responsables d'Eternit, par leur cynisme, par les manœuvres qu'ils ont menées depuis les années 1920 pour "acheter" le monde médical, syndical, associatif ou politique, ont eu une attitude qui relève de la faute intentionnelle. Ils avaient clairement connaissance des risques mortels de l'amianté, dès les années cinquante et soixante, et ils n'ont pas pris les précautions qui s'imposaient, ni pour les travailleurs du secteur, ni pour préserver les citoyens exposés » (2).

Ce responsable associatif évoque les années cinquante, mais le début de l'alerte sanitaire est en réalité bien plus ancien encore. Les inspecteurs du travail britanniques décrivent les effets de l'amianté sur la santé



CES ONDES QUI NOUS ENTOURENT

Martin Blank est un scientifique américain décédé en 2018. Il est l'auteur d'un ouvrage de référence, traduit en français, où il présente une synthèse des connaissances scientifiques portant sur les effets de ces technologies sur les êtres humains, mais aussi sur le monde animal et végétal.

Docteur en chimie physique de l'Université Columbia - où il fut professeur associé de 1968 à 2011 - ainsi qu'en science colloïdale de l'Université de Cambridge, Martin Blank étudie les effets des champs électromagnétiques sur la santé depuis plus de trente ans. Expert mondialement reconnu, il est intervenu sur la question des normes de sécurité relatives aux champs électromagnétiques pour le Parlement canadien, pour le House Committee on Natural Resources and Energy (HRNE) au Vermont et pour la Cour suprême fédérale du Brésil.

Cet ouvrage pose cette question : Et si les téléphones mobiles étaient les nouvelles cigarettes ? Quand il s'agit de discréditer les études scientifiques, les méthodes de l'industrie des télécommunications d'aujourd'hui ressemblent étrangement à celles de l'industrie du tabac d'autrefois. Réagissant à la décision de l'Organisation mondiale de la santé de classer désormais les rayonnements émis par les téléphones cellulaires comme « possible-ment cancérigènes », en 2011, l'industrie des télécommunications n'a pas tardé à répliquer qu'il n'existait pas de « preuves concluantes » de la nocivité de ces rayonnements pour les humains, confortant ainsi les autorités dans

leur refus d'adopter des normes de sécurité plus sévères.

Lignes électriques, systèmes wifi, téléphones intelligents, fours à micro-ondes, ampoules électriques et autres objets d'usage courant... Le Dr Martin Blank nous dit pourtant qu'il y a lieu de s'inquiéter, car nous sommes exposés à un bombardement d'ondes comme jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité. Dans cet essai percutant, l'auteur fait le point sur les connaissances scientifiques en ce qui concerne les effets biologiques d'une exposition à des rayonnements électromagnétiques non ionisants et non thermiques, et ce, à des niveaux bien en deçà des normes en vigueur. En matière de santé publique, cet expert international est d'avis que le principe de précaution devrait s'imposer.

Avouant qu'il se passerait difficilement de son téléphone intelligent, le Dr Martin Blank reconnaît les bienfaits des nouvelles technologies et montre comment il est possible de s'en protéger tout en continuant d'en bénéficier. Clair, rigoureux et accessible, cet ouvrage est un incontournable pour bien comprendre les enjeux et les intérêts en cause en matière de rayonnement électromagnétique.

Le texte ci-dessus est la notice de présentation par l'éditeur de *Ces ondes qui nous entourent*. Ce que la science nous dit sur les dangers des rayonnements électromagnétiques, Martin Blank, Préface de Paul Héroux, Traduit de l'anglais par Michel Durand, 304 pages, Ed. Ecosociété, Montréal, 2016.

Les débats sur la nocivité des rayonnements électromagnétiques reposent sur des critères imposés par l'industrie

depuis un moment déjà quand, en France, les premières alertes sont lancées en... 1906, année de découverte des premiers cas de fibrose chez les ouvriers des filatures. En effet, le Bulletin de l'inspection du travail de 1906 publie un document intitulé « Note sur l'hygiène et la sécurité des ouvriers dans les filatures et tissages d'amianté, par M. Auribault,

inspecteur départemental du travail à Caen ». Denis Auribault notait ainsi : « En 1890, une usine de filature et de tissage d'amianté s'établissait dans le voisinage de Condé-sur-Noireau (Calvados). Au cours des cinq premières années de marche, aucune ventilation artificielle n'assurait d'évacuation directe des poussières siliceuses produites par les divers métiers ; cette inobserva-

tion totale des règles de l'hygiène occasionna de nombreux décès dans le personnel : une cinquantaine d'ouvriers et d'ouvrières moururent dans l'intervalle précité. » (3)

Dans les décennies suivantes, ces premières observations ont été régulièrement confirmées, avec une étape importante en 1930, année où le lien est établi avec le cancer du poumon. Cependant, « la fibre tueuse n'est pas interdite et son usage est même encouragé. (...) Pour contrer les rapports qui établissent la dangerosité du minéral, ils musellent la presse, s'annexent des scientifiques et promeuvent "l'usage raisonné de l'amianté". Vaste fumisterie » (4). Il faudra attendre 1997 ↗

⇒ pour connaître enfin l'interdiction de cette substance. Entre ces deux moments et durant des décennies, ce ne sont qu'étouffement, mensonge et lobbying intense, des manœuvres et manipulations de l'industrie décrites dans le documentaire *Amiante, le scandale le plus long*. Une quinzaine d'années seulement avant l'interdiction de l'amiante, une machine de guerre avait encore été mise en place en France - en 1982 - à l'initiative des industriels : le Comité permanent amiante (CPA). Il regroupait

le « charme distingué » du fumeur. On pouvait même parfois y voir des médecins, choisissant la marque de cigarette la plus seyante pour accompagner les blouses blanches hospitalières. Si la conviction existait depuis bien plus longtemps, ainsi que les statistiques de cancers pulmonaires, les informations médicales établissant les liens entre cancer et tabagisme se sont accumulées dès les années cinquante. Le 15 décembre 1953 est un jour décisif, celui de la publication d'un article intitulé « *Le cancer de la*

après l'ingestion du produit toxique. « *Une découverte scientifique n'est pas un événement, c'est un processus, et il faut souvent du temps avant que les choses ne s'éclaircissent* » (7).

Mobiliser des ressources en relations publiques n'a cependant pas suffi. À la fin des années septante, en employant un scientifique « de renom » fraîchement retraité, Frederick Seitz (8), les industriels vont assurer une caution scientifique à leur stratégie, et financer à hauteur de dizaines de millions de dollars des recherches dans les principales universités des Etats-Unis. De cette manière, l'industrie du tabac va non seulement fournir des arguments contestant les alertes de santé publique, mais également fournir des experts prêts à témoigner en justice lors de procès de particuliers contre l'industrie.

Parallèlement, l'industrie affirme l'image du « journaliste responsable », une notion omniprésente aujourd'hui encore : ce dernier présente obligatoirement les arguments « pour » et les arguments « contre » un produit, il devrait donc rendre compte de toutes les études scientifiques, les indépendantes mais aussi celles

Une quinzaine d'années seulement avant l'interdiction de l'amiante, une machine de guerre avait encore été mise en place en France - en 1982 - à l'initiative des industriels : le Comité permanent amiante (CPA)

paît des représentants de l'État, des scientifiques et des syndicalistes, et détenait une totale délégation pour la gestion du dossier. L'année de l'interdiction, l'académie de médecine minimisait encore les risques. « *Mais le drame ne s'est pas achevé avec l'interdiction de l'usage de l'amiante sur le territoire français, en 1997. D'abord parce que les maladies, horriblement douloureuses, peuvent se déclarer vingt à trente ans après l'exposition ; ensuite parce que de l'amiante, il y en a encore ; la production et le commerce se poursuivent dans les pays du Sud.* » (5)

Aujourd'hui, nous sommes face à des mécanismes semblables : un intense lobbying vise à nier ou minimiser les dégâts humains dus à l'exposition aux technologies sans fil, et à discréditer les études scientifiques qui paraissent à un rythme plus que soutenu. D'un point de vue sociétal le problème des micro-ondes est aujourd'hui pire encore, car pour l'amiante les responsables sont une poignée d'industriels, pour les technologies sans fil une poignée a réussi à partager la responsabilité des radiations par le nombre d'utilisateurs des produits.

Des techniques bien rodées : l'industrie du tabac

Terminé le temps béni pour les fabricants de cigarettes, où leurs publicités garnissaient nos murs, vantant

cartouche », exposant l'apparition de cancers mortels sur des souris après l'application de goudron de cigarette sur leur peau (6). Panique chez les industriels du tabac ! Outre l'avancée de la connaissance au sujet des facteurs cancérigènes, la grande presse évoque également à cette occasion la nécessité de mettre en place des mécanismes de prévention du cancer.

Dans la foulée, les présidents des quatre plus grandes compagnies américaines - American Tobacco, Benson and Hedges, Philip Morris et U.S. Tobacco - oublient leur statut de concurrents et se réunissent pour élaborer une stratégie commune. Ils décident de faire appel à des entreprises de relations publiques pour contrer les preuves scientifiques. Ils ont travaillé ensemble « *pour convaincre le public qu'il n'y avait aucun "fondement scientifique sérieux aux accusations" et que les récents rapports n'étaient que des "accusations à but sensationnel", proférées par des scientifiques cherchant à faire du bruit pour recueillir davantage de financement pour leur recherche* ». Les industriels se sont dans les années suivantes ingénies à discréditer les informations médicales et scientifiques, aidés en outre par différentes réalités médicales, dont le fait que les affections sont multifactorielles, tous les individus n'étant pas touchés par le tabac de la même façon, ou encore le facteur temps, les pathologies se développant parfois des décennies

RÉFÉRENCES

Le sujet qui nous occupe ici peut sembler éminemment compliqué pour le commun des mortels. Cet état de fait permet aux industriels et à leurs défenseurs de continuer à « noyer le poisson ». Heureusement d'excellentes synthèses et vulgarisations existent. Nous attirons ici l'attention sur l'initiative menée par l'association bruxelloise Ondes.brussels.

Lancée en mars 2018, cette association réalise des rapports d'analyses de l'état des connaissances scientifiques sur les effets biologiques des rayonnements électromagnétiques sur la santé humaine. Vu la solide formation scientifique de certains de ses membres, le rapport officiel du « Comité d'experts sur les radiations non ionisantes », en 2016, a fait bondir Ondes.brussels. Ce « comité d'experts » est chargé d'évaluer la mise en œuvre du déploiement des technologies sans fil en région bruxelloise, en prenant en considération les connaissances scientifiques, ainsi

financées par l'industrie. Prendre en compte des discours contradictoires dans la description d'un fait social est une démarche logique, mais ignorer la malhonnêteté et les intérêts personnels d'une des parties est intolérable. Le « journaliste responsable », de fait, participe donc au jeu de création d'une polémique, là où résidait uniquement de l'information scientifique. Que font alors les consommateurs ? Ils seront prompts à choisir les éléments les plus « séduisants » au sein de la polémique, les moins propices à une remise en question personnelle des pratiques quotidiennes. Ils s'en retournent alors l'âme apaisée à leur paquet de cigarettes.

La suite est connue : une réelle prise en compte du grave problème de santé publique dû au tabac n'a été d'actualité que des décennies plus tard, notamment en raison des coûts énormes pour les finances publiques dans le secteur des soins de santé. En Belgique, c'est en 1976 seulement qu'est publié un arrêté royal interdisant de fumer dans les transports publics, et ce n'est qu'en juillet 2011 qu'est interdit le fait de fumer dans tous les lieux publics fermés du

pays. Aujourd'hui, « *Le tabac est un problème majeur de santé publique. Le tabagisme, même passif, provoque des maladies cardiovasculaires, des infarctus, de l'emphysème pulmonaire, des cancers et d'autres problèmes de santé. Il tue 20.000 Belges par an* ». (9)

De nos jours, nous voyons en permanence autour de nous un nombre plus important de personnes munies d'un téléphone portable collé contre la boîte crânienne, qu'évoluant une cigarette entre les lèvres.

La défense des technologies sans fil

Dès le lancement de la téléphonie mobile, les industriels se réunissent avec des scientifiques pour élaborer une stratégie de communication et de camouflage du problème sanitaire, pariant sur une expansion commerciale plus rapide que la recherche scientifique et médicale. Lorsqu'on constate l'ampleur des bénéfices de l'industrie aujourd'hui, l'omniprésence des technologies sans fil, et l'impunité totale encore de rigueur, en toute vraisemblance : le pari est réussi.

Nous évoquons à ce sujet dans *Ensemble !* n° 102 un reportage télévisé,

dans lequel est exhibé le compte-rendu d'une réunion tenue en 1994 à la Fédération des industries électriques et électroniques (FIEE), au début du déploiement de la téléphonie mobile. Il y est affirmé que « *Le cancer est une affection multi-facteurs, il est impossible d'isoler le seul effet des rayonnements électromagnétiques* ». Tiens, revoilà la rhétorique multifactorielle, un élément déjà observable dans la stratégie orchestrée face aux désastres du tabac. Dans un même parallèle, soulignons ici le « facteur-temps ». Un participant à la réunion de la FIEE, près de vingt ans plus tard, révèle dans l'émission la tenue d'une vingtaine de réunions de ce type, durant trois ans, et confirme le contenu du compte-rendu : « *Le marché a été plus vite que la recherche. La recherche c'est long. Quand vous mettez une recherche en marche, vous en avez pour trois ans. En trois ans, le téléphone portable a été multiplié par dix.* » (10)

Aujourd'hui, les débats au sujet de la pollution électromagnétique sont cadencés par l'industrie. Les membres de la Commission internationale de protection contre les rayonnements non-ionisants (ICNIRP, pour l'acronyme anglais) - l'orga- ➤

SCIENTIFIQUES SUR LES EFFETS SANITAIRES

que les impératifs économiques et de santé publique. (1) Wendy De Hemptinne, active chez Ondes.brussels et rencontrée le 15 février 2019, nous a fait part de son effarement : « *En regard de ce que je venais de découvrir dans la littérature scientifique, à la lecture de ce rapport je me suis clairement dit que face à un texte pareil, ce n'est simplement pas possible de ne pas réagir. J'étais scandalisée, j'ai compris que ces gens étaient dans le déni total.* »

La rédaction d'une réponse est entamée, puis « *en 2018 sort un second rapport du Comité d'experts et, là, nous l'avons lu deux fois tellement on croyait que c'était une blague ! Il y avait encore moins d'informations. Au lieu de compléter leurs connaissances et d'informer sur la littérature scientifique de plus en plus abondante, ils ont donc fait moins. Je suis*

physicienne et j'ai l'avantage de m'être formée pendant cinq ans en nutrithérapie, je dispose donc également d'un bagage en biologie, qui permet de faire la correspondance entre les deux, et de vulgariser quelque peu les données disponibles. » L'apport principal d'Ondes.brussels est donc de fournir une contre-information scientifique sérieuse, dans une présentation relativement accessible. « *Notre intention est d'apporter des éléments objectivables et vérifiables au débat et de le faire progresser sainement sur une base scientifique, en dehors des conflits d'intérêts.* »

Au sous-titre du dernier rapport, datant de juin 2020 : « *De la nécessité d'évaluer les risques à l'écart de l'influence de l'industrie, en tenant compte des connaissances scientifiques interdisciplinaires et actualisées, du retour d'expérience de*

terrain et des alertes précoces », nous ajouterons la citation placée au début du texte, émanant du Conseil Supérieur de la Santé en mai 2019 : « *L'élaboration de politiques implique d'écouter les citoyens concernés, les experts de terrain, les parties prenantes, les organisations de la société civile.* » (Avis n° 9404) (2)

Pour le lecteur désireux d'approfondir la question et de se forger son avis en toute connaissance de cause, il faut savoir que chacun des rapports comprend de nombreuses références scientifiques, des descriptions et liens vers les études démontrant - entre autres choses - les effets génétiques des micro-ondes, leur influence sur l'apparition de cancers, sur les maladies neuro-dégénératives, sur les affections cérébrales, les effets sur la reproduction et le développement embryonnaire, les effets

négatifs sur les systèmes neuronal, circulatoire, immunitaire, endocrinien et squelettique... Et, bien entendu, sur l'électro-hypersensibilité. Comme l'association le signale, les listes reproduites dans les rapports « *sont loin d'être exhaustives mais elles donnent une idée de l'abondance de la littérature scientifique qui documentent des effets non thermiques sur la santé. La réalité est que les publications scientifiques documentant de tels effets se comptent par milliers.* »

(1) Les rapports du comité d'experts sur les radiations non ionisantes sont disponibles sur le site de Bruxelles Environnement, l'administration de l'environnement et de l'énergie en Région de Bruxelles-Capitale.

(2) « Télécommunication sans fil et Santé : vingt éclaircissements pour ne pas voler à l'aveugle », Ondes.brussels, juin 2020.



Les oppositions à la fuite en avant technologique se font de plus en plus claires, malgré une adhésion sans faille au sein de la population, revendiquée par les industriels.

⇒ nisme définissant les normes internationales - sont en effet très loin d'être tous pétris de bonnes intentions. Le 16 septembre 2020, l'émission « Investigation », diffusée sur la RTBF, nous a montré le vice-président de cet organisme international, Eric Van Rongen, exposer le cynisme guidant aujourd'hui la santé publique mondiale. Réaffirmant ne tenir nullement compte des impacts biologiques des rayonnements, il déclare le plus simplement du monde, au sujet de la santé humaine, qu'« on ne peut pas exclure qu'à très long terme il y aura un effet, et c'est cela qu'il va falloir observer ». Le journaliste Benoît Feyt demande donc « Est-ce qu'on ne va pas trop vite, si on ne sait pas ? » Réponse ? « Hmmm... On pourrait se dire qu'il serait préférable d'observer les effets de la 5G avant de lancer cette technologie, ce serait la situation idéale. Mais ça prendrait vingt ou vingt-cinq ans avant de mesurer les effets à long terme de cette technologie ». (11) Hmmm... Cela laisse rêveur sur notre futur.

ici les chiffres de l'agence nationale de santé publique française, qui a identifié pour ces trente dernières années une multiplication par quatre du nombre annuel de nouveaux cas de glioblastomes, des tumeurs très agressives du cerveau. L'analyse des tendances montre une augmentation quels que soient l'âge et le sexe. Même si cette augmentation est probablement « multifactorielle », l'agence signale que « les dernières études épidémiologiques et les expérimentations animales seraient en faveur du rôle carcinogène des expositions aux champs électromagnétiques » (13). Tel que pour l'amiante ou le tabac, le facteur temps est donc ici fondamental : les pathologies peuvent se déclarer des années ou des décennies après l'exposition.

Laissons le mot de la fin à la députée européenne Michèle Rivasi (Groupe des Verts), toujours dans l'émission « Investigation » de la RTBF, s'adressant à un Eric Van Rongen stoïque : « Vous avez mis vingt ans pour faire de nouvelles recommandations. Vingt ans ! Entre-temps beaucoup de nouvelles études ont été réalisées, et toutes celles qui ne vont pas dans votre sens, vous les mettez de côté. Ce n'est pas sérieux, je n'ai aucune confiance en vous, vous défendez l'industrie, pas les gens. » Le journaliste part à la rencontre de la députée, qui a enquêté avec ses assistants pendant des mois sur de possibles conflits d'intérêts au sein de l'ICNIRP. Ses conclusions ? « On a fait la biographie des 45 scientifiques et on voit bien que pour deux tiers d'entre

ils s'en retournent l'âme apaisée vers leurs engins technologiques, poussés en outre par les publicités omniprésentes sur tous les médias. Michèle Rivasi termine : « aujourd'hui j'estime que nous sommes les cobayes de la pollution électromagnétique. Et l'élément "sentinelle" qui me permet de dire ça, c'est l'augmentation des électro-hyper-sensibles. » □

(1) « Rayonnements électromagnétiques : aucune norme sanitaire n'existe », Ensemble ! n° 102, Juin 2020, pages 30 à 32. Disponible sur le site www.ensemble.be

(2) « Procès Eternit : seize ans, ce n'est rien, face à tant de morts », Ricardo Gutierrez, Le Soir, lundi 13 février 2012.

(3) « Le drame de l'amiante en France : comprendre, mieux réparer, en tirer des leçons pour l'avenir », Gérard Dériot et Jean-Pierre Godefroy, Rapport sénatorial d'information n°37, fait au nom de la mission commune d'information, déposé le 26 octobre 2005.

(4) Idem

(5) « Amiante, le scandale le plus long. Documentaire sur France 2, un siècle d'intoxication et de manipulation décrypté », Eliane Patriarca, Libération, 10 janvier 2010.

(6) Information extraite du premier chapitre « Notre produit, c'est le doute » de l'ouvrage de Naomi Oreskes et Erik M. Conway, Les marchands de doute, Editions Le Pommier pour l'édition française, 2012.

(7) « Les marchands de doute », respectivement aux pages 32 et 34.

(8) Frédéric Seitz a connu une riche carrière dans les hautes sphères de la science américaine : construction de la bombe atomique, conseiller scientifique de l'OTAN dans les années 1950, président de l'Académie nationale des sciences dans les années 1960 et président de l'université Rockefeller, institution de recherche biomédicale de premier plan, dans les années 1970.

(9) « Produits du tabac et tabagisme », SPF Santé publique, 22 octobre 2020.

(10) Voir l'émission « Mauvaises Ondes », de Sophie Le Gall, réalisée pour France 3. Disponible en ligne.

(11) Émission Investigation, « 5G, tous cobayes ? », de Benoît Feyt, RTBF, 16 septembre 2020.

(12) Rappelons que ne pas glisser le smartphone dans la poche fait partie des conseils donnés par l'opérateur Proximus en interne, à ses travailleurs. Voir la vidéo « Solutions sans fil - quelques conseils malins » renseignée dans l'encadré en page 26.

(13) « Estimations nationales de l'incidence et de la mortalité par cancer en France métropolitaine entre 1990 et 2018. Volume 1 », Agence nationale de santé publique française, juillet 2019. Disponible à partir du site : <https://www.santepubliquefrance.fr>

Résultat prévisible du jeu du fabricant de polémique : ne pouvant bien entendu trancher la question, les utilisateurs s'en retournent l'âme apaisée vers leurs engins technologiques

Durant les semaines entourant cette émission, rien qu'autour de nous, nous avons plusieurs fois été « interpellé » par certains faits du quotidien, tel ce jeune homme s'écriant soudain cet été « je ne sais pas ce qui se passe, en quelques mois : deux amis, cancer du testicule ! » Hmmm... Où plaçaient-ils leur smartphone ? (12) Telle également la nouvelle du décès d'une jeune femme : cancer du cerveau. Âge ? 21 ans ! Hmmm... Rappelons

eux, ils ont des liens avec les opérateurs de la téléphonie mobile. Et on voit bien que parmi leurs études, certaines d'entre elles sont financées par les opérateurs ». Face aux signaux contradictoires et à la lecture des dossiers journalistiques présentant les études « contre » et les études « pour », quelle attitude adoptent alors les utilisateurs ? Résultat prévisible du jeu du scientifique fabricant de polémique : ne pouvant bien entendu trancher la question,

Pollution électromagnétique et santé : trois générations de femmes exposent les impacts sociaux

Afin d'aborder les parcours de vie frappés par les rayonnements des technologies sans fil, nous sommes partis à la rencontre de trois témoins évoquant des conséquences liées à l'emploi, à l'isolement social, ou encore à l'habitat.

Propos recueillis par Gérald Hanotiaux (CSCE)

« J'avais des "réveils en choc", comme des piqûres terribles ! »

Incapable d'encre fréquenter son lieu de travail en raison du matériel technologique installé par son employeur, cette travailleuse a fini par être licenciée pour faute grave. Il y a une douzaine d'années, un recours l'a menée au tribunal du travail. Douze ans : quelque chose a-t-il avancé depuis, pour les travailleurs confrontés à la pollution électromagnétique ?

Ensemble ! Comment avez-vous constaté votre sensibilité aux rayonnements des technologies sans fil ?
J'ai vécu un long parcours durant lequel ma santé s'est dégradée progressivement... Ça a duré des années. Je ressentais une fatigue terrible, totalement anormale car je n'en identifiais absolument pas l'origine. D'autres symptômes sont également apparus progressivement : des douleurs dans les muscles et des picotements dans les membres. J'ai travaillé neuf ans à la réception d'un bâtiment de bureaux. Entre le début des symptômes et l'arrêt définitif de mon travail, il s'est écoulé une période d'environ cinq ans. À cause de la fatigue extrême, j'ai poursuivi avec un temps de travail réduit d'un tiers à partir de février 2005. J'aurais voulu maintenir ce rythme, et si la première année

j'étais contente et pensais pouvoir continuer jusqu'à ma pension, après un an et demi ma santé s'est fortement détériorée. Après les vacances d'été 2007, ça a été l'effondrement.

Comment avez-vous compris ce qu'il arrivait ?

Au départ, c'était un grand mystère. Quand je parlais en vacances, mon état général s'améliorait, mais bien entendu ça semblait normal car en vacances le rythme est différent. Il est difficile de dater exactement les étapes, car le corps est impacté sur un temps long, mais globalement les périodes plus faciles correspondaient aux moments où je n'étais pas exposée dans mon bureau. C'était un tout petit local, équipé d'un grand appareillage électronique, auquel l'employeur ajoutait régulièrement de nouvelles choses, par exemple un système de sécurité par haute fréquence. Il n'y avait pas encore de wifi à l'époque, par contre j'ai eu ce fameux téléphone DECT (1) : ma santé s'est réellement dégradée avec cet engin. La base de ce téléphone était placée à 30 cm de moi, au niveau de mon thorax, et rendait ma respiration difficile. Un jour, après mes heures de travail, j'ai été emmenée aux urgences de l'hôpital Saint-Pierre. Je ne pouvais plus respirer, avec une douleur accablante dans la poitrine ! Je craignais une crise cardiaque, mais on n'a rien trouvé dans mon cœur. Selon les médecins, la raison pour laquelle les muscles et les nerfs réagissaient de cette manière dans mon thorax était « inexplicable ».

À l'époque je ne savais réellement

pas ce qui m'arrivait, même si semble-t-il la presse évoquait déjà les problèmes des technologies sans fil. Un jour, j'ai eu un contact téléphonique avec une amie à l'étranger, devenue malade à son travail. Elle était devenue « électrosensible ». Je croyais ce qu'elle me disait, mais malgré mes soucis et des similitudes avec son récit, je n'ai pas établi un rapport avec mon problème... Plus tard, progressivement, j'ai compris aller mieux lorsque j'étais éloignée de ce DECT. Dans le même temps, ça devenait horrible lors des appels avec mon portable, il s'est donc imposé progressivement comme une évi-

A l'époque je ne savais réellement pas ce qu'il m'arrivait, même si semble-t-il la presse évoquait déjà les problèmes des technologies sans fil

dence que ces machines me faisaient du mal. Par la suite, on repense à certains événements du passé, par exemple le souvenir des muscles de ma jambe gauche, qui étaient comme « bloqués ». J'avais fait des radios tellement c'était inquiétant, mais il n'y avait rien. Le médecin s'inquiétait également. Plus tard, j'ai repensé que mon portable était toujours dans mon sac contre cette jambe, par exemple dans le métro.



⇒ Comment êtes-vous reçue par le médecin, au sujet de l'électrosensibilité ?

Dès que je lui parle de ma sensibilité, il comprend... Il était au courant ! Ce conseil vient de lui : « *Madame, allez vous promener dans les bois.* » Pendant cinq ans, j'y suis allée dès que j'avais du temps. Durant une période, j'y partais avec le premier métro, pour revenir avec le dernier. Je voyais vraiment la différence. J'avais mes sandwiches, ma lecture, mon appareil photo... J'étais tellement fatiguée que je me promenais un peu, puis je dormais sur un banc. Aujourd'hui je n'oserais sans doute plus, mais à l'époque voilà mes journées : les gens passaient et j'étais endormie sur un banc. Chez moi je dormais très mal, je ne me rétablissais pas. J'étais réveillée, huit à dix fois par nuit, « bouf » d'un coup sec. Des « réveils en choc », comme des piqûres terribles. J'ai fait le lien avec les installations sur les toits proches de chez moi. Ce n'était pas vraiment des insomnies, je me rendormais mais pas pour très longtemps, pour un sommeil jamais réparateur.

pas. À la fin du certificat, je retournais au travail, mais comme les installations technologiques n'avaient pas changé, ça redémarrait. J'avais toujours ces douleurs extrêmes à la poitrine, et du mal à respirer.

Vous en parlez aux collègues, à l'employeur ?

Oui. Les collègues étaient sous le choc car, quand je suis tombée malade, mon état était très dégradé. À l'époque, des collègues et moi-même avons demandé l'intervention d'un médecin du travail. On m'a répondu que ça ne me concernait pas, je n'y avais soi-disant pas droit. L'employeur m'écartait d'une procédure avec la médecine du travail, alors que la loi autorise tout un chacun à y recourir.

Puisque mes problèmes étaient liés aux machines présentes sur le lieu de travail, j'ai exigé l'intervention du service externe de prévention et protection au travail. (2) Une dame est venue, elle me demande : « *Madame, est-ce que vous buvez assez d'eau ?* » Je buvais justement énormément, car j'avais une impression de « sèche-

resse » de mon organisme. Je lui explique ma souffrance au contact des rayonnements électromagnétiques et elle me répond, sèchement : « *Madame, ça n'existe pas !* ». Si, les rayonnements existent, puisqu'il est possible de les mesurer. Elle ajoute alors : « *Nous n'avons pas les appareils !* » J'ai donc conseillé à son organisation de s'en procurer mais il n'y a pas eu de suites. En tout cas, ça n'a rien changé au niveau de la médecine du travail.

J'ai ensuite exigé des mesures des rayonnements par mon employeur, dans le bâtiment et dans mon bureau. (3) Un technicien est venu et, en regardant son écran, j'ai constaté un seuil de plus de 9 volts par mètre. (4) Surpris, il a eu un mouvement de recul... Dans le rapport final le taux inscrit n'était pas celui-là, car il a ensuite pris des mesures plus éloignées dans la pièce, or ma tête était bien très proche du DECT durant mes heures de travail. Ensuite, une séance d'information a eu lieu, avec tous les travailleurs, où il a exposé les questions liées aux technologies sans fil, leur fonctionnement,

Mon médecin, dès que je lui parle de ma sensibilité, il comprend... Il était au courant !

Heureusement, quelques amis m'ont supportée, mais la plupart du temps ils ne comprenaient pas. En les quittant, je me disais « *ils m'ont écouté, mais n'ont rien compris* ». Cela dit, par gentillesse j'étais soutenue, c'était déjà pas mal... Pour d'autres, je voyais bien qu'ils pensaient que j'avais un « problème ». Un jour, un médecin m'a proposé des antidépresseurs pour mes diverses douleurs, mais je ne voulais pas prendre ce genre de choses vu les effets secondaires, mais surtout : je n'étais pas déprimée ! Ça n'avait absolument rien à voir.

Votre médecin traitant vous a accordé un congé ?

Oui, j'étais en congé pour « fatigue extrême » mais c'était temporaire, malgré un certificat pour l'électrosensibilité. Dans mon parcours médical, j'ai eu de la chance par rapport à d'autres, au cours des années quatre ou cinq médecins m'ont confirmée dans l'électrosensibilité. Cela dit, dans les instances administratives, ça n'avait aucune valeur. Ça ne comptait



les rayonnements, etc. Mon chef, avec qui c'était très compliqué sur le sujet, n'était pas présent. Dommage car le technicien a reconnu sa peur en voyant la première mesure. Au départ le chef prétendait impossible la suppression du DECT, puis cela a été fait. Malheureusement, pour moi c'était trop tard, la sensibilité était déclenchée. Les autres travailleurs étaient réceptifs à ce problème, mais plus on se rapprochait du chef, dans la hiérarchie, moins j'avais d'écoute. Une collègue, qui avait déjà soulevé un problème d'amiante auparavant, était très préoccupée, elle voulait la vérité sur la pollution électromagnétique. Elle m'a ramené une parole du chef envers elle : « *Ta place n'est pas ici !* ». Suite à toute cette histoire, elle a décidé de changer de travail.

Au niveau de mon employeur la situation devenait insupportable, il fallait toujours un remplaçant lors de mes congés à répétition. Rétrospectivement, je pense que j'aurais dû recevoir un statut d'invalidité pour une « maladie du travail », mais mes absences n'ont jamais été assez longues sans interruption, pour me faire

entrer dans la catégorie des malades de longue durée. En outre, le médecin contrôleur allait dans le sens de mon employeur, il ne reconnaissait pas le certificat de mon médecin exposant l'intolérance aux champs électromagnétiques. Dans mon état je ne pouvais plus imaginer aller là-bas. Je suis allée voir la médecine du travail, avec les rapports de mesure, mon certificat... On n'a pas voulu me recevoir : « *Il n'y a pas d'accès pour vous ici !* ». Ensuite j'ai reçu un avis pour aller chez un « médecin arbitre », pour trancher les avis contraires du médecin contrôleur et du médecin généraliste. (5)

Comment ça s'est passé ?

Une scène digne d'un film d'horreur. (Elle rit.) Si je n'y allais pas j'étais en tort, j'ai donc cherché l'adresse, en néerlandais sur la convocation, et j'ai regardé sur le plan. C'était à l'autre bout de la ville, j'y suis allée en fin de journée et il faisait noir, c'était l'hiver... Un orage terrible a éclaté, la pluie tombait énormément, et les adresses sur place étaient uniquement en français. J'ai tourné longtemps, j'ai sonné

à des maisons mais je ne trouvais pas. (Ndlr : signalons que la langue maternelle de notre témoin n'est ni le français ni le néerlandais.) J'étais trempée, je n'en pouvais plus et j'ai failli rentrer chez moi... Une dame m'a finalement indiqué l'adresse.

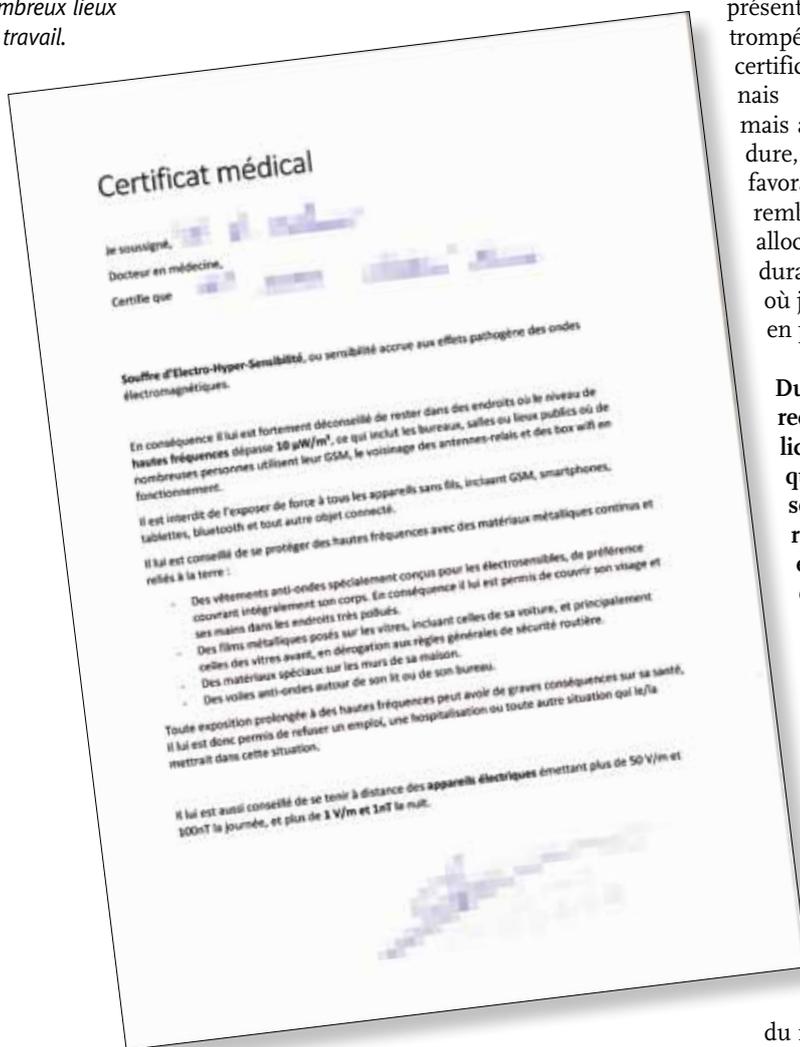
J'arrive devant une grande maison, illuminée par les éclairs de l'orage... Je sonne, un grand monsieur arrive, à la voix grave : « *Vous êtes en retard !* » Je lui explique ma recherche durant une heure : « *Pourtant, c'est facile !* » Ambiance... Il m'emmène dans un très grand bureau, impressionnant, avec des instruments de médecin placés au milieu, dans la pénombre. Il sort de la pièce, claque la porte, éteint la télévision à côté, puis revient discuter. J'étais très nerveuse mais j'ai expliqué ma situation. Un bruit a retenti, j'ai sursauté. Lui : « *C'est l'alarme* ». Il avait l'air nerveux, il m'a traversé l'esprit à ce moment qu'il imaginait quelqu'un avec moi, en ↗

Un technicien est venu mesurer et, en regardant son écran, j'ai constaté un seuil de plus de 9 volt/mètre ! Il a eu un mouvement de recul...



⇒ attente dehors... C'était horrible. Dans son rapport final, tous mes propos étaient en quelque sorte « traduits » différemment, exposés comme des éléments négatifs pour ma situation, je comprenais le texte mais ça n'avait rien à voir avec notre discussion, les éléments exposés n'y étaient pas. C'est mon médecin généraliste qui me l'a montré plus tard, car je ne l'ai pas reçu. Avant de partir, il a voulu me faire signer un rapport d'arbitrage, mais j'ai refusé en expliquant ne pas signer des documents dont je ne reconnais pas le contenu. Selon celui-ci je n'étais pas malade, je devais retourner au travail.

Un exemple de certificat médical exposant la sensibilité aux rayonnements électromagnétiques présents dans l'environnement quotidien et sur de nombreux lieux de travail.



Vous y êtes retournée ?

Après ce rendez-vous, c'était le week-end. Le lundi, en arrivant, mon badge ne fonctionnait plus. J'étais déconnectée. Mon collègue a ouvert et je suis arrivée dans le sas. Dans l'entrée du bâtiment, le chef est arrivé avec une secrétaire et ils m'ont tendu un papier : « Voici votre licenciement pour faute grave ». J'ai dit « merci », simplement. Je connaissais leur inten-

Dans le rapport d'arbitrage, tous mes propos étaient en quelque sorte « traduits » différemment, exposés comme des éléments négatifs pour ma situation

tion, donc qu'importe le prétexte, ils allaient le faire un jour ou l'autre. Je suis allée voir le syndicat, qui m'a incitée à faire un recours au tribunal. La faute grave portait sur le vendredi en question, l'employeur supposait que j'aurais dû être présente mais il s'est trompé : j'avais un certificat. Je devenais chômeuse, mais après la procédure, si elle m'était favorable je devrais rembourser les allocations perçues durant la période où j'aurais dû être en préavis.

Durant le recours contre le licenciement, la sensibilité aux rayonnements est discutée dans le procès ?

Non. L'avocat a joué uniquement sur l'erreur dans la description de la faute grave. Au tribunal j'ai un moment évoqué le rapport favorable

du médecin, mais

je ne sais même pas s'ils l'ont lu, ça ne les concernait pas. La procédure a duré longtemps, quand le jugement est tombé l'employeur a dû payer les indemnités de préavis de six mois. Lors de ma première année de chômage, mon état s'est légèrement amélioré, j'ai repris espoir et envisagé de retourner travailler. Malheureusement, après une trop grande exposition aux rayonnements les symptômes reprenaient, mon corps

disait clairement stop. Je suis finalement restée au chômage presque dix ans, jusqu'à ma pension.

Aujourd'hui, comment vous sentez-vous ?

Ma santé ne s'est jamais rétablie. On le sait maintenant, que la sensibilité ne disparaît jamais, mais à l'époque je l'espérais ! Quand j'allais dans le bois, je pouvais me rétablir mais il y avait toujours des rayonnements dans la maison. Aujourd'hui les wifi des voisins et les antennes du quartier continuent à me provoquer des souffrances, et depuis huit ans je dors avec un baldaquin autour du lit, fabriqué avec du tissu arrêtant les ondes. (Voir l'encadré p.24) Je ne me réveille pas la nuit, mais je me demande si ça n'a pas un effet sur une bonne respiration nocturne.

Je continue à me réfugier dans les bois pendant des heures, mais plus si souvent... Je me force à faire de longues promenades pour maintenir une condition physique. Aussi, le fait d'être à l'étranger deux mois par an, dans un autre environnement, m'aide clairement. Cette année-ci ça n'a pas été possible et je le ressens dans mon état général. Il a fallu des années pour connaître une légère amélioration, en vivant dans des conditions autres qu'à la réception au travail. Dans mon cas, il faut énormément de temps pour que ça s'apaise après une forte exposition, c'est très progressif. Dans la vie quotidienne je suis toujours exposée mais plus de la même façon, je dois cependant toujours garder « mes distances » et respecter « les précautions ».

Vous avez eu des contacts ultérieurs, avec les collègues et l'employeur ?

Lorsque je revenais au travail après une absence, j'avais toujours de très bons contacts. Le jour du licenciement, je suis allée chercher mes affaires et, alors que je discutais avec des collègues qui me soutenaient, une cheffe est venue et m'a dit sèche-

ment : « Tu as quinze minutes pour sortir d'ici ». J'ai eu connaissance de discussions en interne sur l'équipement, notamment les DECT, mais je ne sais pas si le matériel a changé. Depuis, ils ont déménagé.

Dans mon pays d'origine, nous avons une grande culture du sauna, nous allons nager dans les grands lacs. Durant toute cette période, et depuis, je n'ai cessé de fréquenter les salles de gymnastique. À l'époque, l'employeur mettait des abonnements à disposition, cela a d'ailleurs été utilisé contre moi dans le procès : je ne devais pas être si malade puisque j'allais dans cette salle... Pourtant, le besoin était évident de maintenir ma condition physique, en outre le médecin m'y encourageait. Tout ça pour dire que le chef, très dur avec moi, je l'ai revu un jour dans un sauna : il est passé devant moi, tranquille, sans rien me dire... Tout nu...

le changement venait d'être fait. J'ai trouvé ça incroyable, et j'ai dû refaire l'exercice plusieurs fois et ressentir la décharge pour y croire, car ça me semblait impensable.

Parallèlement, j'étais passée au *smartphone*. Quand je l'allumais je me sentais mal, avec des douleurs dans tout le corps, une sensation de fièvre, des nausées, un état épouvantable. Face à ça, je me suis demandée si j'avais attrapé quelque chose, une grippe virulente ou que sais-je... Au départ, jamais je n'aurais attribué ça au *smartphone*. Un jour, il était dans mon sac à dos et dans le tram j'ai ressenti comme un coup de poignard, comme si une lame me traversait le corps. J'ai eu peur et pensé que je n'allais vraiment pas bien. Ça a duré toute la journée, puis j'ai éteint le *smartphone* et les symptômes sont partis progressivement. J'étais sidérée !

Par la suite, j'ai repensé à un événement ancien, avec un téléphone fixe

Je veux évoluer dans un environnement sain. Je ne suis pas faible. Je suis faible dans un environnement malsain

« Nous ne sommes pas malades, on nous rend malades, nuance... »

Pour ce second témoignage, nous nous rendons au domicile bruxellois de notre témoin. Après la préparation d'un thé, la discussion démarre au quart de tour, fortement marquée d'un sentiment de révolte.

Ensemble ! Comment avez-vous découvert le problème causé par les rayonnements électromagnétiques ?

Un jour, il y a environ quatre ans, je discutais avec mon compagnon quand, en changeant de pièce, j'ai eu comme les jambes coupées. Je suis tombée ! Cela ne m'était jamais arrivé, je me suis demandé si j'étais faible ou malade... Je me suis calmée, mais en repassant dans la pièce, à nouveau je reçois une décharge dans les jambes. Soudain, ça a fait « tilt » : j'avais changé d'opérateur et ma nouvelle borne wifi était plus puissante,

sans fil DECT, avec lequel j'avais eu un problème aux oreilles : j'étais devenue comme sourde, j'entendais les sons très atténués, comme si j'étais sous l'eau. J'avais paniqué et été voir mon frère médecin, car pour quelques minutes passées au téléphone, je n'ai plus entendu normalement pendant trois jours. Il m'a parlé de coïncidence, une infection ou une otite, quelque chose comme ça... Moi, ça m'avait tellement effrayée que je n'avais pas osé le réutiliser, mais quelques semaines plus tard en le rebranchant quelques secondes, « TAC » : même effet, tout de suite. Malgré cette expérience passée, je n'avais au départ pas imaginé la nocivité de ma box wifi et du *smartphone*. On a du mal à faire le lien, en fait, à y croire...

Quelles ont été les réactions des proches ?

Au départ ma fille ne me croyait pas, mon compagnon non plus, ça a été difficile mais maintenant ils éteignent leurs engins. Petit à petit je me suis convaincue de ne plus jamais avoir de téléphone portable. Enfin il est là, j'ai gardé mon numéro, qui

□ □ □

BROUILLARD TOXIQUE

Par leur cheminement, les pollutions reconnues peuvent nous éclairer sur les processus à l'œuvre pour d'autres d'entre elles, encore officiellement niées... Comment l'air est-il devenu mortel ?

Un ouvrage récent, signé par Alexis Zimmer *, nous présente un événement historique éclairant la manière dont l'altération de l'air ambiant - par les gaz de l'industrie - est devenue officiellement une pollution mortelle. Les faits surviennent entre le 1 et le 5 décembre 1930, lorsqu'un brouillard épais se répand dans la vallée de la Meuse, non loin de Liège. Au quatrième jour de sa présence, la population connaît plus de soixante décès subits, accompagnés de milliers de malades et de personnes souffrantes. Le choc est évidemment rude dans les villages et la population est traumatisée, la presse nationale et étrangère réagit, les gouvernements des États proches se manifestent, et... Rien.

Les premières conclusions officielles énoncées par la commission d'hygiène de la province de Liège, relayées au plus haut niveau du gouvernement par le directeur général de l'hygiène publique au ministère de l'Intérieur, attribuent cette mortalité subite au froid extrême de cette première semaine de décembre 1930. En outre, elles évoquent des corps déjà malades ou âgés, prédisposés en quelque sorte à subir les effets néfastes de ces conditions météorologiques. Malgré les témoignages de terrain, malgré les réactions des bourgmestres concernés, la population assiste à un négationnisme des autorités sur le rôle de la pollution de l'air. Des journalistes étrangers iront jusqu'à présenter leurs excuses pour avoir mis en cause l'industrie !

En consultant les archives, Alexis Zimmer constate qu'il ne s'agit pas d'une première, une augmentation significative de la mortalité est documentée et attestée au moins à trois reprises, dans cette même vallée, depuis la fin du 19ème siècle. En outre, de nombreux témoignages de 1930 insistent sur la connaissance, par les habitants de

⇒ la vallée, des effets néfastes ordinaires des airs toxiques respirés. Les habitants connaissent déjà la réalité de cette pollution, sans cependant bénéficier d'une reconnaissance officielle et de « savoirs institués », qui transformeraient cette réalité en drame social et sanitaire. Par la suite des personnalités reconnues font entendre leur voix, tel le médecin de la reine, par ailleurs président de la Croix-Rouge : il affirme l'impossibilité d'une telle mortalité sous l'effet de basses températures. Des pressions extérieures vont également se manifester, notamment celles des gouvernements français et britannique. Cette caisse de résonance au-delà des frontières forcera la mise sur pied d'une seconde enquête, pilotée cette fois par un comité composé de médecins, de chimistes, de vétérinaires, de météorologues... Conclusion, un an plus tard : la pollution de l'air tue !

Cette catastrophe, plutôt que d'être la première démonstration scientifique de la mortalité associée à la pollution de l'air, est donc le moment où il est devenu impossible de continuer à la nier. Cette réalité - enfin officielle - n'infléchit nullement la situation : trop tard, le charbon est partout. Économiquement et politiquement, il n'y a aucune volonté de s'en passer. Après avoir opportunément laissé couler le temps, des aménagements ne pourront plus se faire qu'à la marge. Aujourd'hui, la pollution de l'air est annuellement responsable de milliers de morts en Belgique et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) juge à présent cet événement de la vallée de la Meuse comme le premier fait historique et dramatique la démontrant.

Concernant la pollution électromagnétique, quand la Belgique mettra-t-elle en place une enquête officielle pluridisciplinaire et indépendante, comme ce fut le cas à la suite des événements de 1930 ?

**Brouillards toxiques, vallée de la Meuse, 1930. Contre-enquête, Alexis Zimmer, éd. Zones Sensibles, 2016. Le contenu de ce texte est basé sur l'exposé d'Alexis Zimmer lors de l'assemblée associative « Pollution électromagnétique. Savoirs et mobilisations », organisée par Inter-environnement Bruxelles, le 7 juin 2018.*

⇒ sait si je tombe en panne ou s'il y a un immense souci avec ma fille, que sais-je... Mais je ne l'utilise jamais. Récemment, au sujet du regard des autres, j'ai évolué. J'ai participé à une manifestation contre la 5G où j'ai rencontré un homme avec une pancarte « *Électrosensible et fier de l'être !* ». Personnellement, avant de le dire aux gens je rase les murs. Enfin, depuis la rencontre de ce monsieur à la manifestation j'ai envie de dire que je « rase » les murs... Jusque là, durant les trois ou quatre ans après le déclenchement de mes problèmes, je voyais bien les réactions des gens : « *La pauvre, elle s' imagine des choses, on va lui faire plaisir en éteignant le téléphone.* » Parfois ils n'éteignent même pas, on se confronte à certains moments à un refus total sur ce sujet. À présent je suis plus ferme. Quand je vais à une consultation médicale par exemple, j'exige d'avoir un endroit hors des rayonnements directs, je réclame un local à part, hors des salles d'attente remplies de *smartphones*. Si je peux supporter durant une heure d'être bombardée d'ondes, au-delà ce n'est plus possible.

Récemment, en arrivant pour une hospitalisation d'un jour j'ai exigé ceci : « *Je veux pouvoir attendre dans une salle séparée des autres. Après une heure ou deux je n'ai plus de force, mon rythme cardiaque se désynchronise, j'ai des arythmies et je suis dans un état lamentable. Je ne veux pas subir ça, c'est hors de question.* » On m'a tout

Avant d'être touchée et de prendre conscience de tout ça, mon compagnon en est témoin, je faisais l'apologie des technologies

de suite trouvé une pièce ! Cela m'a confortée dans l'idée d'être ferme, de ne pas me laisser marcher sur les pieds. Par ailleurs, dans un hôpital, partout sur les murs on voit le sigle avec un téléphone portable barré : c'est censé être interdit mais tout le monde en a un en main, tous occupés à *surfer*. Y compris le personnel ! Résultat, je dois me tenir éloignée des salles d'attente. J'ai constaté ce fait : moi-même convaincue mais honteuse d'évoquer ma situation de sensibilité, on me



tournaient en dérision. Aujourd'hui, plus affirmative, j'exige un respect de mon intolérance aux champs électromagnétiques, et c'est plus difficilement remis en question. (6) Les gens doivent entendre ce que nous ressentons, ce que nous expliquons. J'ai mis deux ou trois ans avant d'arriver à le dire, d'arrêter d'avoir honte de ça. Parce qu'en fait, simplement, je ne voulais pas m'identifier à ce qui pouvait être vu comme une faiblesse. Si cette manifestation contre la 5G a



Les personnes en souffrance au contact des technologies sans fil se réjouissent à la vue de ce genre de calicot, comme l'explique notre témoin : « J'ai participé à une manifestation contre la 5G où j'ai rencontré un homme avec une pancarte « Électrosensible et fier de l'être ! » Lire ces mots lui a permis de reprendre confiance en elle.

ce n'est pas une maladie. On nous rend malades, nuance.

Faute de reconnaissance officielle de l'agression, et le temps passant, la tendance serait à rejeter sur les personnes la responsabilité de leurs maux ?

Exactement. Alors quoi ? On doit aller vivre dans des cavernes ? On doit peindre nos murs avec une peinture au plomb pour stopper les ondes, comme le font certains ? Comme si le plomb était inoffensif ! Je regrette, le plomb a une certaine toxicité et je n'ai pas envie d'intégrer ça dans l'espace où je vis. Donc oui, j'ai une certaine colère, que la plupart du temps je n'exprime pas. Mais de plus en plus je vais vers une affirmation envers les gens : n'essayez pas de me dire que ça n'existe pas, je ressens les effets physiques de ces technologies, c'est ainsi.

Imaginer les nécessaires retours en arrière est tellement difficile que les gens désirent avant tout une reconnaissance de leurs problèmes de santé, en ne s'opposant parfois pas aux technologies elles-mêmes... Certains continuent même à les utiliser, notamment à la demande des proches.

Avant d'être touchée et de prendre conscience de tout ça, mon compagnon en est témoin, je faisais l'apologie des technologies. Je ne suis pas si jeune, j'ai assisté à tous les dévelop-

Lorsqu'on me répond que l'électrosensibilité n'est pas reconnue par le monde médical, cela me met dans une colère monstrueuse : quel est l'intérêt de toutes ces personnes à décrire tout ça ?

pements, et c'était mon rêve : la rapidité, la connectivité... Personne ne pourrait me taxer d'« anti-progrès ». Les villes interconnectées, je trouvais ça génial, par exemple. Avant j'aurais pu dire « on n'arrête pas la technologie », mais aujourd'hui je demande, *a minima*, qu'on réalise une étude impartiale. Menée par les pouvoirs publics, pas par l'industrie ni les multimilliardaires, qui se permettent par exemple d'envoyer des satellites dans l'espace pour développer les technologies. L'espace leur appartient-il ? Quand on sait que les industriels subventionnent des études au sujet de la nocivité de leurs propres produits, c'est un comble.

Lorsqu'on me répond que l'électrosensibilité n'est pas reconnue par le monde médical, cela me met dans une colère monstrueuse : quel est l'intérêt de toutes ces personnes à décrire tout ça ? Elles ne perçoivent pas d'argent, évidemment, elles décrivent leurs symptômes. Par contre, ceux qui nient les effets ont des inté-

rêts financiers en jeu. J'ai participé à une conférence où un chercheur historien exposait le début de reconnaissance de la nocivité de la pollution industrielle au charbon : des gens sont morts parce qu'ils habitaient dans une « cuvette », une vallée où des nuages émanant des industries se concentraient. Là aussi on a au départ décrit les victimes comme des gens faibles, prédisposés à être touchés par cette pollution. L'exploitation industrielle n'a pas été remise en cause, ensuite on est passé à des émanations plus faibles, on a changé les dispositions, mais les gens en restent malades. (Ndlr. Notre témoin fait référence à un événement charnière dans la reconnaissance de la pollution de l'air, survenu en 1930 près de Liège. Lire à ce sujet l'encadré p. 37) L'amiante c'est la même chose, il a fallu quasiment un siècle pour reconnaître sa toxicité. Pourquoi ? Parce que durant cette période l'industrie a voulu continuer à produire son

amiante. Point barre. Aujourd'hui nous sommes dans le même type de processus. Nous sommes au 21^e siècle et rien n'a changé. Face à tout cela, les pouvoirs publics sont, au mieux, totalement incompétents. Ils ne jouent ici absolument pas leur rôle, c'est évident.

Que faudrait-il faire, selon vous, en premier lieu ?

Je vais le répéter : il semble nécessaire de réaliser une étude correcte pour connaître les effets sur le vivant, financée par les pouvoirs publics. Nous sommes formés d'eau, et les informations au sein de notre corps se transmettent de manière électrique. Il est clair qu'un problème électrique ou lié à l'électromagnétisme va influencer la façon dont fonctionne notre corps. Comment ? C'est la première chose à exposer au grand public. Deuxièmement, quelle bande hertzienne ou quelle intensité serait susceptible d'être compatible avec le vivant ? Ou quelles seraient les mesures pour les rendre compa-

Le téléphone portable, je regrette mais dans les salles de spectacle ou les cinémas, ils doivent être retirés à l'entrée, ou éteint obligatoirement, on respecterait de cette manière la possibilité pour toute personne d'avoir une vie culturelle

⇒ tibles ? Pour la science, ce sont les premières choses à chercher. Je ne suis pas *a priori* contre le développement de ces technologies, mais simplement là on va très très vite avec un seul type de produits, et les témoignages nous prouvent un problème. D'autres systèmes auront peut-être le même résultat, sans être toxiques. En tout cas, dans un premier temps il faudrait se concentrer sur un système, le moins nocif, et réunir les antennes, pour au minimum impacter une seule fois la population, là où aujourd'hui tout est multiplié par le nombre d'opérateurs.

Autre mesure super importante, interdire la toxicité dans les espaces publics. Cette mesure a été prise pour la cigarette, aujourd'hui supprimée des lieux publics. Personnellement, je ne prends plus le tram, je ne vais plus dans les événements de foule,

ce n'est pas supportable pour moi. Au cinéma, également, je ne peux plus y aller. Le téléphone portable, je regrette mais dans les salles de spectacle ou les cinémas, ils doivent être retirés à l'entrée, ou éteints obligatoirement, on respecterait de cette manière la possibilité pour toute personne d'avoir une vie culturelle. (7) Il faut de manière urgente prendre des mesures de ce type-là.

Des manifestations intéressantes pour moi se déroulent, auxquelles je participe parfois, mais je peux y rester maximum une heure. Une telle foule de *smartphones*, pour moi, c'est la mort. Je vis comme une recluse. Le confinement n'était pas un changement énorme pour moi, c'est insupportable. Je ne suis plus vivante, je n'ai plus d'échanges comme je pouvais en avoir avant, je ne bouge plus de la même manière. Et même chez

moi je ne suis pas tranquille, beaucoup de mes nouveaux voisins sont hyperconnectés et je le sens, bien sûr. Je vais de moins en moins bien.

« Le problème principal est lié à l'habitat »

La jeune femme rencontrée pour ce troisième témoignage propose de réaliser la discussion au milieu d'un bois... Excellente idée, excepté un léger bruit d'automobiles au loin, le calme y est total. Nous ne serons interrompus que par les passages successifs d'un écureuil, attirés sans doute par les miettes de nos grignotages...



Ensemble ! Comment avez-vous découvert le problème de l'intolérance aux rayonnements électromagnétiques ?

Cela s'est passé très progressivement. Rétrospectivement, mon premier souvenir est lié déjà à mon premier téléphone portable. Ça chauffait, je le sentais sans me tracasser, simplement je ne téléphonais pas beaucoup... J'ai toujours eu un téléphone fixe. Rétrospectivement toujours, j'identifie un moment de basculement, lorsque j'ai habité à proximité d'un bâtiment au toit surmonté de sept ou huit antennes. Elles étaient à une distance de cinquante ou cent mètres de chez moi - j'étais encore en ville - et je pense qu'elles m'exposaient au niveau de ma chambre. À ce moment-là je ne me souciais pas du tout de ça, mais au bout de quelques temps dans cet appartement, j'ai eu des problèmes de santé. Ça fait entre dix et douze ans, je n'ai jamais récupéré depuis, jamais retrouvé ma santé d'avant. Au bout d'un moment j'ai quitté la ville, je voulais m'éloigner des pollutions, dont la pollution électromagnétique. J'identifie un autre moment de basculement, il y a trois ou quatre ans, lorsque les *smartphones* se sont généralisés. J'ai vraiment ressenti une grande aggravation, je lie ça à une généralisation de la 4G et des *smartphones*.



L'atmosphère hospitalière ne l'est plus, justement, pour les corps des électrosensibles. Devoir se rendre à l'hôpital, un droit élémentaire, devient une hantise, en raison des nombreuses technologies sans fil, installées sur les lieux de soins, ou utilisés au sein de ceux-ci. C'est affiché comme interdit, mais tout le monde utilise les téléphones portables, y compris les membres du personnel soignant.

prendre une décision. Je suis là, et je réfléchis en ces termes : « *Ha oui, je dois prendre tel train...* » Il faut se concentrer pour des décisions absolument banales. Je peux également ressentir des nausées et des difficultés de mémoire. Il faut aussi se sentir dépossédée de son énergie, se sentir comme « balayée », c'est comme un envahissement auquel je ne peux forcément pas dire stop. Je ne peux pas contrôler les rayonnements qui me tombent dessus. Ils ont des effets très nombreux, sur l'état de santé général. À un moment, j'ai été dans un état d'épuisement généralisé, à la suite duquel j'ai dû arrêter de travailler. Il y a peu, j'ai également ressenti un « moment coup de poing ». Je voyais

J'évite en général les lieux où il y a beaucoup de monde, mais s'il faut vraiment y aller, je suis en « pilote automatique », je ne suis plus moi-même et, comme je n'arrive pas à trouver de solution à mon état physique, alors je trace. Tout cela diminue l'humanité.

Que voulez-vous dire ?

La situation me fait penser à une déshumanisation de moi-même. Ce n'est même pas que je fuis, mais quand je suis plongée dans les rayonnements, quand je dois y être, mon attitude est différente. Je me renferme hyperfort pour me protéger et je « sais ce que je dois faire », je suis comme un

J'évite en général les lieux où il y a beaucoup de monde, mais s'il faut vraiment y aller, je suis en « pilote automatique », je ne suis plus moi-même et, comme je n'arrive pas à trouver de solution à mon état physique, alors je trace

Que ressentez-vous comme symptômes ?

J'ai une pression dans la tête, avec une grosse fatigue, mais ce n'est en général pas très parlant pour les gens... En vue de notre rencontre, j'ai donc fait l'effort de prendre des notes, pour être certaine de trouver les mots les plus justes. La semaine dernière j'ai passé des moments dans des trains, des gares et une ville, c'était la catastrophe. J'ai noté des douleurs dans la tête, un épuisement, et puis il m'arrivait de me sentir « perdue ». À un moment je ne savais même plus réfléchir, c'est horrible de vivre ça : impossible de

mon frère, que je n'avais plus vu depuis deux ans. J'étais hyper contente, je vais vers lui, j'ai envie de lui faire la bise, et j'ai vraiment senti un coup de poing énergétique ! Spontanément, j'ai dû reculer. Je lui ai demandé s'il avait des choses sur lui : il avait une montre connectée et deux *smartphones*. Ça a non seulement fait mal sur le moment, mais ça a duré durant plusieurs heures. Car après une grosse exposition, il faut toujours du temps pour récupérer. (8) Ce n'est pas « hop, un coup dur », puis c'est fini. C'est comme un coup de poing qui donne mal pendant des heures. En fait, c'est la même chose.

automate, je le fais et puis vite sortir de là... C'est comme être plongée en enfer, c'est juste horrible. Avant je voyageais, quand on voyage on est ouverte, on regarde autour de soi, on peut rencontrer des gens, dans un train, dans une gare... Aujourd'hui, ce n'est simplement pas possible, je suis là avec mes vêtements de protection, je tente de me protéger et je me sens tellement mal que je ne suis pas en état d'être ouverte aux relations. Ça casse une partie de l'humain.

Vous parlez d'une découverte progressive de l'électrosensibilité,



⇒ cela implique souvent des années de parcours médical chaotiques...

En effet, c'est progressivement que j'ai fait le rapprochement, avec un « auto-diagnostic » clair et définitif il y a cinq ou six ans. J'ai ensuite eu confirmation de mon état en parlant avec un médecin, il y a un an et demi. Je lui ai expliqué tout le parcours, mes symptômes, et ce médecin m'a écouté deux heures. Incroyable. Il connaît l'électrosensibilité et m'a confirmé que oui, c'est bien ça. (9) Ça m'a permis de légitimer ma situation. C'est confirmé : je vais pouvoir en parler. Mais ça reste encore un défi aujourd'hui car c'est compliqué, par exemple pour demander aux gens de cesser des pratiques totalement banales pour eux... Cependant c'est confirmé, ça a libéré quelque chose de fondamental.

Ça peut paraître bizarre, mais ça ne fait pas si longtemps que j'ose en parler et faire des demandes aux gens de couper leurs machines. Avant ça je n'en parlais pas, j'étais honteuse, même. Ça paraît étrange mais j'ai beaucoup été dans le déni, je cherchais des solutions par moi-même et ne faisais pas la démarche d'aller en parler à un médecin. Je ne me sentais peut-être pas « légitime ». Il est vrai aussi qu'à l'époque si j'étais dans une pièce où il y a du wifi, je pouvais plus ou moins le supporter, aujourd'hui plus du tout, la situation s'est clairement aggravée. Les choses

part par soi-même, mais nous ne disposons pas de ressources infinies, à partir d'un moment ça coince. Quand je dis « honte », c'est en raison d'une vie normale devenue impossible, tant au niveau professionnel que pour la vie sociale de manière large. Ça me renvoyait une image d'incapable, en fait. Alors qu'en réalité ce n'est pas de ma faute, c'est ça qui est terrible. Mais jusque là je ne réfléchissais pas de cette manière, je me disais : « Je ne suis pas capable. » Par rapport à l'image de soi, c'est très dur. Et dans mes rapports aux autres, c'est comme si je n'étais pas capable de m'assumer.

Comment réagissent les gens à votre situation ?

Il y a de tout, je pense. Je dis « je pense » car parfois c'est difficile de savoir ce qu'ils ont réellement en tête. Au niveau relationnel c'est devenu limité, et pour s'ouvrir et rencontrer de nouvelles personnes, le désir est très fort mais c'est très compliqué. J'ai envie d'apprendre certaines choses - de la couture, des choses comme ça - mais aller dans des groupes je l'ai fait, je me suis forcée, mais après une heure et demie j'ai dû partir, et j'ai mis le reste de la journée pour m'en remettre, il y a trop de rayonnements. Ma vie sociale s'est grandement réduite, je ne peux plus aller nulle part. Ceux qui restent sont vraiment hyper-proches, mais il n'y en a pas beaucoup, ceux-là oui, ils



réflexes sont là, ils proposent des activités impossibles pour moi, et je dois toujours refuser, réexpliquer. Je suis très ouverte pourtant, demandeuse, s'il y a un restaurant sans rayonnement pourquoi pas... mais où ?

En regard de votre parcours, le titre de notre étude est tout à fait pertinent.

Oui. Quand je l'ai lu, c'est le mot « exclusion » qui m'a beaucoup touchée. Pour la première fois, j'ai mis le mot juste, subitement je me suis

Je lui ai expliqué tout le parcours, mes symptômes, et ce médecin m'a écouté deux heures. Incroyable. Il connaît l'électrosensibilité et il m'a confirmé que oui, c'est bien ça

se sont faites par paliers, je pense, et aujourd'hui mon corps ne veut plus rien savoir au niveau des ondes.

Vous parlez de honte, qu'entendez-vous par ce terme ?

Je parle de honte, mais elle est surtout liée à un isolement profond. Avant de prendre contact avec une association rassemblant des électrosensibles, je me sentais extrêmement seule avec ce problème. A tous les niveaux, médical ou autres... Et en fait, l'isolement c'est juste horrible. En plus des douleurs, on est seul, sans savoir vraiment en parler, trouver des pistes. À

me croient, ils voient bien quand ça ne va pas et où. J'ai une amie rencontrée il y a seulement un an, je lui en ai parlé, donc elle sait ce qu'il m'arrive depuis qu'elle me connaît, il n'y a pas de surprise. Elle réfléchit en amont sur ce qu'on pourrait faire ensemble et où. Une personne comme ça, c'est génial, c'est en or. Elle est hyper-bienveillante, et d'ailleurs elle veut agir car elle est touchée par la situation des « électrosensibles », même si elle ne l'est pas. Elle est active, par « désintéressé » en quelque sorte. Enfin, par intérêt pour autrui. Pour les amis de plus longue date, ce n'est pas évident, les

dit : « Mais en fait c'est ça ! Je me sens exclue. » J'ai pris conscience de ça, pour la première fois j'y pensais en ces termes-là. En effet, au niveau de la vie sociale, cette situation, c'est de l'exclusion.

Une reconnaissance officielle devrait intervenir au plus vite. C'est urgent, mais ça pose des questions cruciales, au niveau du statut qui en découlera, et à ses effets sur la perpétuation de la pollution.

En effet, c'est nécessaire de reconnaître cette réalité, mais si rien ne change au niveau des causes, ça ne



Débordante d'envie de vivre et de rire, la jeune femme nous emmène dans un bois pour témoigner. « À cause de ces technologies, parfois dites "normales", des gens ne peuvent plus avoir une vie normale, justement. Ni même une vie naturelle en fait, ce n'est même plus possible. »

© CHRISTOPHE BITTON

science, ce n'est évidemment pas de la méchanceté volontaire de leur part. Comment vivre au mieux dans ce contexte actuel ? C'est extrêmement compliqué. Changer le monde, complètement, ça a l'air impossible. Je me sens donc osciller entre les deux, entre l'envie d'agir sur les choses pour les changer, et l'envie de me protéger dans la quête d'une possibilité et une manière de vivre. En bout de course, la question serait : est-ce possible pour les EHS (électro-hypersensibles) d'avoir un futur dans ce monde-là ?

Si on était dans un « monde idéal », quelle serait la première initiative à réaliser ?

Mmmh... Créer des zones blan-

c'est vraiment une question vitale.

Voilà donc la priorité de court terme : avoir des havres de paix, même pour des gens qui n'ont pas la possibilité d'y habiter tout le temps, juste pour venir s'y ressourcer... Car même dans la campagne profonde, il ne reste presque plus aucun espace préservé des rayonnements. Par respect pour l'humanité, pour la différence, et par respect pour la liberté de l'être humain - parce que certains ont aussi envie de faire le choix de vivre hors des rayonnements, même sans y être obligé comme je le suis -, il faut respecter ce droit fondamental. (11) Sans zone blanche, cela veut dire qu'on n'a même plus le choix. De la part des politiques, en créer devrait être la priorité.

fera que créer une nouvelle catégorie de malades. Je passe par différentes étapes à ce sujet, à un moment j'étais révoltée de devoir éventuellement faire des démarches pour être reconnue comme « handicapée », si une reconnaissance intervenait. Car non, je ne suis pas handicapée. Aujourd'hui, je me dis parfois que malheureusement la société fonctionne comme ça, si je veux un jour m'en sortir, rien qu'au niveau financier, je devrai peut-être passer par cette démarche révoltante. Parce que les vêtements de protection, le matériel de blindage, tout cela coûte très cher. Mais pour moi c'est mentir, faire ça porterait la responsabilité des problèmes en moi-même, or ma situation est le résultat d'une agression extérieure. C'est malhonnête et révoltant, car c'est le monde qui a un problème. À cause de ces technologies, parfois dites « normales », des gens ne peuvent plus avoir une vie normale, justement. Ni même une vie naturelle en fait, ce n'est même plus possible.

Cette révolte-là, dans l'état actuel des choses, la nourrir est destructeur. Dans le quotidien qui m'est imposé, être révoltée ne m'apporte rien à court terme, c'est juste un sentiment. Dans l'immédiat, la question est donc : comment être constructive dans ce monde-là, avec tous ces gens inconscients du mal provoqué à certains par leurs technologies, ainsi qu'à la nature ? Car c'est de l'incons-

C'est nécessaire de reconnaître cette réalité, mais si rien ne change au niveau des causes, ça ne fera que créer une nouvelle catégorie de malades

ches. (10) Immenses. On n'a pas encore parlé de l'habitat, mais c'est la catastrophe. L'habitat, c'est la base en fait. Si on habite quelque part où on se sent bien, on peut développer une vie sociale, être créateur, faire des choses, prendre sa place. Si on n'a pas ça, c'est vraiment compliqué. La solution pour moi serait d'avoir des zones blanches suffisamment grandes pour pouvoir créer des activités sur place, et pouvoir inviter des gens, mais avec certaines conditions : pas de *smartphone*, etc. En fait c'est mon projet, tenter de créer un tel lieu où je peux développer des choses, mais avec d'autres personnes. Seule, c'est évidemment impossible. Parfois des gens me rétorquent que ça va être un « parc », mais quand je parle de zone blanche, j'imagine un très grand espace. Je comprends la difficulté d'imaginer ça, mais moi j'ai juste envie de vivre ! Quand j'ai entendu la nouvelle du lancement de la 5G, j'ai totalement paniqué, j'ai eu l'impression de lire mon arrêt de mort. Donc à ce niveau-là je m'en fiche que ce soit un « parc pour électrosensibles », autant commencer par quelque chose,

Il nous reste donc à parler de l'habitat, que vous évoquiez comme élément fondamental. Quel a été votre parcours à ce sujet ?

Ça a été terrible. Pour quitter la ville où j'étais, dès le début des recherches de logement, je ne trouvais jamais la combinaison possible au niveau d'une pollution par les ondes pas trop grave, avec un prix acceptable. Au début je déménageais tous les ans, ça allait encore mais je passais tout mon temps à chercher des logements. Avoir peu de moyens financiers avec ces problèmes est impossible, car pour disposer d'une villa « quatre façades », éloignée des ondes des voisins, il faut pouvoir la payer ! Il y a quatre ans, j'ai eu une rupture dans ma vie et je me suis retrouvée seule du jour au lendemain. À partir de là j'ai déménagé une cinquantaine de fois sur trois ans, avec des économies je louais des gîtes, des logements de vacances. En général l'accueil y était plutôt bon. Je pouvais rester quelques semaines ou quelques mois, ensuite je bougeais. La saison des vacances arrivait, ou alors les propriétaires voulaient pouvoir disposer à nouveau

Il est possible qu'en entrant dans cette église vous entendiez l'appel de Dieu. Par contre, il est peu probable qu'il vous contacte par téléphone !



L'humour pourrait-il être plus efficace pour obtenir la déconnexion ? Les électrosensibles doivent-ils se convertir pour bénéficier du droit à quelques instants de relative tranquillité ?

DIDIER MASSÉ

⇒ de leur bien.

Dans ce type de logements, je cherchais des lieux avec le moins de rayonnements possible, parfois je pouvais négocier avec les voisins et les propriétaires pour qu'ils éteignent la nuit. J'ai vraiment fait le tour des logements de vacances de tous types de la région, tout ce qui était envisageable. Le plus difficile à vivre durant cette période, c'était cette image de personne itinérante. Il faut pouvoir l'assumer par rapport au regard des autres : j'arrivais avec ma voiture pleine de caisses, « *voilà, je n'ai pas de logement...* ». Bien sûr, il était en plus difficile pour moi d'assumer d'être sans travail.

Un moment, j'ai exploré la piste des logements sociaux, une solution prévue pour les gens avec peu de moyens. Je leur expliquais ma situation, l'impossibilité ou la difficulté de vivre en appartement avec des voisins proches, etc. À chaque proposition, ce n'était pas adapté, ils ne comprenaient pas. Même avec le certificat du médecin, attestant de mon besoin de distance avec le wifi, ils prévoyaient de ne pas en tenir compte : « *Oui donnez-le toujours, mais bon, ça ne servira à rien...* » Je ne sais pas s'ils connaissaient ce problème, il n'y avait pas de remarques particulières, sauf pour dire : « *Houlà, ça vous ne trouverez jamais...* ». Je l'ai entendu plusieurs fois. Lorsque quelqu'un

arrive en chaise roulante en demandant un rez-de-chaussée, les choses sont évidentes, cela se voit. Mais ici, on est dans un domaine où tout est invisible, alors la réponse était non. Pourtant le certificat médical est censé justifier ma demande. Avoir une famille pour justifier la taille d'un logement, ou un handicap moteur pour des adaptations, ça fonctionne, mais le besoin d'être isolée pour électrosensibilité, ce n'est simplement pas dans leurs critères.

Je cherchais aussi des locations classiques en parallèle et si, en vérifiant avec mon appareil de mesure, j'avais la chance de trouver une maison où il n'y avait pas trop d'ondes, il fallait encore que le propriétaire accepte de louer à une personne sans de gros revenus, en tout cas sans travail. En général ils veulent des gens disposant d'un salaire, pour s'assurer le paiement du loyer. En fait j'ai cumulé les difficultés : seule, avec peu de revenus et ces problèmes de santé. Finalement, après toutes ces pérégrinations, j'ai dû réfléchir à me trouver une solution plus durable. Avec le

cat médical prend ici tout son sens, parce que répondre à des obligations de démarches pour des postes où l'on sait ne pas pouvoir travailler si on est engagée, c'est terrible. Par rapport à l'habitat léger, je les ai un peu mis devant le fait accompli, mais que pouvais-je faire ? Au départ ils n'étaient pas très chauds pour l'adresse de référence (12), mais finalement ils ont accepté, en tout cas temporairement.

Un parcours inouï !

Oui, et manifestement les problèmes ne sont pas finis. La roulotte est assez grosse et bouge difficilement. Je l'ai amenée là où j'ai trouvé un accord avec quelqu'un disposant d'un terrain. Je croyais être arrivée au bout du tunnel mais non, une semaine après l'avoir installée j'ai voulu aller me domicilier à la commune, mais ils ont refusé. Je dois donc quitter le terrain sur lequel je suis. J'en visite régulièrement, mais les terrains sans ondes sont rarissimes. Les critères légaux de l'habitat léger représentent encore un parcours du combattant, d'autant plus associés aux critères spécifiques

Dans la lettre reçue du CPAS, ils reconnaissent comme normal que je ne puisse pas travailler dans cette situation. C'était incroyable pour moi de lire ça !

reste de mes économies, j'ai acheté une roulotte.

Au niveau des revenus, ça s'est passé comment ?

Comme j'ai déménagé beaucoup, je me suis rendue dans de nombreux CPAS. Ici, pour la première fois je suis arrivée avec les certificats du médecin, où il énonçait clairement mon problème, l'un pour l'impact sur les possibilités de travail et l'autre pour le logement, avec dans les deux cas l'impossibilité pour moi de rester dans les rayonnements. Dans la lettre reçue du CPAS, ils reconnaissent comme normal que je ne puisse pas travailler dans cette situation. C'était incroyable pour moi de lire ça ! Pour le moment, je ne dois donc pas être en « démarches de travail », c'est déjà un point positif, sinon je ne saurais pas quoi faire. Le certifi-

des électrosensibles. C'est difficile d'être toujours en recherche, il faut des forces pour assurer. Si je décide de m'installer quelque part, même à l'arrache mais sans domiciliation, je renonce à tous mes droits, y compris au niveau médical. C'est très compliqué.

Maintenant je m'interdis de trop penser au futur, à la 5G et à toutes ces nouvelles anxiogènes. Il y a déjà tellement de choses à gérer... Un problème à la fois. On ne sait pas ce qui va arriver, et tout change. Il y a deux ans une dame EHS m'expliquait ne plus pouvoir faire ses courses, je ne comprenais pas. Aujourd'hui j'en suis là, je comprends. Avant, quand j'entendais le récit de gens partis vivre dans une grotte, j'halluciniais. Je n'imaginai jamais penser à ça, mais aujourd'hui je les comprends. (13) Si

J'ai l'impression de vivre une crise permanente, sans moment pour souffler et me poser, dans l'impossibilité de faire des projets pour le futur, au niveau professionnel ou à tout autre niveau

c'est mourir jeune ou ça, il faut que ce soit ça. On est dans la survie.

Un mot de la fin ?

J'ai l'impression de vivre une crise permanente, sans moment pour souffler et me poser, dans l'impossibilité de faire des projets pour le futur, au niveau professionnel ou à tout autre niveau. Avec la crise du Covid, cet état d'esprit s'est encore accentué, cette crise est là, les problèmes se superposent et quel projet peut-on faire ? À part vivre au jour le jour ? On ne peut pas tenir à long terme dans une crise permanente, il va donc falloir trouver des solutions. Une des solutions vient de l'entraide, ça va bien avec le nom de votre association : sortir de l'isolement et s'entraider. Construire des solutions ensemble et être créatifs, mon impression tient dans la nécessité d'aller vers ça. Attendre des solutions du monde politique, je n'y crois pas trop. □

(1) DECT pour « Digital Enhanced Cordless Telecommunications » (télécommunication numérique renforcée sans fil). Ces téléphones sont les engins sans fil pour lignes fixes, reposant sur une base émettrice d'ondes à hautes fréquences, ils sont cités par beaucoup de nos témoins comme extrêmement agressifs pour le corps et la santé. Exceptés les « Eco-DECT », dont la base n'émet que lorsque le combiné est détaché de celle-ci, ces engins émettent en permanence : outre l'agression corporelle, une aberration de gaspillage énergétique.

(2) Ces services sont créés par l'article 40 de la loi du 4 août 1996, relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail. Au sein de ceux-ci sont instituées des sections distinctes, chargées de la surveillance médicale des travailleurs. L'un de ces services définit sa mission comme suit : « *Mensura inspire et aide les entreprises à maintenir leurs collaborateurs en meilleure forme et plus longtemps au travail. En tant que spécialiste de la prévention, de la sécurité et de la santé, Mensura fournit des conseils, des solutions et des services adaptés aux entreprises. Dans ce cadre, nous dépassons les prescriptions légales. Nous fixons avec les entreprises des objectifs spécifiques et mesurables, que nous concrétisons ensembl.* » www.mensura.be

(3) Tout habitant de notre pays peut convoquer, gratuitement, un technicien de l'administration de l'environnement pour effectuer les mesures des champs électromagnétiques irradiant dans le logement. Pour le lieu de travail, une négociation s'engage en général avec l'employeur.

(4) À l'initiative du parti Ecolo, le niveau à ne pas dépasser était à l'époque des faits décrits ici de 3v/m dans l'espace public. Nous sommes passés aujourd'hui à 6v/m et les opérateurs demandent de rehausser encore la norme, pour déployer la 5G. La norme internationale en vigueur, prônée par l'ICNIRP (la Commission internationale de protection contre les rayonnements non-ionisants) est de 41,2 v/m, reposant uniquement sur les effets thermiques des rayonnements, sans tenir compte des effets biologiques. Notons que les scientifiques indépendants prônent un seuil sanitaire maximal de 0,6 v/m, comme le fait une résolution du Conseil de l'Europe, nous en sommes extrêmement loin. « Le danger potentiel des champs électromagnétiques et leur effet sur l'environnement », *Conseil de l'Europe, Résolution 1815, 2011.*

(5) Le médecin contrôleur vérifie le respect par le travailleur des conditions du congé maladie, ainsi que la réalité de l'incapacité de travail. Si sa conclusion est contraire à celle du médecin traitant, que ce soit sur la période d'incapacité ou sur sa cause, on se trouve en présence de deux certificats de même valeur bien que contradictoires. Conséquence : le travailleur perd le droit au salaire garanti à partir de la date de la première visite à domicile du médecin contrôleur, puisque l'existence de l'incapacité de travail n'est pas démontrée. Cependant, l'employeur ne peut considérer l'absence comme injustifiée, car il n'est pas non plus démontré que le travailleur n'était pas inapte au travail, par le certificat du médecin traitant. Un médecin tiers est alors chargé d'intervenir dans une procédure d'arbitrage.

(6) Les choses évoluent progressivement au sein du monde médical : un appel a par exemple été signé par plus de 500 médecins belges, rejoints par autant de professionnels de secteurs paramédicaux, confrontés dans leur pratique à des personnes souffrant du « syndrome des micro-ondes » ou simplement sensibilisés au sujet. (Voir la note 9) Parmi les dizaines de personnes ayant répondu à notre appel à témoignages, nous comptons trois médecins.

(7) Outre le respect du droit de toutes et tous à la vie culturelle, il semble simplement logique de ne pas utiliser de téléphone au cinéma ou au spectacle. Pour éviter les photos et les films, certains artistes refusent désormais les téléphones à leurs concerts. Il est en effet parfois impossible de voir les musiciens dans un concert, en raison des bras et des téléphones en l'air. En 2019, le groupe « The Raconteurs » a exigé qu'aucun *smartphone* ne soit sorti durant la durée de leur show. Pour ce faire, un dispositif avait été installé à l'entrée de la salle de spectacle pour mettre sous scellé tous les téléphones. C'est donc réalisable. Un article démontre comment fonctionne le système « A phone-free-show », « Jack

White : pas de *smartphones* à BXL », rtbf.be, 29 mai 2019.

(8) Notre témoin évoque ici un élément connu sous le nom d'« effet de latence » : l'exposition d'un moment X se fait ressentir de manière prolongée. Le corps fonctionne telle une éponge et, même revenu dans un milieu relativement plus sain, après l'exposition les symptômes agissent toujours. Cet effet disqualifie la possibilité d'appliquer en ce domaine le principe des tests en « double aveugle », lors desquels ni le testeur ni le testé ne savent s'il y a exposition ou pas. Comme le corps est soumis désormais partout et dans tous les moments de la vie quotidienne, il n'est pas « neutre » au départ des tests. Cette technique semble simplement non-pertinente pour mesurer l'électro(hyper)sensibilité. Pour prendre une image parlante, imaginons notre corps planté d'un million d'aiguilles, avec les effets et douleurs de celles-ci : serait-il possible de ressentir l'arrivée de l'aiguille n° 1.000.001 sur l'épiderme ?

(9) Tout le monde n'a pas eu cette chance, certains médecins ne connaissent pas le problème et ne reçoivent pas les gens de manière adéquate. L'accueil réservé aux électrosensibles est parfois carrément scandaleux. Heureusement, cela évolue, lire à ce sujet l'appel de plus de 500 médecins belges, « A l'aube du déploiement de la 5G, des professionnels de la santé belges sonnent l'alerte », à cette adresse : <https://www.hippocrates-electrosmog-appel.be/appel>

(10) Une zone blanche est un espace où il n'y a aucun rayonnement électromagnétique artificiel. En d'autres mots, un espace où, en regard de la pollution électromagnétique, l'atmosphère se trouve à l'état naturel.

(11) Rappelons que la Constitution belge, en son article 23, assure que « *Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine* ». Parmi les six droits afférents se trouve le quatrième, le « droit à la protection d'un environnement sain ».

(12) Pour obtenir une adresse de référence auprès d'un CPAS, deux conditions sont nécessaires : être radié du registre communal de la population en Belgique où l'on a été inscrit pour la dernière fois (c'est-à-dire ne plus avoir de domicile légal ni une autre adresse de référence), ne plus avoir de résidence, par exemple vivre à la rue, dans un squat, chez un ami... et ne pouvoir s'en procurer (ou ne pouvoir s'y domicilier). La demande d'adresse de référence est à elle seule une demande d'aide sociale.

(13) Sur la vie en grotte d'une électrosensible, écouter le reportage d'Inès Léraud « Electro-sensible : "Je ne vais pas attendre qu'un lien de causalité soit établi. Je veux une zone blanche maintenant." » dans l'émission « *Les pieds sur terre* » de Sonia Kronlund, *France Culture*, 2012. Disponible à cette adresse : <https://www.franceculture.fr/emissions/les-pieds-sur-terre/electro-sensible-r>

L'EXCLUSION PAR LA POLLUTION ÉLECTROMAGNÉTIQUE

ÉTAT DES LIEUX (I) : UNE VIE

Première partie - sur deux - de l'exposé de la situation sociale des personnes dites « électrosensibles », dont la vie est totalement bouleversée par les effets biologiques des rayonnements électromagnétiques des nouvelles technologies.

Gérald Hanotiaux (CSCE)

Après la publication d'un appel à témoignages ayant pour titre « L'Exclusion par la pollution électromagnétique », nous avons durant l'été 2020 recueilli la parole de dizaines de témoins, exposant les effets des technologies sans fil sur leur corps et dans leurs vies sociale et professionnelle. (*Lire l'encadré p. 46*) Après une introduction dans notre numéro précédent, pour poser les balises du débat, livrer les définitions et concepts nécessaires à la compréhension de l'ampleur du problème sanitaire (*Lire l'encadré p. 44*), nous présentons aujourd'hui un aperçu du vécu de ces personnes communément nommées « électro-hypersensibles », selon l'appellation fixée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2004, dans une définition du « syndrome des micro-ondes ».

Chacune de ces rencontres a enrichi la compréhension de la situation, dont nous allons tenter ici une « synthèse ». En regard de cette richesse, nous sommes hélas condamné à rester relativement succinct. Afin de favoriser un récit « vivant », la base de cette présentation repose sur de nombreuses citations de nos témoins. Selon nous, ancrer les bouleversements dans ces existences

- évoluant parmi nous - est le meilleur moyen de permettre une identification à ce vécu. L'idée est d'avancer dans une meilleure connaissance de réalités dramatiques, trop peu connues, et parfois même disqualifiées par les autorités politiques et sanitaires. Nous agrémentons ce « récit synthèse » d'encadrés, exemplifiant chacun une situation précise, emblématique de l'invasion de la pollution électromagnétique dans toutes les dimensions du quotidien. Ces courts textes sont également basés sur des citations de nos témoins. En outre, à la suite du présent article de synthèse, nous ajoutons trois témoignages plus détaillés, émanant de médecins. (*Lire « Électrosensibilité : des médecins témoignent », p. 61*)

Voir sa vie perturbée par les rayonnements électromagnétiques et l'électrosensibilité ne représente nullement un détail, mais une véritable catastrophe, personnelle et sociale. Lorsque le corps n'est plus, nulle part, « accueilli » par l'air ambiant, dénaturé par des rayonnements de plus en plus puissants, il en résulte

une incapacité à fréquenter la plupart des lieux publics, ainsi qu'un inévitable isolement. Outre les rayonnements des antennes, actives partout en extérieur, il faut en effet également éviter les espaces fermés où sont présents le wifi ou les utilisateurs de smartphones. Si les niveaux de sensibilité et de perturbation semblent variables, jamais il ne s'agit d'un léger trouble qu'il serait possible de contourner. Non, tous les moments du quotidien sont à réfléchir autrement.

Le fil rouge de cet état des lieux est de démontrer l'exclusion sociale entraînée par la pollution électromagnétique et le syndrome des micro-ondes, dans une société où tout semble devoir se convertir au numérique.

Notre préoccupation est limpide : documenter le réel, afin de favoriser une prise en compte des effets de cette pollution électromagnétique

Chaque nouveauté technologique est bien entendu vantée, par ses promoteurs et marchands, comme le sommet de l'innovation. Plus encore, on nous parle d'évolution indispensable, à ne même pas débattre, malgré l'énormité des changements humains et sociaux à l'œuvre. Si l'exclusion des individus peut se manifester dans un large panel de situations sociales, résumées ici, l'impossibilité de poursuivre une vie professionnelle est bien entendu un élément crucial d'exclusion sociale. Dans notre prochain numéro, nous compléterons donc cet état des lieux par une seconde partie focalisée sur l'impact de ces questions sur la vie professionnelle de nos témoins.

Notre préoccupation est limpide : documenter le réel, afin de favoriser une prise en compte des effets de cette pollution électromagnétique. En d'autres mots, nous tentons ici d'accélérer l'inévitable moment où tout un chacun se rendra à l'évidence et s'exclamera : « Incroyable ! On ne les a pas écoutés, on s'est parfois moqué d'eux et on les a maintenus dans des situations

SOCIALE À RUDE ÉPREUVE

hallucinantes... Pourtant, simplement, ils nous alertaient sur une pollution délétère et nous prévenaient de faire attention à nous. »

Qui sont nos témoins ?

Le profil de nos témoins est extrêmement varié. Tous les âges sont concernés, de même pour les parcours professionnels, souvent à l'arrêt : cheminot, architecte, ouvrier en usine, employée administrative, informaticien, fonctionnaire européenne, institutrice, pilote aérienne, formatrice en entreprise, comédienne, travailleuse sociale, auteur-compositeur-interprète, consultante, indépendant retraité, réalisatrice,... Et même... médecin. (Lire « Électrosensibilité : des médecins témoignent », p. 61) Le genre est un élément marquant. Sur quarante-trois témoignages, trente-quatre émanent de femmes, moins d'une dizaine concernent donc des hommes. Les femmes sont-elles davantage touchées par l'électrosensibilité, ou bien ont-elles été plus enclines à répondre à cet appel ? En l'absence de réelle prise en main de ce problème de santé publique par les autorités sanitaires, et sans enquête au niveau national, nous n'en savons rien.

Avant de démarrer la présentation du vécu de nos témoins, un mot sur celles et ceux que nous... n'avons pas rencontrés. Pour certains, la désocialisation est telle qu'un appel publié dans une revue d'actualités sociales ou circulant sur internet a peu de chances d'atteindre sa cible. D'autres raisons existent, comme nous le faisait remarquer une jeune femme : « Les personnes dans les pires situations, vous ne pourrez sans doute pas les rencontrer. Il y a ceux qui vivent dans leur voiture ou en caravane, chez un ami ou dans une région peu habitée et qui ne reçoivent ni courrier ni e-mails. Il y a aussi ceux qui ont dû se réfugier dans des bois et ont presque disparu, n'ayant plus de contact avec personne.

Tous les âges sont concernés, de même pour les parcours professionnels, souvent à l'arrêt

Ils sont comme des SDF (Sans domicile fixe) mais en pire, car les SDF, eux, sont encore visibles. »

Elle a pu être en contact avec ce type de personnes, dont « deux dames très mal physiquement. J'ai essayé de les mettre en contact mais elles étaient réticentes. Mon impression est que, issues de milieux assez aisés, elles se voyaient comme "tombées très bas", il y avait une sorte



de honte de montrer la déchéance dans laquelle elles se trouvaient. La première refusait absolument de me donner son adresse. J'imaginai qu'elle pourrait mourir sans que je puisse l'aider, c'était terrible. La seconde cherchait un pied à terre pour pouvoir quitter son compagnon, un type vraiment pas bien, mais elle était finalement gênée de venir au sein d'une famille... Au final, je n'ai plus eu de nouvelles, ni de l'une, ni de l'autre... Qui sait ce qu'elles sont devenues ? »

Une première réflexion à ce stade : l'exclusion sociale entraînée par la pollution électromagnétique peut aggraver d'autres problèmes sociaux, comme ici la difficulté de prendre son autonomie face à un compagnon nocif. Si la plupart de nos témoins connaissent la bienveillance de leur compagne ou compagnon, il ne s'agit cependant pas d'une généralité. La non-reconnaissance du problème par les autorités s'insinue parfois au sein des couples et, si un parcours commun se poursuit, les difficultés sont cependant nombreuses dans la vie commune. Toutes les activités d'une vie quotidienne normale sont freinées, voire mises à l'arrêt, par exemple la fréquentation des lieux culturels, ou des hôtels et gîtes de vacances. En outre, pour le conjoint soutenant, il subsiste cependant une grande difficulté à comprendre précisément à quel point le corps est touché tout le temps, par une pollution présente partout mais néanmoins invisible. Pour certains célibataires, l'électrosensibilité a été évoquée comme un élément de quasi-impossibilité de rencontre amou-

L'Organisation mondiale de la santé a publié en 2006 une définition du « syndrome des micro-ondes », décrivant les symptômes développés par les « électrohy-persensibles ». Quinze ans plus tard, où en sommes-nous ?



L'EXCLUSION PAR LA POLLUTION ÉLECTROMAGNÉTIQUE : UN TRAVAIL EN ÉVOLUTION

Ce dossier est à situer au sein d'un travail de plus grande ampleur, dont l'introduction a paru dans notre numéro précédent. Même si la préoccupation est bien entendu d'être pleinement compréhensible lors de chacune des parutions, nous ne pouvons nous répéter d'un numéro à l'autre.

Nous renvoyons dès lors le lecteur à notre **numéro 104**, disponible en ligne, pour consulter un balisage des différentes notions utiles pour considérer l'ampleur du problème, aujourd'hui, en Belgique. (Lire « L'exclusion par la pollution électromagnétique », aux pages 22 à 27.) Nous y présentons également le lobbying industriel, en partie responsable de la méconnaissance des problèmes liés à la pollution électromagnétique, une trentaine d'années après la mise sur le marché de la téléphonie mobile. Grâce à une contextualisation et à des comparaisons historiques avec d'autres problèmes sanitaires aujourd'hui établis - pollution de l'air, amiante, tabac -, nous évoquons les pressions et tactiques industrielles pour étouffer les méfaits sanitaires des technologies sans fil. (Lire « Problèmes sanitaires et science sous influence », aux pages 28 à 32.) Le lecteur pourra également y trouver des pistes de lecture pour un compte-rendu des connaissances scientifiques au sujet des effets biologiques des rayonnements électromagnétiques. En fin de dossier, nous avons publié trois premiers témoignages détaillés, parmi les dizaines recueillis pour cette étude (Lire « Pollution électromagnétique et santé : trois générations de femmes exposent les impacts sociaux », aux pages 33 à 45.)

Enfin, pour cerner pleinement le sujet, nous encourageons le lecteur à se tourner vers notre **numéro 102**, où se trouve un dossier publié lors de l'arrivée de la 5G, lancée en Belgique au cœur du premier confinement du début de l'année 2020. Nous y faisons le point sur les normes censées encadrer les rayonnements en Belgique, pour constater comment elles reposent en fait sur des critères fixés par l'industrie. Lire « Dans le futur jusqu'au cou », « Rayonnements électromagnétiques : aucune norme sanitaire n'existe » et « Pour favoriser la 5G, les autorités ignorent la situation sanitaire », aux pages 26 à 37. L'appel qui nous a mis en contact avec nos témoins s'y trouve à la page 37.

Ensemble ! 102 (juin 2020) et 104 (décembre 2020) disponibles sur : www.ensemble.be

⇒ reuse, soit car les conditions de vie imposées sont difficilement vivables, soit simplement en regard de possibilités de rencontres grandement réduites.

Un parcours du combattant

Lors de nos entretiens, nous avons invariablement posé la même première question : « Comment avez-vous découvert votre électrosensibilité ? » Le premier élément fondamental est qu'à peu près toutes et tous n'avaient jamais entendu parler du syndrome des micro-ondes avant d'en subir les symptômes. Pour disqualifier l'alerte sanitaire lancée par les électrosensibles, il est parfois affirmé que cette explication leur aurait été « suggérée », les mettant en quelque sorte sur une « mauvaise piste » pour expliquer leurs problèmes de santé. Or, précisément, avant d'identifier la source du problème, toutes les pistes ont généralement été explorées, parfois sans réponse concluante des professionnels de santé de diverses disciplines. Cette situation entraîne un parcours d'incertitude long et chaotique.

Dans le même ordre d'idées, on qualifie souvent les personnes se plaignant des effets des rayonnements électromagnétiques de « rétrogrades » : elles seraient opposées au progrès et aux nouvelles technologies. Nos témoins ne correspondent nullement

La non-reconnaissance du problème par les autorités s'insinue parfois au sein des couples et, si un parcours commun se poursuit, les difficultés sont cependant nombreuses dans la vie commune

à cette image, bien au contraire : avant de voir leur santé touchée par les engins sans fil, ils en étaient parfois carrément de fervents amateurs, ce qui peut d'ailleurs expliquer la fréquence et l'intensité des expositions subies.

L'existence d'une description par l'OMS du syndrome des micro-ondes n'était parfois jamais arrivée à l'oreille de nos témoins. La découvrir provoque alors une incompréhension totale face au déni rencontré auprès du corps médical. Sidéré, un témoin s'est exclamé : « *Mais alors, à quoi sert donc l'OMS ?* » Car la description de leur état physique, évoquée avec nous avant la lecture des termes de l'OMS, rejoint parfaitement le contenu de cette définition. Pour une personne, l'OMS a servi de véritable « soulagement » par la confirmation, enfin, de l'expérience vécue. Les larmes aux yeux, elle se voyait en outre légitimée envers son conjoint, présent lors

de l'entretien. Nous avons vécu là la démonstration concrète de l'urgence d'organiser une campagne d'information envers le grand public : ne pas être reconnu par les proches peut ajouter d'autres difficultés à celle de l'état physique dégradé.

Que nous dit l'OMS sur le syndrome des micro-ondes ? « La sensibilité vis-à-vis des champs électromagnétiques a reçu la dénomination générale : Hyper sensibilité électromagnétique. Elle comprend des symptômes exprimés par le système nerveux comme les maux de tête, la fatigue, le stress, les troubles du sommeil, des symptômes cutanés comme des picotements, des sensations de brûlure, des démangeaisons, des douleurs et des

que la nuit, je ne pouvais pas poser la tête sur l'oreiller, ça brûlait. Regarder l'écran de mon ordinateur était devenu une souffrance, j'avais des spasmes dans les mains et dans les pieds, des picotements, des paralysies faciales... Une fois, dans le train, j'ai ressenti une sorte de paralysie sur tout un côté... J'ai eu très peur de quelque chose de grave et suis allée à l'hôpital : ils n'ont rien compris à ce qui m'arrivait... ».

La prise de conscience de la sensibilité aux rayonnements engendre un sentiment de catastrophe car « c'est présent absolument partout. Comment va-t-on faire ? Hélas, tout ce qui suit est à la hauteur de ce sentiment premier de catastrophe ». Dans un contexte envi-



crampes musculaires ainsi que beaucoup d'autres problèmes de santé » (1). Voilà pour la théorie.

En pratique, comment nous ont été décrits les symptômes ? Pour une jeune femme, les principaux tiennent en « des endolorissements des membres, jusqu'à une impression de suppression de ceux-ci. Au niveau de la tête, j'ai l'impression qu'on me coule du béton sur la boîte crânienne, et à l'intérieur ça chauffe. Cela s'accompagne d'une perte d'énergie colossale, ça me vide... Mon corps lutte contre cette agression en permanence ». Une seconde nous dit avoir ressenti « de grandes inflammations à l'arrière de la tête, au point

ronnemental où cette pollution est omniprésente, il n'y a aucune échappatoire, aucun moyen de reposer son corps, l'épuisement est total et les symptômes s'aggravent souvent avec le temps. En guise de déclenchement du syndrome, les personnes évoquent l'atteinte d'un seuil, au-delà duquel l'exposition globale supportable par leur corps a été dépassée. En outre, par la suite, le seuil de tolérance quotidien semble baisser progressivement. Pour un problème dû à une pollution invisible, incolore et inodore, aux conséquences également invisibles sur le corps, nos témoins recourent souvent aux métaphores pour exposer leur situation. « En m'éveillant, j'ai l'impres- »

L'ampleur de la catastrophe est palpable car « c'est présent absolument partout. Comment va-t-on faire ? Hélas, tout ce qui suit est à la hauteur de ce sentiment premier de catastrophe »

⇒ sion d'être une baignoire, dont l'eau serait mon énergie du matin, nécessaire pour la journée. Chaque confrontation avec des rayonnements représente l'enlèvement du bouchon, et l'énergie s'en va progressivement. Ça peut aller très vite, selon l'intensité, la proximité et la durée du rayonnement, mais en plus certains matins il n'y a carrément pas d'eau dans la baignoire ! Je peux commencer la journée déjà très mal. Ça fait des années que ça dure, je suis totalement épuisée... »

La découverte est progressive, les doutes plus ou moins prégnants. Certaines personnes ont un parcours très long, composé de mois et années de symptômes inexplicables, accompagnés du manque de soutien et d'information du monde médical. Souvent, l'exposition sur le lieu de travail a une part importante dans le déclenchement de l'électrosensibilité. Pour cette jeune femme : « Il m'a fallu plus ou moins un an avant de faire le lien, un an d'errance médicale. Je souffrais au début d'acouphènes, d'insomnies très fortes et de troubles cognitifs, principalement des troubles de la mémoire. J'ai consulté des neurolo-



Combien de fois par jour voyons-nous une personne immobile et silencieuse, en attente du « retour » à la relation sociale de la personne qui l'accompagne, plongée dans son téléphone ?

gues mais ils me disaient qu'il n'y avait aucun souci. Au bout d'un an c'est devenu beaucoup plus grave, j'ai commencé à me rendre compte que j'étais mieux à certains endroits, et quand j'allais sur mon lieu de travail les symptômes étaient très présents. J'ai tout envisagé, mais ça ne pouvait pas être psychologique car j'y étais depuis un an à mi-temps, je n'étais pas submergée de travail et surtout je l'aimais bien, je m'entendais bien avec mes collègues, ça correspondait à ce que je voulais à l'époque... Tout allait bien, je ne pouvais pas mettre ça



MÉTHODOLOGIE

Pour réaliser le présent « état des lieux » des conséquences de la pollution électromagnétique, nous nous sommes basés sur le récit du vécu des personnes dites « électrosensibles ». Après la publication de notre appel à témoignages, nous avons constaté une grande attente de pouvoir s'exprimer sur ce problème sanitaire mal connu du grand public, et surtout encore non reconnu par les autorités de notre pays.

Nous avons sillonné la région wallonne et les dix-neuf communes bruxelloises, entre le dernier jour du mois de juin et le dernier du mois d'octobre 2020, pour des entretiens semi-structurés. Parmi la cinquantaine de contacts établis, trente-six personnes ont finalement pu être rencontrées pour livrer leur récit de vie, auxquelles il faut ajouter sept témoignages reçus par écrit. Nombreuses sont les personnes

à avoir évoqué le soulagement de pouvoir être écoutées sans jugement, tellement les interlocuteurs dans la vie quotidienne - parfois depuis de nombreuses années - ont pu être dans le scepticisme et le déni, voire carrément le rejet et la disqualification. Le socle de cette présentation est donc l'expérience vécue directement par nos témoins.

Nous ne pourrions hélas pas tout aborder ici, nous exposerons dès lors les traits les plus importants pour démontrer l'urgence d'une prise en compte de la situation par les autorités sanitaires. Les constats établis seront ultérieurement soumis aux instances citées par nos témoins dans leurs récits et nous tenterons de recueillir leurs réactions au contenu de ces témoignages, leur état de (re)connaissance du problème, et surtout tenterons de connaître leurs éventuelles initiatives ou projets à ce sujet : l'Inami, la médecine du

travail, les syndicats, les associations de patients, les associations luttant contre les discriminations, les parlementaires travaillant à la reconnaissance de l'électro-hypersensibilité, etc.

Nous avons bien entendu assuré l'anonymat à tous nos témoins, le but étant de réaliser une « photographie » du problème, aujourd'hui, en Belgique (francophone). Même si la plupart des personnes sont prêtes à en parler tout à fait ouvertement, l'anonymat a joué un rôle dans le succès de l'appel, car comme nous le dit une personne au parcours difficile sur son lieu de travail : « Le fait que ce soit anonyme est important, en tout cas pour l'instant. Parce que les réactions sont encore parfois violentes ! » Que toutes les personnes ayant répondu à l'appel à témoignages soient ici chaleureusement remerciées.

sur du stress, ça n'avait aucun sens. »

Il est évident qu'une prise de conscience précoce, avec un soutien médical, éviterait des aggravations et des basculements terribles, ainsi que la poursuite de l'exposition. « Ces différences selon les lieux m'ont fait penser à un problème environnemental, mais je ne pensais pas aux rayonnements... Jusqu'à ce que j'atteigne ce que j'appelle un "point de rupture", c'est pour moi le moment où mon corps a été dépassé et n'arrivait plus à se rééquilibrer. Avec mon mi-temps je rentrais chez moi et, après quelques jours, je retrouvais une forme d'équilibre. Mes symptômes se calmaient puis je retournais au travail et ça recommençait, etc. Je n'avais pas encore complètement basculé dans la "maladie" et l'invalidité. » Après un moment, fin 2012, tout s'est emballé. « Mes symptômes se sont considérablement aggravés, d'autres sont apparus : vertiges, pertes d'équilibre, picotements et rougeurs sur la peau, maux de tête, j'avais mon cerveau comme une pile électrique, comme incapable de se calmer, des insomnies terribles,... J'en étais à prendre plusieurs somnifères à la fois et à ne pas dormir malgré eux. J'ai commencé aussi à tout ressentir de manière extrêmement forte, c'était cauchemardesque. C'est à ce moment-là que j'ai pu faire le lien entre mes symptômes et mon exposition aux ondes électromagnétiques. Trop tard malheureusement... »

L'information sur l'électrosensibilité, à grande échelle, est une urgence. Au moment où le lecteur consulte ces lignes, des personnes en Belgique sont dans une situation d'« errance sanitaire », en souffrance sans identifier l'origine de leur problème. Par manque d'information, elles continuent en outre à utiliser les engins sans fil et à subir des rayonnements proches : avec la complicité du déni officiel, elles aggravent leur état de santé.



SÉMANTIQUE ÉLECTROSENSIBLE

Si l'Organisation mondiale de la santé nous parle d'« électrohypersensibilité », nous désignons cependant les personnes touchées par le « syndrome des micro-ondes » sous le simple terme d'« électrosensibles », pour une facilité de lecture. Signalons en outre que, bien entendu, le terme ne vise pas à créer une catégorie de gens qui seraient « différents » : tous les Belges sont concernés par les interactions du vivant avec l'environnement électromagnétique qui est désormais le nôtre.

L'organisme humain - par son cerveau notamment - fonctionne avec des influx nerveux électriques, tout individu est donc lui-même, dans sa chair, concerné par le vécu de nos témoins. Si le corps de ces derniers a lancé l'alerte sur l'agression électromagnétique envers le vivant, s'ils sont en état de conscience directe des comportements à risque, les pathologies favorisées par ces rayonnements concernent potentiellement tout individu. S'il faut bien utiliser un terme pour décrire une réalité, nous réfutons cependant la « stigmatisation » des électrosensibles comme des « gens à part », une attitude propice à l'exclusion et à une poursuite de la fuite en avant technologique dans laquelle nous sommes plongés. « Faire société », cela signifie se soucier de tous ses membres, et des nécessités de permettre une vie normale et satisfaisante à toutes et tous.

Souvent, l'exposition sur le lieu de travail a une part importante dans le déclenchement de l'électrosensibilité

Réconfort médical ?

Après la description de la découverte des maux, nous avons évoqué les rapports avec le médecin, logiquement l'un des premiers interlocuteurs au sujet de l'état de santé. Dans la prise en compte de ce problème sanitaire, dit « émergent », les médecins ont un rôle crucial à jouer, c'est évident. Dans le parcours de nos témoins, les rapports avec le monde médical ont été extrêmement variés, et peuvent être classés grosso modo en trois catégories « d'accueil ».

En tête, plaçons les médecins traitants parfaitement informés du problème posé par les effets biologiques des micro-ondes. En guise de soutien, ils ont parfois acté la situation dans un certificat médical en bonne et due forme, dont l'effet peut s'avérer capital dans le parcours social d'un électrosensible. (2) La seconde catégorie de médecins, tout en avouant une certaine méconnaissance du problème et une impuissance face à celui-ci, ont cependant fait preuve d'une écoute bienveillante. Cela représente selon nous un minimum, et dénote en

outre d'un degré fondamental de curiosité personnelle sur l'évolution de notre société. Les membres de la troisième catégorie, hélas, ont réservé un accueil problématique aux personnes décrivant les manifestations du syndrome des micro-ondes dans leur existence. En regard de leur rôle social, les réactions ont parfois pu être carrément scandaleuses.

Certains professionnels de la santé sont dans une situation de déni extrême, voire partent dans la colère, tel ce neurologue criant en pleine consultation sur son patient, très calme : « Qu'est-ce que vous voulez ? Qu'on arrête le téléphone ? Je vois qu'on ne peut pas parler avec vous... », un cri accompagné de la rédaction d'une lettre recommandant l'envoi en psychiatrie. Comment est-il possible pour un médecin d'accueillir un patient de cette façon ? Comme nous le disait une dame : « Mon mari et moi avons la chance d'avoir pu mettre les pièces ensemble, mais il y a beaucoup de gens pour qui ce n'est pas évident de comprendre... » Il n'est pas incongru d'imaginer des parcours de vie totalement



VIOLATION DE DOMICILE

Un des problèmes de la pollution électromagnétique tient précisément dans son omniprésence. Même confinés chez eux, les électrosensibles ne sont nullement à l'abri, ni des émissions par les opérateurs de téléphonie mobile, ni des installations des voisins. Il n'est donc pas question de pouvoir se réfugier chez soi pour y trouver du réconfort, bien au contraire.

Un monsieur nous a raconté ses problèmes de voisinage à ce sujet : « *J'habite dans une petite maison à deux étages, je suis en haut et j'ai une voisine dessous. Avec les précédents voisins, ça se passait bien, c'était vivable. Avec elle, c'est différent, elle ne veut rien entendre. Quand je cherche un accord, elle me répond "tout le monde a du wifi" ! Moi pas, c'est mon choix en plus d'être une nécessité physique. Elle me dit : "Si c'est comme ça, va vivre dans les bois !" Évidemment, je ne suis pas d'accord, je suis censé avoir le droit de vivre où je le désire, et je n'ai pas à subir l'environnement qu'elle a choisi, elle. C'est totalement intrusif. Un jour, je suis allé lui montrer le bouton à pousser pour éteindre le wifi quand elle n'est pas là. Elle m'a hurlé dessus : "NON, NE TOUCHE PAS ! Pas question, dehors, tu es chez moi". Sauf que c'est elle qui est chez moi, avec son installation, en permanence, et je ne suis plus d'accord. Elle m'a même hurlé : "Tu n'as qu'à mettre des protections !"** »

Nous sommes dans l'irrationnel, dans une situation où on ne peut même pas discuter... Depuis, le dialogue est rompu, j'écris des lettres, elle ne répond pas, j'écris un recommandé, elle ne répond pas... J'ai donc contacté le propriétaire, plutôt d'accord avec moi, mais il ne peut pas lui imposer de couper le wifi, ce n'est pas dans le bail. J'ai essayé qu'il demande de couper de 22h à 8h, que je puisse au moins dormir... Il lui a parlé de savoir-vivre, "même si tu ne sens rien, tu es aussi impactée", lui a-t-il dit. Je fais déjà d'énormes concessions, j'accepte d'encaisser physiquement le soir et le week-end quand elle est là et qu'elle coupe la nuit et quand elle est absente. Normalement elle devrait câbler son internet, ce n'est pas compliqué, c'est ce à quoi j'aurais droit. Elle ne veut rien savoir, je suis forcé de vivre dans sa pollution et d'être mal en permanence. Je vais donc devoir aller en justice de paix. Pour le moment, deux nuits sur trois, je dors à huit kilomètres de mon domicile, dans un chalet... »

* Les protections évoquées par cette voisine consistent en des matériaux de blindage, extrêmement onéreux, bloquant les rayonnements par l'effet « cage de Faraday ». Voir à ce sujet l'encadré « Matériaux de protection » dans « L'exclusion par la pollution électromagnétique », Ensemble n°104, page 24.

⇒ bouleversés par cet « accueil » problématique : des patients ont-ils remis ce type de lettre à leur médecin généraliste ? Quelle a été la réaction de celui-ci, face au conseil d'une psychiatrisation ?

Au fond, pourquoi ce neurologue est-il heurté au point de crier sur un patient ? L'analyse de certains témoins au vécu similaire identifie ces derniers comme d'intenses utilisateurs des nouvelles technologies, sans doute incapables de remettre en question leurs pratiques personnelles. Si ces faits datent de plusieurs années, des descriptions plus récentes nous sont parvenues. Une personne chez qui le syndrome vient de se déclarer nous a écrit en décembre 2020, le dernier mois d'une année marquant donc le début de son parcours médical d'électrosensible. « *Aujourd'hui je suis allée faire des tests auprès d'un neurologue et j'en suis sortie en pleurant. J'espérais trouver de l'aide et du soutien, je me disais que c'était la personne idéale par rapport à mes acouphènes dont le volume a augmenté, un symptôme parmi d'autres apparus depuis l'installation de nombreuses nouvelles antennes dans mon quartier... Mais le "spécialiste" était coincé dans son schéma mental et n'a tenu aucun compte de mon vécu au contact des micro-ondes. Il essayait par ses questions normées de me faire entrer dans ses cases à lui. Je lui ai parlé de l'effet du wifi sur le volume de mes acouphènes, il ne s'arrêtait même pas et posait la question suivante... Ça me heurte à chaque fois de me confronter à des "soignants" dénués de toute capacité d'écoute. »*

Quel pourcentage de professionnels des soins de santé connaissent en 2021 les manifestations du syndrome des micro-ondes ? Comment risquent-ils d'accueillir les gens ? Impossible de le savoir et, en outre, aucune information officielle ne semble diffusée auprès du monde médical. Les électrosensibles, quand ils en ont les « capacités », doivent s'informer eux-mêmes pour ensuite croiser les doigts au moment d'en parler à leur médecin. Soulignons qu'en raison des réactions médicales, certains patients décident simplement de ne plus en parler ! « *Quand j'en parlais à mon médecin, il m'écoutait poliment mais ça le faisait plutôt rire, donc je n'en ai pas parlé à d'autres médecins. En me renseignant, j'ai constaté l'absence de traitement contre l'électrosensibilité, donc j'ai assez vite compris qu'on se retrouve bien seul là-dedans. »* Voilà donc l'une des explications de l'étouffement et de la méconnaissance de l'ampleur exacte du phénomène.

L'impossibilité de recevoir une réponse médicale et un réconfort auprès de ces acteurs fondamentaux du bien-être sanitaire peut aller très loin. Une jeune femme raconte qu'il s'est bien agi d'un véritable « *parcours du combattant où j'ai dépensé beaucoup d'argent. Les spécialistes sont encore souvent dans leur tour d'ivoire. Les généralistes sont des gens de terrain, ils prennent plus de temps pour dialoguer. Enfin, je crois... Pour ceux que j'ai rencontrés, ils commencent à se rendre compte qu'il y a un problème, puisqu'ils sont de plus en plus sollicités. Il est logique de les interpeller lorsqu'on se lève trois fois par nuit, en se disant qu'on va crever ou que la seule solution est de se défensterer... Parce que j'y ai pensé. Je suis quelqu'un de lucide, je ne pars pas du tout en vrille*

LES OPÉRATEURS "MOBILE" INQUIETS



au niveau émotionnel, mais c'était un tel désespoir, tellement épouvantable, que j'y ai pensé. Les médecins de proximité doivent entendre ce genre de récit et, à terme, y être sensibles ». Parmi nos témoins, une dizaine de personnes ont déclaré avoir pensé, durant ce parcours d'errance médicale, à « en finir ». Le constat, implacable, est là : retrouver son corps d'avant, libéré de l'agression électromagnétique - ne fût-ce que pour quelques jours ! - est un désir irréalisable. Le corps, la santé et le quotidien sont parfois tellement démolis, constamment et tous les jours de l'année, que tout arrêter apparaît comme le seul moyen de connaître soulagement et apaisement. Pour être clair : le déni du monde médical est, en soi, un grave problème de santé publique.

Par ailleurs, il ne s'agit pas seulement du syndrome des micro-ondes, mais aussi des pathologies à venir dont il est le signe. Une témoin a jugé important de nous faire part, des mois après notre entretien, de cette informa-

Quel pourcentage de professionnels des soins de santé connaissent en 2021 les manifestations du syndrome des micro-ondes ? Comment risquent-ils d'accueillir les gens ?

tion : « Un ami a eu une tumeur au cerveau il y a une dizaine d'années. À cette époque-là, le neurochirurgien décrivait comme improbable un lien avec le téléphone portable. Il parle tout à fait autrement aujourd'hui ! Durant des examens récents, mon ami a demandé innocemment s'il y a plus de tumeurs au cerveau qu'avant... » Réponse ? « Il lui a dit que : « Ça explose. Avant, dans les années nonante, nous avons surtout des personnes de plus de soixante ans, aujourd'hui ils sont plus jeunes, il y en a beaucoup entre vingt et trente ans ». » Toujours naïvement, il lui en demande la cause, « le neurochirurgien répond tout de

⇒ suite : *“les pollutions de toutes sortes, les ondes électromagnétiques, le téléphone portable, le wifi,... Il n’y a pas de doute”. Il semblait exaspéré en disant “rien à faire, ils vont continuer”. »* Comment dire ? Face à ce type de constat sur le terrain, les autorités de ce pays vont-elles réagir ? Quand ?

Pourquoi un tel rejet, se demandent les électrosensibles, émanant notamment du monde médical ? Si les médecins interrogés aux pages suivantes livreront des éléments de réponses dans leurs témoignages, notons ici la déclaration d’une jeune femme : *« Ils sont sur la défensive... Aujourd’hui je sais pourquoi, car c’est comme une drogue, je le sais car je l’ai vécu moi-même. Par la force des choses, j’ai du recul puisque je ne peux plus utiliser de smartphone, mais en repensant rétrospectivement à mes comportements, il est clair que nous sommes face à des comportements addictifs. Le rejet vient aussi parce qu’ils ont peur pour leur gadget, quelque part ils ont tous peur, le médecin comme les autres. »*

Tentons de terminer cette section du récit par une note quelque peu optimiste, avec un de nos témoins : *« Cela semble évoluer, aujourd’hui quand je demande aux médecins de couper les machines durant la consultation, ils sont plus nombreux à le faire, j’ai donc*



MIS À DISPOSITION VIA LA LICENCE CREATIVE COMMONS PAR LE SITE FLICKR



CYNISME INDUSTRIEL

Deux personnes ont relaté leurs discussions sur l’agression électromagnétique avec les employés des boutiques des opérateurs de téléphonie mobile. Les réactions sont plutôt intéressantes. La première dame, résidant dans une petite ville de Wallonie, raconte qu’elle y a « demandé si Proximus risquait d’un jour supprimer les téléphones fixes, ce qui serait catastrophique. Le vendeur m’a répondu que non, car on ne peut pas obliger quelqu’un à acheter un portable. Je me suis dit “ouf!”, tout de même une bonne chose... Puis il me dit : “oui, je suis au courant, je sais que je vends des choses qui vous tuent. Je conscientise sur ma page Facebook personnelle”. Je n’en revenais pas ! » Lors du lancement de la 5G, elle a en outre contacté l’Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT), l’organe régulateur du secteur, en expliquant ne pas supporter les rayonnements (déjà des 2G-3G et 4G), et ne pas pouvoir envisager une couche supplémentaire. Réponse de la fonctionnaire ? « Elle m’a dit : “Partout il y aura la 5G. Si vous ne supportez pas, si vous

en êtes malade, vous n’avez qu’à rester chez vous !” »

Chez Orange, même type de discussion inattendue pour un autre témoin. « Il faut faire l’exercice d’aller parler dans les boutiques de télécom, ça peut valoir la peine. J’ai un jour demandé au vendeur ce qu’il pensait de la 5G : “La 5G c’est trop fort. La 4G c’est déjà trop fort, et c’est suffisant, on n’a pas besoin de la 5G”. J’étais déjà très étonnée, puis il enchaîne, “regardez les ordinateurs, ils sont câblés, beaucoup de “collaborateurs” sont tombés malades... On n’a plus qu’une borne wifi, placée le plus loin possible des vendeurs, à part ça on a décidé de tout recâbler dans la boutique”. Est-il au courant que c’est nocif ? “Oui, on est tous au courant, chez moi j’interdis le téléphone dans la chambre, je n’ai pas de wifi, que de l’internet câblé. Je n’ai pas d’enfants, mais si j’en avais je ne les laisserais pas toucher une tablette”. Il semblait dire qu’Orange les prévient, mais je ne sais pas comment, il a coupé court à la discussion... Je lui ai tout de même signalé l’absence d’information envers le public. Sûr de lui, il dit : “nous devons suivre la loi, elle

exige uniquement les indications de valeurs de rayonnement dans le mode d’emploi de la machine, ce sont aux gens à s’informer”. Incohérence totale, en repassant devant le magasin j’ai un jour aperçu une vidéo exposant comment booster le wifi à la maison... »

Nous ne savons pas comment ce second opérateur communique à ses travailleurs au sujet de la nocivité de ses produits, mais pour le premier, rappelons l’existence d’une vidéo interne destinée aux travailleurs de Proximus, dans laquelle l’employeur tient un discours différent de celui tenu en direction du grand public : il y invite son personnel à la prudence au contact de ses propres produits*.

* La vidéo « Solutions sans fil - quelques conseils malins » est disponible en ligne, en tapant son titre dans un moteur de recherche. Lire également « Proximus invite ses travailleuses et travailleurs à la prudence au contact de ses produits ! », 23 septembre 2020, sur le site d’Inter-Environnement Bruxelles. www.ieb.be



l'impression que ça commence à être acquis. Avant, on me regardait comme si je venais de la planète Jupiter. » Dans le positif toujours, rappelons un autre signe d'évolution favorable : la publication d'un appel à la réaction du monde médical en Belgique, signé par plus de cinq cents médecins, accompagnés d'autant de professionnels de secteurs paramédicaux. La première phrase de celui-ci est claire : « *À l'aube du déploiement de la 5G, des professionnels de la santé belges sonnent l'alerte* » (3). Face à un appel de plus de mille professionnels de la santé, ne serait-il pas logique qu'une prise en main du problème soit mise à l'agenda par le ministre de la Santé ? Va-t-il convoquer les signataires de cet appel, pour une audition ? Ce serait le minimum...

Durant la rédaction des résultats de cette enquête, nous avons rencontré trois étudiantes en Santé environnementale, dont deux effectuaient un stage à l'institut de santé publique Sciensano. L'objet de leur stage tenait dans la rédaction d'outils d'informations sur l'électrosensibilité à destination des professionnels de la santé, afin d'améliorer l'accueil et la prise en charge dans le monde médical en Belgique. Ces outils d'information ont également pour but d'élaborer une présentation vulgarisée du vécu des électrosensibles à destination du grand public. Leur démarche, extrêmement louable, nous mène cependant vers cette interrogation : faut-il que des étudiantes portent de l'intérêt à ce grave problème de santé publique - et se chargent du travail - pour améliorer les soins de santé dans notre pays ? Sur le site de l'institution publique accueillant ces stagiaires, la première phrase est la suivante : « *Sciensano, ce sont plus de 700 collaborateurs qui s'engagent chaque jour au service de notre devise "toute une vie en bonne santé"* » (4).

Coupable d'être victime

Parallèlement aux contacts médicaux, nous avons évoqué avec nos témoins les réactions de l'entourage, pour constater que l'exclusion sociale peut commencer au sein même de la famille ou du cercle d'amis proches. Souvent, après le parcours du combattant de la découverte, un autre combat commence : se confronter aux réactions sociales.

Les problèmes résultent en général de l'incompréhension et de l'incrédulité, mais trouvent également leur source dans des questions « pratiques », car parfois les membres de la famille ont envie de poursuivre avec les technologies sans fil, ce qui est impossible physiquement. Le rythme de vie imposé par les troubles du sommeil peut également créer des problèmes au sein d'un couple ou d'une famille. Une jeune femme expose : « *Les réactions étaient terribles, j'ai vécu du rejet, c'était d'ailleurs la première fois de ma vie... J'ai eu la naïveté de dire ouvertement ce dont je souffrais, et j'ai vu les regards changer. En*

Souvent, la pression sociale est telle que les électrosensibles cessent carrément d'en parler avec leurs proches ou leurs relations plus éloignées

parler aujourd'hui avec vous m'émeut encore, huit ans plus tard, parce qu'en fait c'est un peu comme la double, et même la triple peine. On souffre terriblement, ensuite on n'a aucune reconnaissance, aucun soutien médical, mais en plus on se prend ce rejet de la société. J'ai vécu une forme de mise à l'écart sur mon lieu de travail, ce qui a aggravé le traumatisme et la souffrance que je vivais déjà. Je n'arrive toujours pas à comprendre ce rejet, venant parfois de gens qui travaillent justement dans des associations de soutien social et psychologique. Je ne m'attendais pas du tout à ces réactions. »

Les électrosensibles doivent sans cesse s'opposer au scepticisme d'autrui, voire à un farouche négationnisme. La violence est d'autant plus forte qu'elle est incompréhensible pour la personne en souffrance : pourquoi donc inventerait-elle cette expérience négative ? Cette absurdité ajoute une épaisse couche de difficultés. Il semble que l'omniprésence des technologies et l'intense publicité réalisée pour ces produits font entrer ceux-ci dans une certaine forme de « normalité incontestable », le grand public n'arrive pas à croire possible une telle promotion pour des produits nocifs. En corollaire, nier les constats des électrosensibles en devient « légitime », au-delà du vécu et des observations des victimes de la pollution électromagnétique. De ce discrédit résulte souvent un isolement social, s'ajoutant à la nécessité de ne pas fréquenter les lieux où les rayonnements sont très présents.

⇒ Le « réflexe » de rejet est parfois plus intime, car l'existence de ces troubles de santé va à l'encontre de pratiques personnelles totalement banalisées. La remise en question n'est pas simple, les gens n'imaginent plus comment fonctionner sans ces engins technologiques voire, pour les plus jeunes, n'ont connu que ça. Une jeune femme raconte : « Dans ma famille ils en ont eu marre, ça a été très compliqué. Bizarrement, les réactions les plus positives venaient des étrangers à mon entourage direct. Vous n'imaginez pas tout ce que j'ai entendu pour contourner une remise en question personnelle, car reconnaître mon problème signifierait en quelque sorte que ça peut leur arriver un jour... On m'a même dit : "Mais enfin, pourquoi aller te protéger des ondes, des choses fabriquées par des humains avec du matériel humain". C'est totalement absurde, les catastrophes nucléaires sont aussi causées par des humains, par exemple... Je n'avais pas l'impression d'être reconnue ni prise au sérieux. D'autres disaient comprendre mais ajoutaient qu'ils ne pouvaient rien pour moi. »

S'il est impossible d'échapper aux rayonnements, certains actes minimalistes permettent cependant d'atténuer les maux, par exemple le fait de couper les sources les plus proches, le wifi et les smartphones. Lors de nos visites nous avons constaté, sur

Les individus se trouvent placés en permanence en « mode travail », susceptible d'être contactés à toute heure et tous les jours de la semaine par un chef ou un collègue

les portes de nos témoins, un avis tenant en un logo avec un téléphone barré. Cette « demande » n'est pas toujours suivie d'effet, « ils estiment que je perturbe leur liberté et leur confort en leur demandant de couper leurs machines, alors que c'est ma santé qui est en jeu ! Car en cas d'exposition importante, la souffrance reste encore présente après leur départ, mon corps met du temps à se "remettre". Malgré cela, soit ils ne coupent pas et il faut le supporter, soit ils acceptent d'éteindre et on constate progressivement une coupure du contact avec ces personnes, ils finissent par ne plus nous voir...



SOUJETS AUX RAYONNEMENTS DÈS LA CRÈCHE

À ses débuts, l'information circulait sur une nocivité à long terme du téléphone portable, et la nécessité de ne pas l'utiliser avant seize ans. Par la suite, des médecins ont lancé des appels à ne pas exposer les enfants de moins de douze ans (1). Des conseils non respectés, nous le savons aujourd'hui. Ensuite le wifi est apparu, les smartphones, etc. Quel est donc, aujourd'hui, l'âge en dessous duquel ne pas descendre ?

Lorsqu'une femme découvre son électrosensibilité et la violence des rayonnements électromagnétiques sur le corps humain, elle cherche logiquement à protéger son enfant. « Mon fils va à la crèche. Du jour au lendemain, j'ai remarqué des tablettes connectées dans les mains des travailleuses pour enregistrer l'arrivée et le départ des enfants. Par la suite, on a commencé à recevoir des e-mails journaliers sur l'heure à laquelle il arrive et part, s'il a bien mangé, etc. J'ai demandé à mon compagnon s'il les reçoit, et oui. J'y ai évidemment vu plusieurs problèmes. Au niveau de la vie privée, c'est intrusif. Ça va bien entre nous, mais je ne trouve pas normal que mon compagnon sache nécessairement à quelle

heure je suis allée à la crèche ! Je ne comprends pas pourquoi je reçois ça, en plus parfois les heures sont erronées, j'y vais à 16h et il est marqué 17h30, ça pourrait donc entraîner des problèmes pour des couples où il y aurait des tensions. Et ne parlons même pas du nombre de messages annuels stockés sur les boîtes mails des deux parents... Nous savons aujourd'hui que les mails ont un coût environnemental en regard de leur stockage dans des centres de données. »

Ensuite, il y a également le problème des rayonnements sur les enfants. « Dans les locaux il y a également une borne wifi et un DECT, je suis donc allée voir la directrice pour parler de mon inquiétude par rapport aux émetteurs et récepteurs, placés à côté des enfants. Je ne désire pas de rayonnements de micro-ondes dans l'espace où mon enfant va passer huit ou neuf heures... Elle a répondu qu'elle va en parler avec la plus haute direction sans penser pouvoir faire quelque chose, car ça vient d'être installé. Le lendemain, je propose de câbler moi-même l'internet, elle me dit qu'on ne peut pas faire de trou. Je demande s'il y a moyen d'éteindre au

moins quand les enfants font la sieste, par précaution... Mais non, éteindre une machine semble être de l'ordre de l'impossible. Elle finit par me dire de ne pas m'en faire, que mon fils va quitter la crèche en septembre... Mais je ne suis pas inquiète uniquement pour mon fils, mais pour tous les enfants ! Elle m'a dit d'aller en parler à la télé ! J'ai contacté l'Office de la naissance et de l'Enfance (ONE) qui nous a envoyé ses recommandations, disponibles sur internet. Ils ne pouvaient pas intervenir car il s'agit d'une crèche néerlandophone. J'ai donc téléphoné à Kind en Gezin, l'équivalent néerlandophone de l'ONE, où on m'a dit : "On vous comprend, on vous encourage à créer un groupe de parents pour faire évoluer les choses." À la crèche ils m'ont dit que tant qu'il n'y a pas une loi, ils feront ce qu'ils veulent. "On respecte la loi, les boîtes wifi ont été achetées au centre commercial. Aucune loi ne dit qu'on ne peut pas en mettre dix, si on veut mettre dix boîtiers, on le fait." Je tiens à préciser que le DECT se trouvait sur un meuble dans l'espace d'activité. Derrière celui-ci se trouve le dortoir, avec un mur fin d'à peine 10 cm. Le premier lit double pour deux bébés, de trois à dix-huit

Tout cela a une incidence sur la vie sociale, c'est une réelle exclusion ». Souvent, la pression sociale est telle que les électrosensibles cessent carrément d'en parler avec leurs proches ou leurs relations plus éloignées. Ne pas être pris au sérieux, voire pire, pousse à ne plus rien dire... Le scandale sanitaire est de ce fait étouffé un peu plus encore, par son « invisibilisation sociale ».

Une personne évoque son « avant » l'électrosensibilité, et l'« après ». « Je suis extrêmement pessimiste pour l'avenir car je repense aussi à moi-même auparavant : au départ je ricanais... C'est dramatique : sans être électrosensible - puisque je ne l'ai pas été pendant des décennies -, quand j'entendais des témoignages, j'imaginai ces gens avec un souci psychologique. Je les voyais attribuer la responsabilité de leurs problèmes à un autre endroit que là où ils devaient se remettre en question... En toute bonne foi, c'est ce que j'ai pensé en voyant les comportements de certaines personnes. Quand ça s'est déclaré chez moi, j'ai compris l'ampleur du problème devant lequel on se trouve. J'en ai parlé autour de moi et j'ai eu les mêmes réactions que j'avais pu avoir, parfois pire... » Tout montre pourtant que la réaction du corps est salutaire, une dame explique : « Tant qu'ils ne ressentent rien, tout va bien... Je n'essaie plus de les alerter. Pourtant c'est dans leur intérêt, car nous ressen-

mois, est collé au mur, donc au DECT ! Les recommandations n'ont pas été respectées et il semble que personne ne soit conscient ou sensibilisé à la puissance de ces technologies... Qui est en charge de contrôler ces installations ? »

On pourrait croire que la balle est dans le camp du monde politique, mais notre témoin a également « téléphoné au ministère de la petite enfance francophone, ils m'ont dit "on vous comprend, on est au courant, mais seuls les parents peuvent bouger et faire évoluer les choses" ! Personne ne veut prendre ses responsabilités, que faut-il faire ? Un jour, je suis arrivée et la puéricultrice était occupée sur la tablette avec de la musique (d'adulte), tous les enfants étaient agglutinés autour d'elle, voir mon fils avec la tête contre ça, ça me rend malade. Quand elle m'a vu, elle a essayé de cacher la tablette... »

Le site de l'ONE renseigne ceci au sujet des babyphones, des engins fonctionnant également avec des micro-ondes : « Placez le babyphone à minimum un mètre du lit (une distance de trois mètres serait idéale). Éteignez l'appareil quand il n'est pas utilisé. N'allumez pas la base si le récepteur est éteint, sinon votre bébé absorbera des ondes pour rien. Évitez si possible les babyphones à micro-ondes (DECT notamment) » (2).

(1) Voir par exemple « Téléphone portable : appel à la prudence », *Le Devoir*, 16 juin 2008.

(2) Brochure « Le matériel de bébé, petit guide pour bien choisir », ONE, 2016, page 52.



OBJETS CONNECTÉS

Les déplacements sont extrêmement compliqués pour les électrosensibles. Un voyage en train, par exemple, représente une souffrance assurée en raison du nombre de smartphones utilisés par les voyageurs. A priori, on imagine l'air plus sain au sein d'un véhicule individuel, mais des surprises peuvent être au rendez-vous... Un couple raconte : « Acheter une voiture aujourd'hui, c'est se confronter aux rayonnements au sein même de la voiture, nous l'avons découvert. Notre nouveau véhicule roulait merveilleusement bien, mais j'ai ressenti une énorme pression au niveau de la tête. On a alors constaté la présence de Bluetooth. Avec l'appareil de mesure des rayonnements, on ne voyait rien à l'arrêt du véhicule, mais dès qu'on enclenchait le contact, bouf, ça montait... »

Un nouveau parcours du combattant s'annonce pour pouvoir utiliser au mieux le véhicule acheté à grands frais. « On a appelé chez Citroën mais ils ne voulaient pas intervenir, car ce n'est pas un "défaut". Au garage où on l'a acheté, ils étaient prêts à nous aider, ils ont démonté pas mal de trucs pour savoir d'où ça venait... À chaque essai, les ondes montaient. Au final, ça nous a coûté 300 euros pour tenter de débrancher les rayonnements mais, bien que nous n'ayons rien connecté, nous n'arrivons pas à supprimer la connexion relative au système de géolocalisation installé lors de la fabrication du véhicule... Au minimum, ça devrait être signalé dans le manuel, avec un choix de couper les rayonnements. » Voilà le genre de déboires relatifs à l'achat d'un engin relativement banal, tel qu'une voiture. Qu'en sera-t-il lorsque nous serons face à des milliers voire millions d'objets connectés dans notre société, projet annoncé des industriels pour le futur de la 5G ? Le choix existera-t-il lors de l'achat d'un frigo, d'un aspirateur, d'une brosse à dents... ? Pour ne prendre que quelques exemples parmi le meilleur des mondes annoncé...

Le vécu des électrosensibles semble être de plus en plus connu, en parallèle à l'augmentation de leur nombre « J'ai un jour voulu essayer un autre modèle, et j'arrive donc avec mes vêtements de protection... J'avais des appréhensions sur les réactions, mais le vendeur n'avait pas l'air surpris ! Il me dit : "Vous m'auriez parlé de ça il y a 48 heures, j'aurais écarquillé les yeux tout grands, mais figurez-vous qu'hier une personne est venue avec le même problème que vous". Notre témoin termine : « Quand on pense que les camions sont équipés d'office de ces systèmes et que cette "technologie" s'étendra obligatoirement à tous les véhicules dans un avenir proche, il y a de quoi paniquer car les phénomènes ne se limitent pas à des pressions au niveau de la tête. J'ai constaté, entre autres, de l'arythmie cardiaque, des troubles de la vue et un dysfonctionnement quant aux temps de réaction et d'appréciations, tels que pour une conduite en état d'ébriété. » Où l'on se rend compte qu'il ne s'agit pas seulement de santé publique, mais également de sécurité routière...



SANTÉ ET DROITS DE L'HOMME

Les statuts de l'Organisation mondiale de la santé sont assez clairs : « La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain. Le droit à la santé comprend l'accès, en temps utile, à des soins de santé acceptables, d'une qualité satisfaisante et d'un coût abordable. »

La Belgique ne souscrit-elle plus à ces droits fondamentaux ? Une jeune maman raconte avoir été « confrontée à une psychomotricienne qui a refusé de s'occuper de mon enfant parce que j'ai demandé de couper la 4G pendant la séance. J'avais compris qu'elle désirait rester joignable. Je lui proposais, pour réduire au maximum les ondes, de garder la fonction appel sur son téléphone portable, tout en coupant wifi, bluetooth, 4G,... Elle a refusé : "Je choisis mon mode de communication avec les autres, j'ai l'habitude de communiquer avec mes enfants en 4G, non, je ne couperai pas la 4G, je vous invite à trouver quelqu'un de plus adapté à vos problèmes". À la suite de cette aventure, j'ai contacté Unia*, qui a été clair sur le fait qu'elle n'avait pas le droit d'agir de cette manière car, m'a-t-on répondu, "Elle est sur son lieu de travail, et vous demandez un aménagement raisonnable" ».

Outre le refus de l'accès aux soins, soulignons que la raison invoquée par cette professionnelle de la santé représente une nouvelle invasion de la vie privée au sein du cadre professionnel. Comme de nombreux individus parmi nos contemporains, toutes les temporalités du quotidien se mélangent à présent dans sa vie. Dans sa situation, elle devrait connaître le caractère nocif de ces pratiques, ainsi que l'existence de campagnes sanitaires invitant à la déconnexion, au respect des horaires de travail, etc.

* Unia est un service public indépendant de lutte contre la discrimination et de promotion de l'égalité des chances.
www.unia.be

⇒ *tons les douleurs, quelque part notre corps fonctionne bien, notre cerveau également. Si un danger visible se présente, on s'écarte, ici le danger est invisible mais bien présent... Or nous, nous le sentons, notre corps capte le danger et envoie le signal de s'en écarter. Malgré ces explications, quand des gens viennent chez moi, j'ai encore des difficultés à ce qu'ils coupent leur machine en entrant. Même s'ils disent me comprendre, ils ne changent rien pour eux ! Rien ! »*

Comme nous l'a dit un témoin : « Quel serait donc l'intérêt à inventer ces symptômes, par ailleurs décrits dans le monde entier... ? » Une dame réagit à ce sujet : « De fait, nous ne sommes pas entendus. Tant que

les gens ne sont pas touchés, ils n'y croient pas... Mais pourquoi ? Nous sommes tous différents, ma belle-sœur a une allergie : lorsqu'elle mange de la roquette, elle a l'œdème de Quincke, dont elle risque de mourir. Moi, je ne suis pas touchée par ce problème, ce n'est pas pour ça que je ne la crois pas. Elle n'y peut rien, ce n'est pas de sa faute, mais elle a ça. Je suis bien obligée de la croire parce que c'est comme ça, c'est la réalité. Je ne vais pas lui dire qu'elle est folle parce qu'elle développe cet œdème. » En matière de pollution électromagnétique, il semble nécessaire de toujours devoir énoncer de simples évidences de ce type.

Enfin, c'est dramatique, mais une personne avoue que « ça aurait été plus facile d'avoir un cancer diagnostiqué, car socialement c'est plus facile ».

Isolement social

Tous les éléments évoqués ci-dessus entraînent un inévitable isolement social, ne fût-ce que par la fatigue. « Souvent, quand on ne dort pas, on doit annuler des rendez-vous, ce qui irrite les gens... À raison, d'ailleurs. Mais comme on ne peut pas vraiment entrer dans les détails des raisons derrière l'annulation, puisque c'est soit inconnu soit rejeté, et parfois violemment, on s'isole inévitablement... » Un autre élément tient dans le lieu de vie, s'il doit changer. Forcément, lorsque des déménagements s'imposent pour tenter de trouver ailleurs un peu d'apaisement, le départ s'accompagne de ruptures de liens. La personne quitte son environnement de vie et, si elle part loin, elle est forcée de supprimer des activités épanouissantes, de ne plus fréquenter les groupes sociaux de l'entourage, etc. La vie sociale antérieure peut se réduire grandement, se limiter à la cellule familiale ou à quelques proches, mais parfois à... personne.

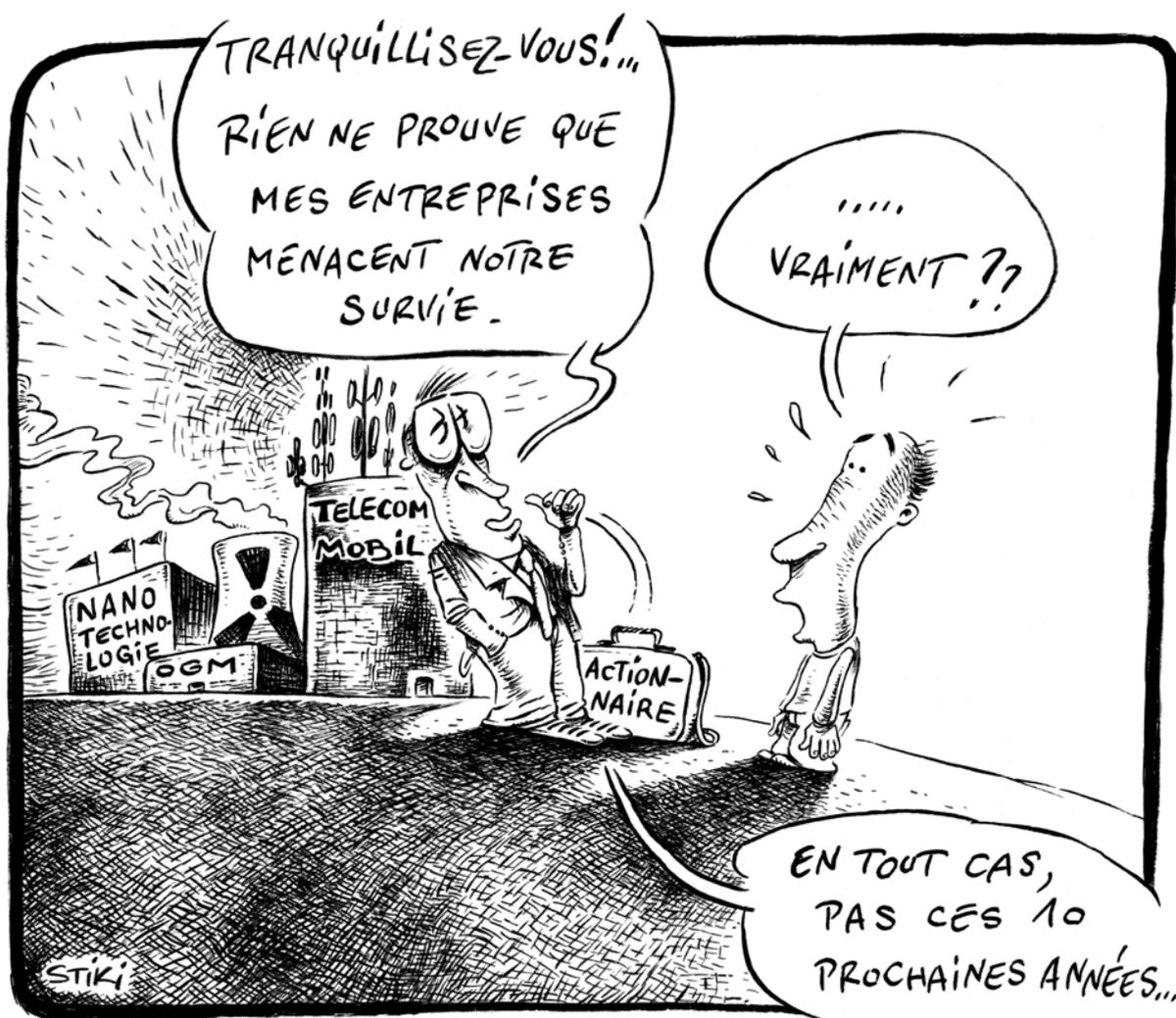
L'isolement est évoqué par de nombreux témoins, telle cette dame déclarant que : « Familialement, j'en souffre, je ne vois plus mon fils, il prend sa mère pour une folle » ou ce monsieur : « Je suis très isolé. Le manque de compréhension crée de l'exclusion. Je ne sais plus aller à des fêtes de famille, car plus il y a de gens un peu moins proches, plus c'est difficile. Plus une personne est proche de moi, plus elle sera tolérante face aux plaintes, aux attentes, aux demandes. Par sympathie, on a peut-être dit à l'assemblée que je vais arriver, qu'il faut couper les smartphones, mais pfff... Tôt ou tard, un smartphone apparaît, un jeune enfant prend celui de papa ou maman, joue avec... Donc finalement, au fil des années, au fil des répétitions de ce genre de moments, on commence à fatiguer, on n'y va plus... » Il poursuit en exprimant, à nouveau, l'incompréhension face au manque de prudence d'autrui. « Malgré cela, même les très proches ne semblent pas suffisamment conscientisés au travers de mon expérience pour réellement mettre des choses en place dans leur quotidien à eux. Mes enfants pensent que ce n'est pas du pipeau, je le sais, ils ont sans doute aussi de la compassion par rapport à la souffrance, mais ça ne suffit pas pour installer une vie différente de ce qui est devenu le standard. Par exemple j'ai peur pour une de mes filles, enceinte, qui continue malgré tout avec le smartphone, comme si les effets sanitaires n'existaient pas... »

Nous l'avons évoqué, des personnes parfois très proches s'écartent progressivement de leur ami électrosensible. Un élément d'explication parmi d'autres tient dans le rythme de vie, devenu de fait « décalé ». Avec les technologies sans fil, les gens se placent souvent dans une situation d'« urgence permanente », dans un rythme où tout doit aller vite. Pour l'amateur de téléphone portable, celui qui ne suit pas ce rythme est parfois considéré comme prétendument « injoignable ». Il n'est pourtant simplement pas joignable dans l'immédiateté d'une vie devenue ultra-rapide, jusqu'à outrance. « Dans une phase transitoire, lorsque j'avais encore un portable sans pouvoir l'utiliser, en rentrant j'avais parfois des messages hallucinants : un interlocuteur avait appelé, puis rappelé, s'était énervé, avait envoyé des SMS furieux,... Tout cela en une après-midi ! Il avait mené une sorte d'engueulade seul avec lui-même, sauf qu'à la fin c'est sur moi que ça retombait. Il m'est arrivé de constater une quinzaine d'appels de la même personne, en même pas autant de minutes... C'est de la pure folie, il faudrait être disponible et à leur service de suite. En dehors de l'électrosensibilité, ça m'a fait comprendre que ces engins ne sont pas souhaitables dans une vie normale. »

Avant l'omniprésence technologique, lorsqu'une

Lorsqu'il faut éviter les rayonnements, il faut éviter les événements culturels, sportifs, les manifestations, les festivals, les salons, etc. L'exclusion sociale est donc également une exclusion culturelle

rencontre devait s'organiser dans la vie privée, cela se faisait le soir ou le week-end. Si la personne n'était pas là, on rappelait ou on laissait un message, les électrosensibles sont forcés de fonctionner comme cela. Plusieurs témoins ont évoqué cette question, dont un monsieur : « Les gens appellent sur mon fixe mais ne laissent plus de message, ça sonne et si ça ne répond pas, il semble que ce n'est plus concevable dans leur esprit d'avoir une réponse un peu plus tard... Progressivement, on n'est plus "calculé" dans l'esprit des gens, on n'est soi-disant pas joignable donc on n'existe plus. » Si ce rythme modifié est vécu par les utilisateurs du sans fil, ses conséquences se répercutent donc néanmoins sur la qualité de vie de l'ensemble de la société. Dans cette course éperdue, le stress d'immé- ➤



⇒ diateté se répercute sur les autres, et alimente... le stress général. Le puits est sans fond.

En outre, ce rythme de vie n'est pas sans effet sur d'autres graves problèmes de santé publique, favorisés par la suppression des limites entre vie professionnelle et vie privée. Les individus se trouvent placés en permanence en « mode travail », susceptibles d'être contactés à toute heure et tous les jours de la semaine par un chef ou un collègue. Psychologiquement, il n'y a plus jamais de répit. Avec d'autres facteurs, cet élément intervient dans l'explosion du nombre de burn-out, les indicateurs sanitaires sont à ce sujet plus qu'inquiétants, avec des coûts colossaux pour la Sécurité sociale.

Pour conclure, soyons précis même si c'est l'évidence : lorsqu'il faut éviter les rayonnements, il faut éviter les événements culturels, sportifs, les manifestations, les festivals, les salons, etc. L'exclusion sociale est donc également une exclusion culturelle (5). Le lecteur l'aura compris, nous n'aurons pas la place d'évoquer toutes les dimensions de ce problème sanitaire inédit, d'une ampleur également inédite... Mais le nécessaire isolement des sources de rayonnements présents partout, dans l'espace public et les espaces privés, ainsi que dans les poches et sacs de nos contemporains, excluent de la possibilité de fréquenter désormais tous les événements où sont présents... des êtres humains (connectés).

Comment et où encore habiter lorsque les sources de la pollution attaquant le corps sont omniprésentes et traversent les murs ?

Au niveau du rythme de vie, qui adopte le plus adéquat ? Les relations sociales doivent-elles dépendre de machines favorisant l'immédiateté ? Différentes pratiques ne peuvent-elles pas cohabiter ? Car ne l'oublions pas, certaines personnes ne désirent simplement pas vivre avec un téléphone portable et son rythme de vie imposé. En parallèle aux considérations sanitaires des micro-ondes sur les organismes vivants, il va également falloir prendre ces questions à bras le corps, pour favoriser une vie sociale harmonieuse et enrayer l'exclusion sociale en cours de développement. Le mouvement général nous montre que la lenteur se perd, jusqu'à devenir un acte « déviant »... voire carrément révolutionnaire !

Quoiqu'il en soit dans le futur sur ces questions, dans l'immédiat il nous faut prendre conscience qu'asséner à un électrosensible « c'est pénible, tu n'es pas joignable », le renvoyant ainsi à ses impossibilités physiques, équivaut à déclarer à un



ATMOSPHÈRE HOSPITALIÈRE... ?

Outre l'accueil problématique reçu auprès des professionnels de la santé (Voir la section de texte « Réconfort médical ? », page 47), l'un des plus gros problèmes des électrosensibles tient dans les soins hospitaliers, la pollution électromagnétique étant extrêmement présente au sein de ces institutions de soins. Comme pour tout lieu public, énormément de personnes y évoluent avec un téléphone portable, souvent allumé et, même si les hôpitaux voient leurs murs couverts de logos interdisant de téléphoner, tout le monde le fait, y compris le personnel de l'hôpital. Il faut ajouter à cela la présence de réseaux wifi internes, ainsi que d'un réseau DECT propre à l'institution. En outre, il n'est pas rare de voir une aile de l'hôpital arrosée par un site d'antennes de téléphonie mobile situé sur une autre aile. Un funeste cocktail de micro-ondes.

Fréquenter un hôpital est devenu une véritable souffrance pour les électrosensibles. Certains de nos témoins ne peuvent plus fréquenter les salles d'attente, doivent trouver un arrangement et attendre dehors avant leur consultation. En outre, tous nos témoins ont expliqué leur hantise de devoir un jour être hospitalisé. Doivent-ils faire une croix sur le droit à un accès aux soins ? La situation peut parfois être carrément aberrante, comme lors de consultations liées aux problèmes de sommeil. « J'avais de gros troubles, des insomnies catastrophiques, j'ai donc décidé de réaliser les tests du

sommeil. J'arrive dans la chambre, on me montre le matériel, où je vais passer la nuit, etc. Je regarde partout, notamment sous le lit, et je demande où sont les câbles. Réponse ? "Le matériel n'est plus câblé". Ha ? Merci, au revoir. J'ai pris ma veste et je suis parti. »* D'un côté, nous avons donc une définition de l'Organisation mondiale de la santé plaçant les troubles du sommeil dans les manifestations du syndrome des micro-ondes, de l'autre nous avons des hôpitaux installant toujours plus de systèmes sans fil émettant ces mêmes micro-ondes, au point de réaliser les tests de sommeil avec ceux-ci. On pourrait en rire tellement c'est énorme, si toutefois les conséquences n'étaient si dramatiques...

La même personne a dû être hospitalisée pour une opération d'un cancer. Auparavant, une biopsie est prévue un matin à 9h, elle aura lieu finalement à 14h, un joli supplément au sein de l'atmosphère hospitalière. Il le signale au médecin. « Bah ça va, sauf ma tête, je suis hélas resté cinq heures dans les ondes de la chambre. Réponse du médecin : "Il fallait prendre votre casque !" » Pour tenter de désamorcer l'ironie, pour l'examen suivant le patient s'arme de documents disponibles sur internet, décrivant l'électrosensibilité. « J'ai commencé à signaler que je n'accepterais plus de réponse ironique, mais surtout que j'aimerais trouver la chambre la moins exposée de l'hôpital. Il a alors cherché sur son écran les chambres en bout de couloir,

paralytique : « C'est pénible, tu ne marches pas » !

Réfugié électromagnétique

Terminons ce tour d'horizon par l'une des principales problématiques liées à la pollution électromagnétique : celle de l'habitat. Comment et où encore s'installer lorsque les sources de la pollution agressive sont omniprésentes et traversent les murs ? Le constat dramatique est qu'un air sain - non traversé de rayonnements de hautes fréquences - n'existe plus, y échapper totalement est donc désormais impossible... Que faire ? Afin que le lecteur puisse se projeter dans la difficulté, imaginez que dans votre logement - là où vous vivez, seul ou avec votre famille, là où vous lisez peut-être ces lignes - vous ne pouvez jamais vous sentir bien... Que feriez-vous ?



Dans notre dossier d'introduction, nous avons présenté le témoignage détaillé d'une jeune femme expliquant avoir déménagé une cinquantaine de fois sur trois ans, en louant des gîtes de vacances quelques semaines ou mois, avec un vécu de personne itinérante très difficile à supporter. Avec ce

le plus loin de l'exposition des antennes présentes sur les toits du site et j'ai demandé d'en bloquer une. Au cours de l'hospitalisation, j'ai dû sans arrêt demander aux infirmières si elles avaient laissé leurs engins dehors, malgré un logo posé sur ma porte. Le troisième jour je n'en pouvais plus, j'ai demandé à rentrer chez moi. Le médecin disait que je n'étais pas en état, mais je devais absolument sortir de là... À force d'insistance, il a donné son feu vert. »

Ce patient a apporté sa pierre au travail colossal de sensibilisation - tout reste à faire - du monde médical dans notre pays, en écrivant *a posteriori* à la direction de l'institution hospitalière. « J'ai accompagné la lettre d'un dossier décrivant l'électrosensibilité, des mesures minimales d'accompagnements des patients, etc. La médiatrice de l'hôpital a répondu transmettre le tout à la direction médicale, au service des soins infirmiers et au service technique... De ceux-ci, je n'ai jamais eu de nouvelles. »

(Lire également « Électrosensibilité : des médecins témoignent », aux pages suivantes.)

* Notre témoin a finalement réalisé les tests de « polysomnographie » à domicile, à l'aide d'un appareil doté de batteries, sans ondes dans l'espace de test et dans l'environnement habituel de vie.

qui lui restait d'économies, elle a finalement acheté une roulotte, pour laquelle d'autres problèmes se présentent, notamment pour obtenir le droit de la poser quelque part (6). Elle n'est pas la seule à évoquer l'itinérance, une autre jeune femme nous dit : « Je ne peux plus dormir dans l'appartement que je loue, en raison de l'importance de son exposition aux antennes. Je suis donc devenue une sans domicile fixe électrosensible. En dormant à gauche et à droite, j'arrive à tenir, et j'ai un entourage clair sur ce qu'il me proposera, je peux donc savoir où dormir pour combien de temps et m'organiser... J'ai dû arrêter toutes mes activités les unes après les autres, j'ai vécu une pulvérisation en chaîne de ma vie, due à l'industrie technologique. Je n'ai toujours pas changé de logement car c'est très difficile à trouver. À Bruxelles je fais carrément une croix dessus quand je vois la multiplication des antennes... En Wallonie c'est un peu mieux, mais il y a en général des mâts d'antennes, à maximum 1,5 km, une forte proximité... Cela fait huit mois que je cherche, armée de mon appareil de mesure. Et en fait, c'est impossible de trouver des lieux peu exposés. Je n'en peux plus. Le logement est dans les éléments fondamentaux pour survivre, rien de bien inédit. Tant qu'on n'a pas la base, avoir un toit et un système nerveux qui peut se restaurer lors du sommeil, tout le reste est perturbé. ». La détresse extrême est palpable : « Je ne sais pas où aller vivre dans les cinq ans à venir, c'est catastrophique. J'ai vraiment peur du déracinement. Je n'ai pas envie d'aller m'enterrer à la campagne, quitter mes amis et tout ce que je vis au quotidien. Franchement, quand je vois des reportages sur les réfugiés, je les vois comme des héros et, en fait, à mon échelle je me sens réellement devenir comme eux. »

Au sujet de l'habitat, les situations de nos témoins sont variables. Pour revenir à notre fil rouge de l'exclusion sociale, la question des inégalités saute ici aux yeux car, bien entendu, les réactions possibles et nécessaires, après le déclenchement de l'électro-hypersensibilité, varient selon que l'on est locataire ou propriétaire. Pour le premier, en général, l'errance

Certaines personnes doivent fuir leur logement trop exposé aux rayonnements, ils partent en caravane ou en mobilhome. Parmi nos témoins, un couple propriétaire d'une maison vit dans un container métallique situé dans la campagne.

⇒ démarre. Une jeune mère célibataire raconte. « Le gros problème se situe au niveau du logement, il nous faut vivre loin des ondes, idéalement il faut une maison quatre façades, éloignées de voisins, or la plupart des électrosensibles ont perdu leur emploi. Trouver une maison dans cette situation, c'est mission impossible. La première chose que les agences demandent est si on a un contrat de travail... Non ? Au revoir. J'ai eu une cinquantaine de refus de ce genre. Même avec des personnes garantes, ce n'est pas suffisant. Je connais plusieurs personnes qui sont dans une impasse. Clairement, si on n'a pas de famille, on va à la rue. Certaines restent avec leur ancien compagnon, faute de solution, alors que ça ne va pas entre eux. C'est extrêmement stressant, nous sommes dans des situations précaires, devons être hébergés chez des amis ou vivre en colocation de façon obligatoire. Or, les personnes prêtes à accepter les contraintes liées à l'électrosensibilité sont rares, ce contexte peut créer des tensions au quotidien... On n'a plus aucune liberté concernant notre mode de vie. »

La recherche d'un logement est donc devenue un nouveau parcours du combattant, se réalisant avec un appareil de mesure, ce qui oblige une confron-

tation sur le sujet de la pollution électromagnétique avec l'éventuel futur bailleur. En outre, certains propriétaires ont connaissance du problème et ne voient pas arriver un électrosensible avec des yeux compatissants : ils ont peur de la mauvaise publicité pour leur bien peut-être fortement exposé. Une jeune femme énonce cette revendication sur le droit au logement : « Quand on doit rompre un contrat de bail pour cette raison-là, j'aimerais que ce soit pris en compte, que ce soit possible, car si après quelques mois on vient installer des antennes pas loin, ou si la sensibilité se développe dans ce logement-là, on ne devrait pas devoir payer des indemnités de rupture. »

Cette nécessaire rupture du contrat de bail s'est réalisée pour une autre personne, qui nous a contacté fin 2020, après la période de recueil de nos témoignages. Les problèmes de sommeil se sont invités dans son existence, gravissimes et accompagnés d'autres symptômes physiques et cognitifs. Quelque chose semblait avoir changé. Après consultation du cadastre des antennes, elle a découvert qu'en six semaines, deux mois plus tôt, trois nouveaux sites d'antennes étaient apparus dans son quartier.



INDUSTRIE : 29 – SANTÉ : 24

Le vendredi 21 mai, le Sénat devait statuer sur la proposition de reconnaissance de l'électro-hypersensibilité. Tout en rappelant que cela peut arriver demain à chacune et chacun d'entre nous, Fatima Ahallouch (PS), qui portait ce texte, a notamment évoqué les nombreuses alertes sanitaires sur les effets délétères des rayonnements électromagnétiques. « En Belgique, en mai 2019 le Conseil supérieur de la santé en parle dans son Avis 9404 et décrit des impacts biologiques à des niveaux non thermiques. Plus globalement, depuis les années 2000 des centaines de scientifiques indépendants n'ont cessé de signer des appels pour mettre en garde contre les effets nocifs sur les êtres humains, la faune et la flore, des ondes électromagnétiques nécessaires pour l'utilisation des communications sans fil. Ils ont choisi de rendre public ce qu'on peut lire dans l'abondante littérature scientifique. Des milliers d'études attestent de rupture de simples et doubles brins d'ADN, d'une réduction de la fertilité, du déséquilibre du système immunitaire, de perturbation métabolique et de bien d'autres effets au rang desquels figure l'électrohypersensibilité. » Elle a également rappelé que : « Depuis 21 ans des reconnaissances sont apparues dans les pays nordiques. Le Danemark, la Finlande, l'Islande et la Norvège ont reconnu l'électrohypersensibilité comme maladie professionnelle, et la Suède comme handicap fonctionnel depuis 2002. »

Malgré tout cela, le vote a été serré et la résolution a finalement été rejetée. Sur les 53 sénateurs qui ont pris part au vote, 24 ont voté pour, les représentants du PS, d'ECOLO-GROEN, de Vooruit, du PTB et du cdH. Les 29 sénateurs contre le texte (Vlaams Belang, N-VA, CD&V, OPEN-VLD et MR), ont notamment déclaré avoir peur - en cas de reconnaissance - de devoir faire face à une

entrave au développement technologique. Ils estiment également que créer des zones blanches pour permettre aux électrosensibles de trouver un relatif apaisement n'est pas souhaitable... car les voitures sans chauffeur ne pourraient pas y circuler !

Bien entendu, il aurait été bon de voir ce texte voté. Il aurait dû l'être ! Cependant, malgré l'échec final, le processus parlementaire est une relative avancée... On vient de très loin. Face à la pollution électromagnétique, les personnes qui continuent à dire qu'« il n'y a rien », vont-elles décevoir prétendre que 24 sénateurs votent pour la reconnaissance de l'électrosensibilité sur base de « rien » ? Vont-elles continuer sans honte à proférer cette injure aux nombreuses victimes de l'industrie ? Le type d'arguments utilisés pour refuser le vote, ainsi que les partis les utilisant, éclaircissent selon nous la situation : la fuite en avant technologique et le commerce sont, dans notre société, prioritaires face à la santé humaine.

La motivation de faire avancer cette reconnaissance à tous les niveaux (social, politique, médical, grand public) est plus forte que jamais, renforcée par ce commentaire de la parlementaire socialiste, signalant que « bien sûr le sujet est controversé, la communauté scientifique est divisée mais le simple fait qu'une partie très importante de celle-ci lance des avertissements ne devrait-il pas suffire pour que l'on adopte une attitude prudente ? Ce n'est pas la première fois dans l'histoire de l'industrie qu'une telle situation se produit et l'agence européenne de l'environnement s'est elle-même interrogée pour savoir s'il avait déjà existé une situation où des médecins et scientifiques avaient averti d'un danger pendant des années sans qu'il n'y ait un danger... Eh bien on n'a trouvé aucune situation qui correspondait à cela » (1). Le combat continue ! En compagnie, nous l'espérons, de ces 24 sénateurs et de leurs partis.

Les dates d'installations par les opérateurs correspondent à la période d'apparition des symptômes. Résultat, identique que pour les personnes témoignant ci-dessus : fuite du logement et recherche de lieux hypothétiquement meilleurs, période durant laquelle il faut pouvoir être hébergé chez autrui. Ensuite, les symptômes ne disparaissent évidemment pas car, même si l'exposition est moindre, une fois déclenchée la sensibilité ne disparaît plus. Dans ce cas précis, l'ex-proprétaire tenait à ne pas ébruiter la mésaventure.

Être propriétaire, pour un électrosensible, n'immunise pas contre l'errance. Un couple rencontré est installé dans un container métallique en pleine cam-

pagne wallonne, tout en étant propriétaire d'une maison où ils ne peuvent plus résider. D'autres propriétaires vendent leur bien, en achètent un autre éloigné de la ville... Mais campagne ne rime pas forcément avec possibilité de se sentir bien, des mâts d'antennes existent et, là aussi, peuvent être implantés après l'emménagement. Les éventuels voisins ont leurs installations. D'autres personnes restent dans leur logement, en l'aménageant avec des matériaux de protection : en appliquant de la peinture au plomb sur les murs, ou encore en installant des tissus de protections aux fenêtres et autour du lit, extrêmement onéreux. Va-t-on poursuivre avec une pollution contre laquelle de plus en plus de gens vont devoir se « bunkériser » ?

Etre propriétaire n'immunise pas contre l'errance. Un couple rencontré est installé dans un container en pleine campagne wallonne, tout en étant propriétaire d'une maison où ils ne peuvent plus résider

Cela semble hélas mal parti : le 23 juillet le gouvernement régional bruxellois a annoncé accéder aux demandes de l'industrie en remontant la norme d'émission maximale. « Il a décidé de valider le principe d'une hausse limitée de la norme d'émissions actuelle en la portant à 14,5 V/m (Volts par mètre, NDLR) et en y intégrant les antennes radio et télévision', communique-t-il en milieu de journée. La future norme restera malgré cette hausse "la plus stricte du pays", souligne l'exécutif dans un communiqué. » (2) Nous savons ce qu'il en est de ces prétendues normes strictes, nullement liées à la santé publique et élaborées au départ de critères fixés par l'industrie. (3) Tous les éléments présentés dans notre étude, et discutés au Sénat sous l'initiative de la sénatrice socialiste Fatima Ahallouch, vont donc s'aggraver dans un futur proche, parallèlement à l'augmentation des émissions de rayonnements de micro-ondes en Région bruxelloise. Parmi les partis au pouvoir dans celle-ci, nous trouvons le PS, Vooruit, GROEN et ECOLO. D'une main ils votent pour la reconnaissance de l'électrosensibilité, de l'autre ils votent pour l'augmentation des rayonnements... Cohérence : zéro.

(Nous reviendrons ultérieurement, de manière plus détaillée, sur ce processus parlementaire)

(1) La séance est visible sur internet en tapant « Séance plénière du Sénat de Belgique - 21/05/2021 »

(2) « 5G à Bruxelles : le gouvernement régional donne son feu vert à une hausse de la norme d'émissions », *rtbf.be*, 23 juillet 2021.

(3) Lire « Rayonnements électromagnétiques : aucune norme sanitaire n'existe », *Ensemble !* 102, pages 30-32, juin 2020.

Pour réaliser l'un de nos entretiens, nous avons marché une heure trente depuis une gare flamande, afin de rejoindre une jeune femme vivant en camping-car. Elle vit ce nouveau type d'itinérance, à la recherche de terrains où l'exposition n'est pas trop forte, où des propriétaires lui permettent de s'arrêter et, éventuellement, d'utiliser les sanitaires. Elle expose : « Aux hôtels, je demande s'il y a moyen de visiter plusieurs chambres pour tenter de voir si ce sera possible pour moi ou pas. J'ai été très étonnée des réponses cette dernière année, où les gens ne demandaient rien. Au début, ils tiquaient : "Quoi ? Pardon ? C'est quoi ça ?", il fallait tout expliquer. Aujourd'hui apparemment il y a eu de l'information auprès du grand public, les gens commencent à savoir de quoi on parle, donc depuis peu je le dis directement. Cela dit, il y a de tout, parfois les gens sont très gentils, d'autres fois pas du tout. Ce problème est déjà difficile à supporter, mais quand en plus la personne à la réception fait barrage sur un mode agressif, en disant que toutes les chambres sont pareilles, c'est usant ! Non, elles ne sont pas toutes pareilles, en fonction d'où est la borne wifi par exemple... Je suis partie de plusieurs hôtels comme ça, en raison du négativisme envers moi. Je ne veux pas avoir affaire à des gens comme ça. En plus de tout supporter, devoir prouver à ces gens que vous êtes sain d'esprit, c'est plus que lourd. S'il vous plaît, je veux juste un lit : dormir ! »

Pour terminer ce tour d'horizon, une autre témoin dont l'électrosensibilité s'est déclarée lors de la période forcée de télétravail du premier confinement de mars-avril 2020 - effectué dans une pièce de son rez-de-chaussée bruxellois à côté d'une borne wifi - nous envoie ceci cinq mois après notre entretien : « Écrivez qu'une des personnes interrogées est partie vivre loin de la ville dans un camping-car, réfugiée sur le terrain d'une connaissance. La vie en ville et les symptômes comme les maux de têtes, les tachycardies, la nervosité, la fatigue chronique... sont devenus insup- »

Aujourd'hui, dans notre société, des individus en augmentation vivent l'errance pour simplement tenter de trouver des lieux propices à la poursuite de leur existence, où l'air serait un peu plus naturel qu'ailleurs

⇒ portables. Ici, quand je fais mes courses et repasse dans une zone avec antennes, je le sens... Il me semble complètement anticonstitutionnel de ne plus avoir de zone d'habitation qui ne soient pas hostiles à la vie. Or, notamment avec la 5G, c'est bien ce qu'ils veulent faire, couvrir au maximum tout le territoire. »

Aujourd'hui, dans notre société, des individus dont le nombre augmente vivent l'errance pour simple-



... ET ÇA CONTINUE !

Juste avant de boucler ces pages, une jeune femme nous envoie une missive, avec cette introduction : « Ce matin j'ai écrit mon ressenti. Si vous le souhaitez et s'il y a l'espace, vous pouvez le publier comme témoignage de l'expérience d'une personne catapultée dans le monde de l'hyper-sensibilité aux ondes électro-magnétiques. » Ce texte poignant tombe à point pour conclure ce premier pan de notre état des lieux consacré à l'exclusion par la pollution électromagnétique.

« Ma vie se délite s'amenuise se complique. Ma vie part à vau-l'eau à vol d'oiseau s'éparpille s'effiloche se fracture s'émiette. La fatigue s'accumule les cernes se creusent au passage de mes nuits. Ma peau brûle ma peau crame ma peau crie. Mes oreilles sifflent jour et nuit jour et nuit jour et nuit. Je n'ai pas d'ombre où m'abriter. Pas de parapet de parade pour échapper à l'ennemi invisible qui me poursuit. Ma vie bascule ma vie recule mes pensées rétrécissent se concentrent sur un seul objet l'objet de mon désarroi de ma solitude des turpitudes qui m'assaillent depuis des mois. Des mois où j'avance en zombie automate pour tenter de ne pas vaciller me perdre totalement. Pas d'écran total contre les ondes. Pas de lunettes protectrices de combinaison de plongée en eaux troubles. Je perds mes forces ma lucidité s'épuise petit à petit j'ai l'impression que je vais mourir bientôt. Affaiblie effondrée foudroyée par cette nouveauté qui a pénétré ma vie je ne sais plus où donner de la tête. Je suis déboussolée. Esseulée dans ma camisole de sensations physiques nouvelles abruptes et douloureuses. Je cherche une solution mais la médecine n'a pas encore ouvert les yeux. N'a pas encore vu. N'a pas encore compris. Alors j'erre de rendez-vous raté en rendez-vous frustrant blessant écorchant. Je me relève, je poursuis ma route chamboulée habitée par une lancinante question : combien d'énergie ai-je encore en réserve pour tenir ? »

ment tenter de trouver des lieux propices à la poursuite de leur existence. Des lieux où l'air serait un peu plus naturel qu'ailleurs. Ils déménagent, parfois à répétition, vivent une rupture sociale nette, quittent tout pour chercher un environnement plus sain, ou... un peu moins malsain. Dans certains pays, quand l'environnement et la géographie le permettent, il existe des rassemblements d'électrosensibles en caravanes, partis vivre au sein de ce qu'il reste de zones blanches. D'autres élaborent des projets de logements collectifs dans des bâtiments construits sur le principe de la cage de Faraday (7), dont les murs sont hermétiques aux technologies sans fil. Inutile de préciser que ce type de projet demande des moyens colossaux. Au final, la question est simplissime : allons-nous devoir nous barricader pour nous protéger de l'air ambiant ? Est-il illégitime de vouloir vivre dans un environnement sain ?

Laissons le mot de la fin à une jeune femme dont l'état d'esprit se résume en quelques mots : « J'ai parfois l'impression d'être un "poilu", un soldat qu'on a emmené dans les tranchées, qui n'a rien à dire, peut juste la fermer et prendre les bombes ! Il risque d'y perdre une jambe, un bras, ou la vie... » □

(1) *Electromagnetic Hypersensitivity, Proceedings International Workshop on EMF Hypersensitivity*, Prague, Czech Republic, October 25-27, 2004. Editors Kjell Hansson Mild, Mike Repacholi, Emilie van Deventer, Paolo Ravazzani, WHO (*Organisation mondiale de la santé*), 2006.

(2) Un témoin a évoqué la légitimité acquise auprès du Centre public d'action sociale (CPAS), reconnaissant à la demandeuse son impossibilité de prétendre à travailler dans cette situation de santé. Lire à ce sujet « Le problème principal est lié à l'habitat », dans « Pollution électromagnétique et santé : trois générations de femmes exposent les impacts sociaux », *Ensemble* n° 104, pages 33 à 45. www.ensemble.be

(3) « Face au déploiement massif et inconsidéré des technologies sans fil, nous, professionnels de la santé, demandons au gouvernement de faire appliquer le principe de précaution afin de protéger la population et plus particulièrement les groupes les plus vulnérables dont font partie, notamment, les femmes enceintes et les enfants. » En plus de l'appel, un rapport de mars 2021 fait le point sur les effets des technologies sans-fil sur la santé humaine, disponible sur le site : www.hippocrates-electrosmog-appel.be

(4) www.sciensano.be

(5) Lire « Nous ne sommes pas malades, on nous rend malades », dans « Pollution électromagnétique et santé : trois générations de femmes exposent les impacts sociaux », *Ensemble* n° 104, pages 33 à 45. www.ensemble.be

(6) Lire « le problème principal est lié à l'habitat », idem.

(7) Pour une explication précise de l'effet « Cage de Faraday », lire l'encadré « Matériaux de protection » dans « L'exclusion par la pollution électromagnétique », *Ensemble* n°104, page 24.

ÉLECTROSENSIBILITÉ : DES MÉDECINS TÉMOIGNENT

Face au syndrome des micro-ondes, les médecins sont logiquement sollicités par les personnes électrosensibles, pour lesquelles l'accueil en retour est pour le moins très variable. Qu'en est-il lorsqu'un médecin est lui-même touché ?

Propos recueillis par **Gérald Hanotiaux (CSCE)**

La situation actuelle de « flou » sanitaire autour du « syndrome des micro-ondes » - défini par l'Organisation mondiale de santé (OMS) (1) mais nié par les autorités sanitaires en Belgique - entraîne une souffrance supplémentaire chez les électrosensibles. Dans certains cas, cette situation peut même solidement les enfoncer socialement. Dans leurs relations avec le monde médical, nous l'avons vu, les patients reçoivent des réactions extrêmement variables. Si certains professionnels de la santé apportent une attention légitime et nécessaire à ces patients et aux manifestations dans leur corps des rayonnements électromagnétiques, d'autres n'apportent parfois qu'une attention distraite, voire manifestent carrément un rejet, dévastateur autant que scandaleux. (Lire « L'exclusion par la pollution électromagnétique, État des lieux (I) : Une vie sociale à rude épreuve », aux pages précédentes.)

Cette situation alarmante nous a motivé à réaliser un focus sur les médecins décrivant l'électrosensibilité. En effet, parmi la presque cinquantaine de réponses reçues à notre appel à témoignages, trois émanaient de médecins. Ces trois personnes s'expriment ici, deux d'entre elles exposent leur propre « électrohypersensibilité » subie au quotidien, la troisième évoque

la situation de sa fille, aujourd'hui presque adolescente. Si dans ces récits nous trouvons de nouveaux exemples de l'effet destructeur des rayonnements électromagnétiques, nous y trouvons également des pistes d'explications aux rejets parfois manifestés par les professionnels de la santé à l'égard du vécu décrit par leurs patients.

« Notre système global de soins rend très difficile la clairvoyance et la liberté thérapeutique »

Notre première témoin évoque les bouleversements de l'électrosensibilité dans sa vie privée, mais aussi dans les milieux médicaux où elle évolue. Lors de ses périodes de congés maladie, ses contacts avec l'Inami et les médecins-conseils ont été plutôt contrastés.

Ensemble ! Comment est apparu votre problème d'électrohypersensibilité ?

Le parcours est souvent long et compliqué, avant de réellement comprendre le problème et l'origine des symptômes. Personnellement, j'ai été extrêmement fatiguée et victime de graves problèmes de sommeil et de douleurs corporelles pendant des années...

On ne trouvait pas ce dont je souffrais. Un événement m'a permis de comprendre, il y a un peu plus de trois ans, lors d'un séjour en vacances dans un ancien monastère. Pendant une semaine j'ai constaté avec étonnement, jour après jour, le retour d'une certaine qualité de sommeil. Physiquement, je remontais la cote progressivement, et à la fin de la semaine j'ai pu faire du sport, ce qui m'était impossible depuis des années. Hélas, lors de la seconde semaine de vacances, les progrès étaient terminés, la fatigue extrême et les problèmes de sommeil étaient de retour. ↗



MIS À DISPOSITION VIA LA LICENCE
CREATIVE COMMONS PAR LE SITE FLICKR

⇒ En réalité, un problème technique avait rendu le système wifi inactif, durant une semaine entière. Une fois résolu, l'amélioration de mon état a été stoppée net.

Par la suite, j'ai assisté à une conférence sur la pollution électromagnétique, où j'ai reçu beaucoup d'informations très pertinentes, suite à quoi j'ai décidé de consulter la littérature scientifique. À cette étape du parcours, il est hallucinant de constater la quantité d'informations disponibles sur ce problème ! Surtout, le décalage des connaissances est simplement abyssal avec l'information du Service public fédéral (SPF) Santé publique, qui va parfois jusqu'à évoquer un problème psychologique pour décrire l'électrosensibilité. On peut en effet entendre parler d'une prétendue phobie, face à laquelle il faudrait encourager les gens à se remettre en contact avec les ondes électromagnétiques pour contrer cette « peur »... Personnellement, je n'ai jamais eu peur de la technologie, bien au contraire.

Quelles ont été les réactions de vos proches ?

Ça dépend de quels proches. Dans ma famille, les gens étaient relativement attentifs mais je pense qu'ils gardaient une certaine dose de scepticisme. Un jour, lors d'une promenade en forêt avec mon frère, toujours attentif à couper son téléphone, au bout de dix minutes je me traînais, je me sentais fatiguée et pas bien du tout... Je lui ai demandé s'il n'avait pas oublié d'éteindre sa machine. « Mais non, j'y ai pensé », m'a-t-il dit, pour ensuite regarder. Et en fait non, il avait cette fois-là oublié. Ce genre d'événement place les gens devant le concret, apporte un supplément de preuve que les symptômes ne sont pas imaginaires.

Dans ma vie sociale, j'ai eu de vraies surprises. Par exemple, je chantais dans une chorale depuis dix ans, c'était vraiment important pour moi. J'adore la musique et chanter en groupe, et tout se passait bien avec les autres membres... Pendant des années, j'étais tout le temps crevée, on me disait : « Allez, courage, on est avec toi, on finira par trouver ce que tu as. » Quand j'ai compris, j'étais donc contente d'annoncer avoir trouvé la source des problèmes, qu'il suffisait de couper tous les téléphones pendant la répétition pour atténuer les douleurs et la fatigue. Et là, si une partie des gens l'ont fait bien volontiers, une autre partie a ignoré ma demande ou a refusé. Je n'avais pas vraiment conscience de ça, mais je me suis rendue compte de l'existence chez certaines personnes d'une forme d'addiction à leur téléphone portable. Quand je demandais de couper, ils devenaient très agressifs.

J'ai commencé à observer et j'ai retrouvé ça dans plusieurs milieux, ce problème de ne pas pouvoir lâcher Facebook, Whatsapp, etc. Certains doivent tout le temps envoyer un petit message, toutes les trois minutes, regarder leur écran... C'est devenu comme une extension d'eux-mêmes, ils voient ça comme une connexion au monde. Ce problème d'addiction sort un peu du cadre strict de l'électrosensibilité, mais il s'agit également d'un problème de santé publique, totalement sous-estimé. En outre, pour régler le problème des électrosensibles, voilà un enjeu auquel il va falloir faire face, car on observe des symptômes vraiment proches de ceux des drogués en sevrage : des angoisses, des crises de panique...

« Les études de médecine sont tellement longues et difficiles, il y a tellement d'informations à intégrer rapidement, que ça crée un certain « formatage ». C'est comme si pour survivre à toutes ces années d'études, il fallait se fermer à de nombreuses choses. »



La situation est plus que préoccupante. Dans mon ancien logement, il y a trois ans, j'avais déposé une lettre dans la boîte de tous mes voisins pour demander de couper le wifi la nuit. Il y a quelques jours seulement, l'un d'eux m'a appelé : « Je pense avoir le même problème que vous. Je suis dans une colocation où l'internet n'est pas câblé, tous mes voisins ont des extensions de wifi dans leur chambre... Je ne pense pas que ce sera possible de leur demander de couper la nuit car ils sont insomniaques. Quand ils se réveillent, il faut absolument qu'ils puissent faire autre chose que ne pas dormir, donc ils vont sur internet avec le wifi. » C'est dramatique car les troubles du sommeil sont parmi les principaux révélateurs des effets des rayonnements sur le corps humain. Pour combler le temps, ils utilisent probablement la cause de leur problème... Tout en l'aggravant ! (2)

Lorsque vous mesurez l'ampleur de la catastrophe, quel est votre état d'esprit ?

J'ai vécu plusieurs étapes. Au début je n'ai pas réellement mesuré l'ampleur du problème, car je suis du genre à minimiser mes difficultés... Par rapport à ma position de médecin, j'étais très embêtée. Chez mes confrères, quand des gens arrivent avec des problèmes d'électrosensibilité, la réaction la plus habituelle est « Bon, ça ce sont des problèmes psy, on va envoyer ce patient vers le psychiatre ou le psychologue. » En le vivant personnellement, je découvrais que ce n'était pas le cas, donc... Comment dire ? Dans mon milieu médical, je vivais ça comme une espèce de « deuil », une sorte de coming-out. Ça m'a pris une bonne année pour arriver à en parler, sans faire de grands détours. Dans ma vie privée, au début c'était très difficile, j'avais



presque honte, comme si j'étais porteuse d'une espèce de tare. Au quotidien, je devais soit me mettre à l'écart, soit ennuyer tout le monde pour pouvoir m'intégrer quelque part, faire couper tant que faire se peut les rayonnements. Quoi que je fasse, aucune situation ne me permettait de me sentir confortable. Je me suis sentie seule, vraiment très seule. Durant ce temps, je me suis interrogée sur la manière d'en parler. Dans l'optique d'être la plus sérieuse possible, j'ai consulté toute la littérature scientifique, pour étayer mes descriptions d'informations sérieuses. J'ai eu le retour d'une amie, selon lequel « *Tu ne te rends pas compte à quel point c'est difficile quand tu parles comme ça, ça fait un peu schtroumpf à lunettes, les gens se sentent jugés...* » Aujourd'hui, j'en parle de manière beaucoup plus simple : « *Je suis désolée, je ne supporte pas bien les ondes, est-il possible de couper les machines ?* » Quand ils sont d'accord tant mieux, sinon je m'en vais et puis voilà... Je n'ai vraiment pas le choix car, physiquement, à proximité de wifi ou de smartphones ça ne va pas du tout.

Finalement, j'ai ressenti du soulagement, en constatant avoir une sorte de « levier » sur mon état général. Si je coupe tout et suis loin des wifi des voisins, ça va mieux. Ce n'est pas parfait, loin de là, mais je trouve quand même un certain équilibre et je peux recommencer à avoir une vie, certes pas une vie à cent à l'heure comme avant, mais une vie, disons « gérable ». J'ai dû quitter le centre ville, je maintiens une espèce d'équilibre « tout juste », mais qui fonctionne. On va dire que c'est une remontée légèrement positive, j'ai

circonscrit la situation. Le problème reste cependant énorme, car une solution, aujourd'hui, il n'y en a pas.

Au niveau des symptômes, ça évolue ?

Je suis de plus en plus attentive et comprends mieux les signaux de mon corps, donc c'est difficile à dire car je suis plus vigilante qu'auparavant. Par exemple, si je sens une grosse tension dans le dos, je suis probablement proche d'un téléphone allumé, ou située entre un téléphone et une antenne. De même quand j'ai un problème de concentration, je suis sans doute trop exposée à des téléphones ou du wifi. Puisque je connais à présent les conséquences, je me protège beaucoup plus, mais les symptômes sont toujours là, donc peut-être ai-je également un seuil de tolérance moins élevé qu'avant.

J'ai cependant vécu une aggravation claire lorsque je suis retournée travailler en clinique. Mes patients me manquaient, alors j'ai voulu repasser à un travail curatif. J'ai très vite été très mal. Je n'avais que quatre demi-journées, mais je ne m'en sortais pas. J'ai mis des vêtements anti-ondes (3), ce qui aidait car je n'avais plus cette grosse douleur dans le dos et la poitrine. J'étais plus apaisée physiquement, mais du coup les troubles cognitifs arrivaient sans crier gare, je n'avais plus mon « signal d'alarme » physique. Par exemple, je me suis retrouvée aphasique devant une patiente, je ne savais plus comment parler. Elle me décrivait son état, je comprenais mais devais me concentrer énormément

J'ai dû aller à l'hôpital pour une réunion concernant des patients. Nous étions le vendredi après-midi et la réunion a duré plus de trois heures : mon week-end était foutu

et ne savais plus de quel nerf il s'agissait, un domaine pourtant très familier pour moi. J'ai dû me mettre en arrêt maladie et, comme mon contrat était à durée déterminée (CDD) de six mois, il n'a pas été renouvelé. Les collègues faisaient preuve d'empathie et me disaient « *On a vu que c'est difficile pour toi* ». Je pense cependant que mon électrosensibilité leur semblait un peu bizarre.

Aujourd'hui, vous travaillez en tant que médecin ?

Oui, j'ai ensuite été contactée par un centre de rééducation. Je leur ai signalé mon impossibilité de travailler dans des locaux avec du wifi et des téléphones DECT (4), ou encore des smartphones allumés, mais ils ont insisté en s'engageant à tout arranger pour moi. J'ai signé mon contrat, pour ensuite constater dans les faits qu'ils ne connaissaient manifestement rien à tous ces appareils. En arrivant, j'ai vu la présence de nombreux DECT, de wifi,... La seule « adaptation » tenait en un petit panneau sur les portes : « *Merci de couper votre GSM* ». J'ai essayé d'agir, mais ça a été très difficile. Dans ce centre, beaucoup d'enfants travaillent sur des tablettes, sauf les petits, donc on a mis mon bureau ↗

⇒ près de ces locaux-là, le plus loin possible des cinq routeurs wifi. Au bout d'un an, tout de même, Proxi-mus est venu remplacer les DECT par des téléphones filaires, sauf qu'ils ont tout de même laissé les DECT pour quand je ne suis pas là.

Comme professionnelle, je dois parfois aller à l'hôpital pour des réunions, notamment dernièrement, concernant des patients suivis dans le cadre de mon travail. Nous étions le vendredi après-midi et la réunion a duré plus de trois heures : mon week-end était foutu. J'ai très mal dormi et j'ai mis deux ou trois jours pour me remettre, je n'étais vraiment pas bien. Comme patiente, j'y vais le moins possible forcément, car c'est saturé de rayonnements, avec souvent des réseaux DECT dans les couloirs, du wifi, et si je dois rester dans une salle d'attente, plus c'est long plus c'est dur.

Le fait que ça se dérègle chez moi montre un problème pour tout le monde. Je réfléchissais logiquement, au début, en termes de santé pour la population générale. Dans l'explosion des cancers, les rayonnements électromagnétiques ont une responsabilité, même si elle est combinée à d'autres facteurs cancérigènes et d'autres pollutions environnementales. Au sujet de l'augmentation des glioblastomes, par exemple, de grosses tumeurs au cerveau très agressives - situées le plus souvent du côté où les gens tiennent leur téléphone -, nous devons acter la nécessité pour notre société de prendre des mesures de protection sanitaire. Quand j'ai pris conscience du problème, j'étais partie sur une vision beaucoup plus globale sur la prise de conscience à apporter... Avec le temps, cependant, j'ai dû me rendre compte du grand désintérêt des gens pour ces alertes. Ça paraît fou, mais ce n'est pas ça qu'ils veulent. Ils désirent avant tout qu'on leur fiche la paix avec leurs technologies. Il y a trois ans, je n'aurais pas dit ça, mais l'urgence est donc avant tout de trouver des solutions pour moi.

Une collègue, médecin comme moi, très consciente de mes difficultés, me disait un jour : « *Chez moi c'est terrible, il y a le wifi au salon, une pièce très agréable à vivre, mais j'ai remarqué que dès qu'on doit se poser tous ensemble quelque part, on se met dans la cuisine !* » Or, c'est l'endroit où ils captent mal le wifi. Logiquement, je lui ai demandé si elle n'envisageait pas de câbler internet, et la réponse a été claire : « *Oh écoute, j'en ai parlé à mon mari, il ne veut pas.* » Nous en sommes là.

Comment envisagez-vous la suite ?

Aujourd'hui, je suis proche de la décision de démissionner. Quand mon CDD est arrivé à échéance, j'ai rencontré deux membres du Conseil d'administration (CA). Sans me consulter, ils avaient préparé un immense contrat contenant plein de clauses, avec des mentions de ce que le centre avait fait pour mon problème d'électrosensibilité. Par exemple, j'avais deman-

dé une imprimante qui ne soit pas en wifi, un modèle de base, moins cher que ce qu'ils voulaient installer... Eh bien tout était dans le contrat : « *On vous a fourni une imprimante spéciale pour votre état, maintenant vous vous engagez à ne plus rien demander de plus.* » Globalement, j'ai eu l'impression d'être considérée comme une enfant capricieuse, prise par une lubie. En filigrane, je devais me rendre compte du caractère « non raisonnable » de mes demandes. J'ai malgré tout signé le contrat. Je le regrette aujourd'hui.

Malgré les panneaux sur leurs portes, les membres du personnel ont refusé de couper leurs téléphones. Ils veulent recevoir des SMS, aller sur Facebook ou voir leurs e-mails privés. Beaucoup ont également de jeunes enfants et souhaitent être joignables en permanence sur leur portable plutôt que sur le fixe de l'institution. Même s'ils coupent en réunion avec moi, le reste du temps je suis dans les mêmes locaux, le corps entre leurs appareils et les antennes-relais, c'est inévitable.

L'hôpital est devenu une entreprise. Les décideurs sont les responsables financiers, ils mettent une pression énorme sur les médecins et le personnel soignant, avec une demande de rentabilité absolument épouvantable

Comme médecin, je dois aussi parfois aller observer les enfants en groupe, des moments où je demande qu'ils travaillent hors connexion. Parfois certains membres du personnel me disent : « *Ah non, désolé, ce n'est pas possible.* » On me demande d'être présente, mais on ne met pas en place les conditions pour que je puisse l'être. Les personnes ont vis-à-vis de moi une relation de pouvoir un peu malsaine, ça me met dans une position de fragilité pour exercer ma fonction.

Vous avez eu des contacts avec des médecins-conseils ?

Oui, depuis mon épisode d'aphasie en pleine consultation en 2019, je suis en mi-temps médicale et je me bats pour garder ce statut-là. La première médecin était très compréhensive et encourageante. J'ai eu affaire à elle durant un an, c'était bien, mais elle était embêtée, elle disait : « *Vous savez, on n'a pas de case pour ça. On doit remplir des cases vis-à-vis de l'INAMI, et il n'y a pas de case pour vous placer sur les documents.* » Elle a ensuite été remplacée par une autre dame, pas du tout attentive, lâchant : « *Je vous donne six mois pour recommencer à temps plein.* » Franchement, même ici, en dehors du centre-ville, je ne pourrais recommencer à temps plein, je n'ai pas le choix car il faut en permanence jongler avec les temps d'expositions, pour aller faire des courses par exemple, et les temps de relatif repos.... Je lui ai apporté des articles sur l'électrosensibilité, elle a refusé de prendre les documents. C'était la première



Trouver un hôpital dénué de rayonnements de hautes fréquences est devenu mission impossible. Ces lieux de soin sont devenus des facteurs aggravant de l'état physique des électrosensibles.

fois qu'un médecin refusait de prendre un article ! J'ai en tout cas pu constater que ce n'est pas parce que je suis médecin que ce problème-là est beaucoup mieux pris en compte (5).

Pour terminer, une question générale sur le monde médical, puisque vous y travaillez. Certains électrosensibles sont reçus de manière absolument scandaleuse par des médecins, vous dites notamment que vos collègues classent l'électrosensibilité dans les problèmes psychiatriques... Pourquoi réagissent-ils comme ça, selon vous, devant les descriptions de leurs patients ?

Très bonne question, pour laquelle les réponses peuvent être longues et multiples... Je retiendrai trois éléments. Une première piste de réflexion tient notamment dans le caractère des études de médecine. Elles sont tellement longues et difficiles, il y a tellement d'informations à intégrer rapidement, que ça crée un certain « formatage ». Ce n'est pas une règle générale bien sûr, mais c'est comme si pour survivre à toutes ces années d'études, en quelque sorte, il fallait se fermer à de nombreuses choses. On ne fait que étudier, étudier... Quand on sort de ça, le cerveau a fait des connexions entre « tel problème, tel traitement », et plus on est spécialisé, plus c'est précis.

Deuxième élément, notre système global de soins rend très difficile la clairvoyance et la liberté thérapeutique. Le système hospitalier a grandement évolué ces der-

nières années, l'hôpital est en fait devenu une entreprise. Les décideurs sont les responsables financiers, ils mettent une pression énorme sur les médecins et le personnel soignant, avec une demande de rentabilité absolument épouvantable. Les médecins sont poussés à faire des actes techniques, à consulter à un rythme de plus en plus effréné. Plus ce rythme est effréné, plus les médecins sont saturés et vont chercher à faire des consultations courtes et faciles, avec un diagnostic et un traitement précis et rapide. En conséquence, toutes les pathologies dépassant de ce cadre-là, nécessitant du temps, de l'attention et du dialogue pour mettre des choses en place avec le patient, ne sont absolument pas valorisées en termes de nomenclature. C'est-à-dire que ça n'est pas répertorié, ça ne rapporte rien à l'hôpital et rien au médecin. Par contre, ça pourrait réellement servir la santé du patient, mais le système ne fonctionne hélas pas de cette manière et n'intègre pas ces dimensions.

Troisièmement, la recherche médicale est en grande partie sponsorisée par l'industrie pharmaceutique, en conséquence nous plaçons nos *guidelines* de bonnes pratiques sur les articles scientifiques publiés par la recherche. Nous sommes donc très fortement influencés par le *lobby* de l'industrie pharmaceutique. D'autre part, au sujet des rayonnements électromagnétiques, nous faisons également face au *lobby* de l'industrie technologique (6), fortement présent, qui décrédibilise toutes les recherches sur la santé dans ce domaine.

⇒ « À l'école, il a fallu des adaptations, mais l'accueil a été globalement positif »

Nous rencontrons cette deuxième témoin au sein de son cabinet bruxellois. Dans un emploi du temps très chargé, cette professionnelle de la santé consent à utiliser le temps de midi pour évoquer avec nous les problèmes d'électrosensibilité de sa fille.

Ensemble ! Comment avez-vous découvert les problèmes liés à l'électrosensibilité ?

Cela s'est passé à la suite de notre déménagement, il y a huit ans. Notre fille se réveillait plusieurs fois par semaine avec de grosses douleurs dans une jambe, toujours la même, au niveau du genou, et ce depuis ses deux ans et demi. C'était vraiment difficile, beaucoup de pleurs, beaucoup de douleurs. J'ai examiné moi-même ma fille et fait réaliser des examens : des radios, des prises de sang... Je suis allée voir son pédiatre puis

un orthopédiste, un rhumatologue... Ils n'ont rien trouvé, ils ont parlé de « douleurs de croissance extraordinaires » : « Revenez si elle a mal. »

Elle a continué à ressentir ces douleurs. Ensuite nous sommes arrivés dans cette maison pour des raisons professionnelles, mon cabinet est au rez-de-chaussée et nous habitons à l'étage. Alors que la veille du déménagement elle s'était encore réveillée avec des douleurs, ici, du jour au lendemain : plus rien ! Elle s'est mise à dormir très bien, nous étions contents mais après presque un mois sans douleur, les plaintes sont réapparues... Nous avons mis des mois à comprendre. Un jour mon mari m'a dit : « Est-ce que ce ne serait pas ce routeur wifi que j'ai installé fin septembre ? » En le débranchant tout à fait, par prudence, nous avons constaté l'arrêt des douleurs. Un soir, elle s'est plainte, il avait été rebranché. Nous avons donc mis les éléments ensemble et compris que le retour des douleurs dans ce logement-ci correspondait à l'installation par mon mari d'un routeur wifi dans son bureau, à côté de la chambre de notre fille. J'étais surprise, étonnée,



Si elle a été exposée, c'est que nous n'étions évidemment pas opposés aux nouvelles technologies. Rétrospectivement, d'ailleurs, c'est compliqué à gérer, car il y a un aspect de culpabilité a posteriori

je ne comprenais pas. Je n'avais aucune notion de tout ça, nous n'apprenons pas ça à l'université... C'est donc pratiquement, par le concret, que nous avons compris. Aujourd'hui elle a treize ans, on connaît le diagnostic depuis janvier 2013, il y a huit ans.

Sur un plus long terme, nous avons recoupé les événements, repensé aux endroits où elle avait mal... Chez tel ami, le routeur est près de la salle de jeu, elle s'était plainte le soir-même. Dans un appartement à la mer, même problème et il y avait un routeur wifi dans le salon, or à la montagne elle ne s'est pas réveillée une seule fois, pas de wifi. *A posteriori*, nous avons fait l'histoire des plaintes avec les lieux où nous avions été. Plus tard, lors de l'arrivée de la 4G, nous avons constaté le développement d'une sensibilité au smartphone. Ici à la maison, elle est plus ou moins protégée, nous n'avons pas de wifi et nous utilisons des adaptateurs pour smartphones, mais à l'école ça a été une autre histoire...

Lorsque vous réalisez la situation, comment envisagez-vous la suite ? Et quelles sont les réactions de l'entourage, les proches et les moins proches ?

Pour moi, ça a été assez dur à supporter. Difficile à comprendre d'abord, et à accepter finalement... Il a fallu du temps. C'était très compliqué, tant scientifiquement qu'émotionnellement. J'avais un diagnostic d'une maladie non reconnue, un traitement et des examens complémentaires inexistantes, et des confrères pas au courant. En tant que médecin c'est très lourd, je me sentais extrêmement isolée. Ça a représenté une grande solitude et un choc.

Passé ce cap, je me suis renseignée, j'ai lu beaucoup de littérature existant sur le sujet, rencontré d'autres personnes confrontées au même problème. Je suis allée me former dans des conférences. Je suis allée à Paris, par exemple, assister à un week-end sur les sensibilités environnementales et l'électrosensibilité. J'ai également rencontré un groupe de citoyens actif sur ces questions dans ma commune. Ça apporte du soutien, de l'aide concrète. Nous avons réfléchi à des actions de sensibilisation, notamment des représentants politiques. Comme médecin, je suis restée assez seule jusqu'à la rencontre avec une autre médecin, électrosensible elle-même, à qui on avait donné mon nom. Ensemble, nous nous sommes beaucoup soutenues et aidées l'une l'autre. Côtayer des confrères qui comprennent la situation est important, pour étayer le diagnostic et chercher des pistes de traitement, des solutions pour les patients. Jusque-là, j'étais très seule à chercher un traitement pour la petite, et à essayer de faire accepter le diagnostic par des confrères. Le parcours médical peut être très long et compliqué, c'est un parcours du combattant.

J'ai tout de même trouvé une écoute, par exemple quand je suis allée chez le pédiatre de ma fille avec un dossier d'informations. Nous en avons parlé, nous nous sommes revus. J'avais besoin à l'époque d'un certificat pour l'école primaire, attestant l'électrosensibilité. Il me fallait une preuve. Heureusement ce pédiatre était ouvert d'esprit, il a bien voulu lire, se renseigner sur le sujet, et délivrer un certificat. Je suis également allée en neuropédiatrie à Saint-Luc. La responsable m'a dit de suite : « *Ce problème je ne peux ni l'infirmier, ni le confirmer* », une réaction dénotant une simple prise en compte de la réalité. Ce n'est pas toujours le cas de tous les médecins et spécialistes, loin de là. Auparavant, elle avait déjà été confrontée à des personnes se plaignant de problèmes au contact d'antennes de téléphonie mobile. Par l'expérience, le problème était donc déjà partiellement intégré pour elle. Par la suite, je lui ai régulièrement envoyé des articles, des infos qui me paraissaient intéressantes au sujet de l'électrosensibilité.

Le travail de sensibilisation du corps médical est un travail de longue haleine, pour lequel il nous faut être très patient. Il va nous falloir encore beaucoup de courage ; le corps médical peut rester assez fermé, en tout cas certains médecins. Globalement, tant qu'ils n'ont pas vu de leurs yeux, et compris, ils ont du mal à accepter. Je peux en parler aisément, car moi-même en tant que médecin j'ai eu du mal à l'accepter. Avec ma consœur électrosensible, nous travaillons sur le sujet depuis maintenant plusieurs années. Nous avons créé un site scientifique indépendant, consultable par toute personne intéressée ou tout soignant à la recherche d'informations scientifiques objectives et indépendantes (7).

On entend parfois que les électrosensibles seraient des opposants aux technologies. Or vous décrivez bien une découverte à leur contact, par l'expérience et l'observation, du syndrome des micro-ondes développé par votre fille.

Tout à fait. Si elle a été exposée, c'est que nous n'étions évidemment pas opposés aux nouvelles technologies. Rétrospectivement, d'ailleurs, c'est compliqué à gérer, car il y a un aspect de culpabilité *a posteriori*. Notre fille, bébé, dormait dans le bureau avec le DECT à côté de son lit. En outre, à l'époque où j'étais enceinte d'elle, j'étais tout le temps au téléphone portable, partout, dans des voitures en mouvement, dans des endroits où on capte mal... Et j'avais également un DECT dans le cabinet médical, du wifi à la maison et un ordinateur portable que j'employais régulièrement. Faute de le savoir, nous l'avons inondée d'ondes, dès sa conception, durant toute la grossesse, et dans ses premières années. En y repensant après, on est mal, on culpabilise.



⇒ Comment les gens ont-ils réagi dans votre entourage ?

Après des moments de discussions et d'explications, parfois avec insistance, cela a été bien accepté par la famille. Les amis aussi, dans l'ensemble, ont été très respectueux. On n'a pas eu tellement de moqueries, de railleries. Certains électrosensibles ont des parcours compliqués avec leurs proches, je le sais, mais mon statut de médecin a peut-être aidé à ce niveau-là. Dans l'ensemble, nos proches ont été assez compréhensifs et nous ont soutenus. Et puis je pense que le débat évolue ces derniers temps. Les gens, tout de même, s'ouvrent à ça...

Du haut de ses treize ans, comment le vit-elle ?

Elle a compris la situation, et la vit relativement bien. Ici, à la maison, elle est globalement peu exposée, elle a un smartphone que l'on câble avec un adaptateur, ça lui permet de se connecter aux réseaux sociaux. Avec les autres, c'est parfois plus difficile. En primaire, quand elle était invitée à dormir chez des amies, ou à un anniversaire, je demandais aux parents s'ils pouvaient couper le wifi, et ça allait, elle passait quand même un bon moment. Maintenant ça commence à devenir plus compliqué car ses copines ont toutes un smartphone. C'est difficile d'être une ado électro-hypersensible dans une société ultra connectée comme la nôtre (8). Elle est forcée d'essayer de ne pas rester trop proche de ses amies. Le téléphone est interdit à l'école mais



Il s'agit d'une pathologie environnementale dont on ne voit que le sommet de l'iceberg, et elle peut commencer dès le plus jeune âge si on ne fait pas attention à minimiser l'exposition des plus jeunes enfants et des fœtus

il y a des moments où elles le sortent quand même. L'aspect social est tout de même important, ce n'est pas évident, elle ne veut pas rester seule. Elle accompagne ses amies, mais elle se rend bien compte qu'elle peut avoir facilement mal à la tête, alors ensuite elle essaie de s'éloigner. Quand elle ne peut pas, elle reste, mais alors le soir elle se plaint de ses douleurs. Il faut savoir que les douleurs peuvent se révéler des heures après l'exposition aux rayonnements...

Au niveau des autorités de l'école, ça se passe comment ?

Elle n'a pas eu de période de déscolarisation, mais on a dû être très insistant auprès du directeur de l'école primaire. Au départ, il n'y avait pas trop de bienveillance. Les propos étaient plutôt du genre « *Du wifi il y en a dans toutes les écoles, cherchez ailleurs* », même si ça n'a pas été dit comme ça, ça revenait à ça. Elle avait beaucoup d'amies et n'avait pas envie de changer d'école. Alors, on s'est donné comme objectif de sensibiliser les professeurs, les parents et la direction aux dangers de l'exposition des enfants au wifi à l'école. On a organisé une réunion avec une physicienne, pour expliquer la réalité des rayonnements électromagnétiques, les effets biologiques et les impacts sanitaires. Le directeur n'est pas venu et, de toute l'école, un seul professeur

était présent. Cependant, une cinquantaine de parents ont assisté à la réunion et étaient fort intéressés.

Globalement, ça a été une période difficile, nous ne nous sentions pas écoutés dans cette problématique. Finalement, nous avons écrit une lettre au pouvoir organisateur (PO) de l'école et à la direction avec le soutien de Unia (9), en nous appuyant sur le fait que « tout enfant a droit à l'école de son choix ». En outre, toute personne en situation de handicap a droit à des « aménagements raisonnables », pour pouvoir poursuivre sa scolarité ou son travail. Une employée de Unia nous a beaucoup encouragés. La direction nous a reçus avec une personne du PO et a finalement bien voulu nous entendre. Nous avons exposé la situation, avec des dossiers, des articles... C'était dur, mais c'est là qu'on a mis au point les aménagements nécessaires pour elle et que l'on est parvenu à sensibiliser le directeur. Comme aménagements, elle a pu fréquenter des classes éloignées du routeur wifi, notamment dans un bâtiment extérieur au bâtiment principal. Ensuite, on a pu la scolariser dans le bâtiment central, dans le sous-sol qui avait été rénové et câblé. D'autres décisions ont aussi été prises, comme la nécessité de faire le rang loin du hall central à la piscine, situé près du wifi, la possibilité de couper le wifi à la bibliothèque,



Après avoir tout débranché, des surprises peuvent être au rendez-vous, par exemple en découvrant que les panneaux solaires installés sur le toit génèrent également des rayonnements électromagnétiques de hautes fréquences.

MIS À DISPOSITION VIA LA LICENCE CREATIVE COMMONS PAR LE SITE FLICKR

pour l'instant, ça n'a pas encore eu lieu, mais l'ouverture était réellement là.

Quel serait votre mot de la fin, en tant que médecin ?

Il s'agit d'une pathologie environnementale dont on ne voit que le sommet de l'iceberg, c'est certain. Cette pathologie est latente dans une grande partie de la population et elle peut commencer dès le plus jeune âge si on ne fait pas attention à minimiser l'exposition des plus jeunes enfants et des fœtus. Voilà notre position après notre expérience en tant que parents. Il est très important de faire attention à la génération actuelle de femmes enceintes et d'enfants. La prévention doit être plus importante. La sensibilisation de la population générale s'impose, mais aussi des professionnels de la santé. Pour le moment, il s'agit d'un syndrome non reconnu en Belgique, vous ne verrez pas apparaître les informations à ce sujet dans les cours de médecine. On pourrait l'imaginer pour des spécialisations en médecine environnementale, mais ce n'est pas encore d'actualité en Belgique. Nous sommes encore loin du compte, il y a encore beaucoup à faire mais j'ai bon espoir que cela évolue positivement dans le futur.

etc. Sinon, systématiquement, ses douleurs étaient présentes. Au final, le directeur nous a dit avoir aussi câblé son bureau.

Depuis l'an dernier elle est en secondaire, il a donc fallu à nouveau sensibiliser la direction. Nous étions sept autour de la table : mon mari et moi avec les deux informaticiens, le directeur, le sous-directeur et la personne en charge de la cellule pour les enfants à difficultés. Nous sommes arrivés avec toute notre histoire et notre vécu, ainsi qu'un dossier contenant une série d'articles et de recommandations pour les enfants, issus du site « The babysafe project » (10). Nous avons également une synthèse dont je suis l'auteure avec un autre médecin. Ils étaient bouche bée ! Au final, ce directeur s'est révélé très ouvert. Il a accepté nos demandes, en disant : « *En première et deuxième secondaire, il n'y a pas de wifi. Il y en a dans certaines zones, mais on essayera de l'éloigner. Si elle a des difficultés, dites-le nous. On fera attention à elle, on fera attention aux professeurs, on fera attention aux enfants, ils doivent couper leur smartphone.* » Avant la rentrée en seconde année, j'ai renvoyé un mail à la direction en reparlant de l'électro-hypersensibilité. Tout de suite, le directeur a répondu qu'il ferait des démarches auprès de sa nouvelle titulaire.

L'accueil est relativement positif, mais ça semble s'organiser autour d'une seule enfant... L'école n'a pas d'inquiétude pour la nocivité sur les autres élèves ?

Si, dans cette école, cela semble être le cas. Le directeur a conscience du risque sanitaire, mais il dit être très sollicité par certains professeurs qui veulent le wifi pendant leurs cours, pour aller sur internet avec les enfants, etc. Ce n'est pas évident du tout. Et c'est partout, tout le temps, dans notre société. L'an dernier, il était question de l'organisation d'une réunion à l'école, une conférence pour les parents intéressés. Avec le Covid,

« L'hôpital est devenu un espace interdit pour mon corps »

La jeune femme qui nous reçoit à présent est la seconde médecin à vivre personnellement l'électrohypersensibilité. Elle évoque pour nous tous les bouleversements, notamment professionnels, entraînés par ses problèmes de santé.

Ensemble ! Question classique pour démarrer : comment avez-vous découvert votre problème d'électrosensibilité ?

J'ai commencé par avoir des troubles du sommeil de plus en plus graves. À cette époque-là je ne connaissais pas le problème de l'électrosensibilité, je n'en n'avais jamais entendu parler et je ne m'en inquiétais pas du tout. Ça a commencé par un sommeil de plus en plus perturbé. J'avais remarqué qu'après certaines activités le soir, je passais des nuits blanches. Si j'allais au cinéma je ne dormais pas, si j'allais au restaurant je ne dormais pas... Petit à petit je devais me mettre de plus en plus de restrictions, sans savoir exactement pourquoi. Une sortie le soir étant à l'origine d'un très mauvais sommeil juste après.

Ensuite, j'ai fait des crises d'arythmie cardiaque, surtout au travail. Je travaillais dans une clinique depuis une dizaine d'années. Durant cette période, l'usage du dossier informatique est devenu obligatoire, et les connexions internet sont passées au sans-fil. Les ordinateurs portables se sont multipliés et les patients et le personnel utilisaient de plus en plus d'objets

La directrice médicale m'a dit : « Voilà, écoute, on ne peut rien faire. Les gens ont besoin du wifi partout, d'ailleurs on va encore l'augmenter, on va installer des nouvelles technologies... »

⇒ connectés. Comme je suis médecin, je me suis fait faire quelques électrocardiogrammes qui ont mis en évidence un trouble du rythme intermittent, confirmé par un cardiologue par la suite. Puis, sans savoir pourquoi, les symptômes ont augmenté assez brutalement, il y a eu une nette aggravation : il y a clairement eu un « avant », et un « après ». Plus tard, j'ai compris que cela correspondait en fait à l'installation du wifi dans notre maison. Les insomnies sont devenues carrément cauchemardesques. En novembre 2017, il y a eu un basculement. Les troubles du sommeil sont devenus des absences de sommeil. Nuit après nuit. Et cela, malgré les tentatives de traitement temporaire avec des somnifères.

Pendant cette période je continuais à travailler et, avec mon mari médecin également, nous devions continuer à gérer les enfants dans ce contexte de fatigue extrême. C'était l'enfer. Parfois je dormais une heure, une heure et demie par nuit. J'ai été jusqu'à avoir des hallucinations causées par le manque de sommeil extrême. La souffrance était telle que j'avais envie de sauter par la fenêtre... C'était trop, je pleurais avant d'aller me coucher. Heureusement que ma famille à été là pour me donner une bonne raison de continuer à me battre.

Comme vous êtes médecin, l'expression vous convient plus encore sans doute que pour les autres électrosensibles : comment avez-vous effectué votre autodiagnostic ?

Je voulais comprendre, j'ai donc commencé à prendre des notes avec un calendrier. De cette manière, plusieurs indicateurs m'ont mis vers la voie du diagnostic. Quand je ne dormais pas, il faut savoir que non seulement je restais éveillée, mais j'avais également des malaises, des tachycardies, des bouffées de chaleur, je me déshydratais, je cuisais, je chauffais... Grâce à mes notes, j'ai remarqué une « pause » systématique des malaises dans la nuit du jeudi au vendredi. Je dormais relativement mieux ce soir-là. En réalité le jeudi je travaillais ailleurs, dans un endroit, je le comprendrai ensuite, un peu plus préservé en matière de rayonnements.

Au bout d'un moment, bien sûr, mon corps a craqué. Je n'en pouvais plus et j'ai dû me résoudre à interrompre mon activité professionnelle pendant une semaine. J'ai décidé de me laisser faire et d'aller voir un médecin généraliste. Il a fait ce que j'aurais moi-même fait à sa place, m'encourager à prendre du repos en émettant l'hypothèse que je sois surmenée, en burn-out. Je ne me sentais pas du tout débordée par mon travail, ni déprimée. J'avais beau-

coup de joie à aller travailler, j'aimais énormément mon travail, il me rendait heureuse, je ne me sentais pas du tout usée... Pas du tout ! Mais bon, il y avait bien quelque chose, j'ai donc appliqué à la lettre ses conseils, même si je n'y croyais pas trop. « *Asseyez-vous, reposez-vous, faites une pause.* » Je suis rentrée chez moi et me suis installée dans mon salon

un bon moment, ça n'allait pas du tout. J'ai commencé à ressentir une augmentation aiguë de mes symptômes, une oppression thoracique, des difficultés à respirer. Je n'étais pourtant pas anxieuse, juste épuisée. J'étais réellement au bout du rouleau, dans un état de conscience modifiée. Après six ou sept mois en dormant à peine, tout n'était plus que souffrance... À un moment j'ai eu une intuition : j'ai décidé d'éteindre le routeur wifi, juste en face de moi dans le salon. Je l'ai coupé et, après un temps très court, une minute peut-être, j'ai senti une sorte de soulagement, comme si quelque chose s'en allait... Et mon cœur s'est ralenti.

J'étais sur le chemin de la compréhension, mais je n'imaginai pas encore à ce moment être « électrosensible ». Un pas de plus vers le diagnostic a eu lieu lors d'un voyage dans les Vosges. On avait prévu ce voyage, mais j'avais dit à mon mari d'y aller sans moi, je ne me sentais pas bien du tout. Je pleurais beaucoup à cause de la fatigue et je ne voulais pas imposer cela aux enfants... Il a insisté et, là-bas, le soir même j'ai dormi, sans somnifère, sans rien. Le lendemain aussi, puis toute la semaine. Je n'en revenais pas. Bien sûr, changer d'air pouvait être bénéfique, j'ai donc supposé et espéré que je me sois rétablie. Mais de retour chez moi, le soir même, les problèmes ont recommencé avec la même intensité. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à assembler toutes les pièces du puzzle.

Vous êtes retournée au travail ?

Je m'étais mise à l'arrêt à deux ou trois reprises, mais sans effet bénéfique, puisqu'à ce moment-là j'avais encore du wifi sur l'onduleur des panneaux solaires, ce que je ne savais pas... Je suis retournée au travail, jusqu'au jour où, en pénétrant dans le bâtiment, j'ai ressenti des effets immédiats. Toutes mes sensations étaient différentes. J'ai allumé l'ordinateur, il m'a brûlé au visage, j'ai pris le téléphone, j'ai dû activer le haut-parleur car il provoquait une sensation très douloureuse au niveau de mon oreille. J'ai eu un accès de panique car je ressentais tout, tout de suite et partout. Je suis allée dehors à toute vitesse, en ressentant un soulagement immédiat en franchissant la porte. Et je me suis demandé : que faire ? Encore une fois, j'ai imaginé un possible lien avec du stress. J'ai donc essayé à plusieurs reprises de réintégrer le bâtiment, mais j'ai compris que c'était « trop tard », j'avais développé une sensibilité extrême. L'hôpital était devenu un espace infranchissable, interdit pour mon corps. Ce jour-là, j'ai eu l'impression de devoir partir comme une voleuse. Certaines de mes affaires sont toujours là-bas, depuis trois ans. J'ai pourtant travaillé là plus de dix ans, j'y

étais très bien, mais mon activité professionnelle s'est terminée de cette manière-là.

De chez moi, j'ai appelé mon confrère. Nous travaillions en binôme, et je lui ai expliqué ce qu'il m'arrivait, mon impossibilité d'y retourner. Il m'a dit : « Attends, on va voir. » Ensuite, progressivement, la distance s'est installée... Le niveau professionnel a représenté le premier grand traumatisme, et devoir faire une croix sur ce travail et cette ambiance que j'adorais a été un énorme déchirement. Le plus difficile a été de ne pas pouvoir dire au revoir à mes patients, des gens hospitalisés parfois pendant un an : on les voit tous les jours, on les encourage... Du jour au lendemain ils ne m'ont plus vue. J'ai tenté d'obtenir des adaptations. Je leur ai tout expliqué, en leur donnant des documents, des informations scientifiques et médicales. Puis un jour la directrice médicale m'a dit : « Voilà, écoute, on ne peut rien faire. Les gens ont besoin du wifi partout, d'ailleurs on va encore l'augmenter, on va installer des nouvelles technologies... »

J'ai essayé d'attirer son attention sur la situation des patients, souffrant pour certains de traumatismes crâniens et soumis à des rayonnements provoquant notamment des troubles cognitifs. Ces gens hospitalisés ont souvent des troubles du sommeil, or d'après mon expérience et ce que j'avais découvert dans la littérature scientifique, ces rayonnements pouvaient perturber fortement le sommeil. Imaginez, il y a du wifi dans les chambres ! Elle n'a pas eu l'air fort perturbée par cette question, elle a évoqué la problématique de la concurrence entre les établissements, elle disait que les gens ne viendraient plus s'il n'y avait pas de wifi en chambre et iraient ailleurs. J'ai demandé « Et si les gens ont envie de fumer dans les chambres, on va les laisser fumer ? », mais il semblait difficile d'avancer plus loin dans la discussion. Il y a une telle concurrence entre les hôpitaux que le wifi semble être devenu indispensable pour avoir des patients... En fait, en ce qui concerne l'impact sanitaire des rayonnements des technologies sans fil, il semble impossible de confronter ces médecins à la réflexion scientifique. La discussion est terminée avant d'avoir commencé.

Elle acceptait la réalité des effets biologiques des rayonnements ?

Bonne question. Je n'en sais rien, en fait, car cette discussion n'a pas eu lieu. Comme c'est le cas presque systématiquement d'ailleurs, je suis souvent confrontée à des non-dits. Les gens changent de sujet, restent muets. Il y a les trop polis, les condescendants, les hypocrites également, peut-être. Je leur ai fourni de nombreuses références scientifiques pour qu'ils puissent en apprendre davantage sur cette question, mais ils ne m'en ont jamais parlé. En tous cas, ça ne leur a pas permis d'envisager de changer les conditions à l'hôpital, pour le bien-être des patients et du personnel. Je n'ai pas encore vraiment trouvé d'explication à ce comportement d'évitement. Soit ils sont pris dans leur quotidien et n'ont pas d'énergie à dépenser pour affronter une telle remise en question, une forme de déni en quelque sorte, soit ils considèrent le problème

comme psychologique. On a l'impression qu'ils se disent : « De toute façon ça ne nous intéresse pas, on va lui dire qu'on la croit mais de toute façon on ne la reverra plus. » Chacun repart à ses certitudes. En dehors de mon cas personnel, je suis également inquiète pour mes collègues. Il y a de plus en plus d'absentéisme, pour des raisons qui pourraient parfois faire évoquer un début d'électro-hypersensibilité.

Les électrosensibles ont très peur de devoir aller à l'hôpital. Leurs problèmes de santé risquent de les y emmener alors que, précisément comme vous le signalez, la pollution qui détériore leur santé y est présente en masse...

C'est très clair, une exposition provoquée par un lieu aussi chargé que l'hôpital est capable de détériorer rapidement l'état de santé d'une personne électro-hypersensible. Depuis bientôt trois ans maintenant, j'essaie d'entrer en contact avec certains hôpitaux afin de tenter d'organiser une filière d'accueil pour les électrosensibles. Ce serait assez simple à mettre en place, enfin, disons plutôt pas très compliqué... Il suffirait de disposer d'une ou deux chambres aménagées, peu exposées par les rayonnements, où l'on

J'ai réussi une toute petite avancée avec Unia, parce qu'accéder à des soins et pouvoir fréquenter les hôpitaux, cela fait partie des droits fondamentaux

pourrait déployer un baldaquin réalisé en tissu de protection (11), et demander aux membres du personnel de laisser leur téléphone dehors. D'autres mesures pourraient être utiles, comme débrancher le lit électrique et faire attention aux risques plus élevés d'allergie. Il existe une brochure réalisée pour les hôpitaux, qui leur permettrait de comprendre rapidement, ce serait déjà un bon début. Mais surtout, il faudrait qu'ils acceptent d'entendre à l'arrivée « Je suis électrosensible », et que ça enclenche l'envoi vers la procédure adéquate plutôt qu'une remise en question de ces propos, collée à une étiquette psychiatrique.

Quel écho avez-vous reçu suite à ces démarches ?

Je ne suis arrivée à rien de concret pour le moment. En réalité, j'ai plus le sentiment que nous sommes dans un système de pensée dominante très dogmatique, dans lequel l'électrosensibilité ne peut pas être considérée comme un problème de santé réel. Aucune ouverture ne semble possible vers l'acceptation de cette réalité, pourtant bien documentée par les scientifiques qui se sont penchés sur la question. En plus, avec le coronavirus tout est paralysé. Aujourd'hui, c'est encore plus difficile de trouver des interlocuteurs dans les hôpitaux, ils sont pris par cette pandémie. J'ai réussi une toute petite avancée avec Unia, parce qu'accéder

⇒ à des soins et pouvoir fréquenter les hôpitaux, cela fait partie des droits fondamentaux. En arrivant à l'hôpital, la personne peut déclarer son électrosensibilité et demander des aménagements. En cas de non-réponse à cette demande, la personne peut appeler Unia qui contactera la médiation de l'hôpital. Forcément, si on arrive avec une appendicite aiguë, tous ces processus sont trop longs. J'aimerais donc également qu'Unia puisse organiser une campagne de sensibilisation à grande échelle.

Vous êtes médecin, vos proches connaissent vos compétences. Globalement, comment ont réagi les gens dans votre entourage ?

Mis à part la famille très proche et deux ou trois amis, l'attitude de l'entourage est restée très difficile à comprendre. Par exemple, on ne demande plus comment ça va, on ne demande rien, c'est tabou. C'est devenu un sujet à ne pas aborder du tout, et donc officiellement « je vais bien », car l'électrosensibilité ne se voit pas. Tout va bien, ma vie va bien... L'important étant que les enfants aillent bien. Parfois je me jette des petits défis pour voir les réactions de certains, en abordant ce sujet par une toute petite question... Dans certains milieux, j'ai l'impression d'avoir lancé une bombe au milieu de la table. Gros silence, malaise. Tout le monde tire la tête, personne ne répond, puis on change de sujet. Aucune empathie, rien. En même temps, le fait de ne plus supporter les rayonnements de smartphones, ni la plupart des logements non adaptés, a restreint énormément mes occasions de rencontrer ces personnes.

Ce sont des batailles à mener tout le temps. Trouver un dentiste, un gynécologue, et pourquoi pas un psychologue, avec un cabinet supportable le temps d'une consultation. C'est toujours la même chose, pour tout. Dans une salle d'attente, les gens sont tous occupés avec des smartphones, alors on part, on attend dans la rue, on passe la tête pour voir quand c'est notre tour... Nous vivons comme des pestiférés. Les vacances on ne peut plus, les administrations on ne peut plus, les magasins on ne peut plus... Plus rien. Le « free wifi » est installé dans presque tous les lieux publics. Plus je suis exposée la journée, plus la nuit est compliquée. La nuit représente vraiment l'image de ce qui s'est passé la journée.

Et puis, il y a les amis que je ne vois plus, notamment parce que je ne peux plus sortir. Être électrosensible, cela veut dire pas de restaurant, où il y a souvent du wifi et tous les smartphones des clients, cela veut dire... rien, en fait. Je ne sais même pas où on peut encore se voir. Cela veut dire rester en contact sans smartphone, ni What'sapp... Cela signifie donc surtout le mail et le téléphone fixe, ce qui bizarrement donne l'impression aux gens que je ne suis pas joignable.

Qu'est-ce qui les dérange ?

Je ne sais pas le savoir exactement puisque les gens ne

veulent pas discuter. Il y a semble-t-il plusieurs explications intriquées les unes dans les autres. Certains n'y croient clairement pas, ils nous imaginent touchés par un problème psychologique mais ne le disent pas. D'autres sont probablement dans le déni, parce qu'ils ont peur, ils ne peuvent pas imaginer que ce qu'ils font tous les jours soit si mauvais. Les gens n'ont aucune information, ils ne connaissent pas. Quand nous leur parlons des ondes, ils pensent qu'on leur parle des extraterrestres... Et je caricature à peine. La force en face de nous est tellement puissante que cela entraîne un déni tenace. L'industrie est tellement occupée à alimenter l'esprit des gens pour rendre toutes ces technologies indispensables, qu'arriver avec un discours contradictoire perturbe profondément leur cadre. Ils sont déjà modelés, au quotidien, et nous remettons en question leurs pratiques. Ils sont, en fait, perturbés dans leur « identité ». Nous sommes soumis à un martelage permanent pour consommer les produits connectés. Ouvrez le journal, toutes les deux pages vous trouverez une publicité pour un smartphone, à la radio c'est du non-stop... Ça modèle la réalité, malheureusement. S'ils ne sont pas touchés personnellement, les gens ne peuvent pas se sentir concernés. Globalement, il n'y a plus aucune capacité à prendre du recul et à considérer les faits de manière objective.

Cela dit, je tiens tout de même à dire que j'ai rencontré des personnes ouvertes et compréhensives, j'en

Tout cela veut dire rester en contact sans smartphone, ni What'sapp... Donc surtout le mail et le téléphone fixe, ce qui bizarrement donne l'impression aux gens que je ne suis pas joignable

connais qui sans avoir été touchées de près, s'intéressent au sujet et, même, tentent d'agir... Mais ils sont très rares. Certains m'ont soutenue, parfois juste avec une phrase bien placée, car il suffit parfois d'une seule phrase, et ceux-là je les remercie du fond du cœur. J'ai également rencontré une médecin exceptionnelle qui, touchée elle-même à travers un proche, a été et est toujours d'un grand soutien pour moi. Nous sommes devenues très amies et elle fait partie des personnes qui m'ont aidée à ne pas sombrer dans les moments difficiles.

Au sujet du rejet, on aurait pu croire que de médecin à médecin ce soit plus simple.

Non, globalement, les constats sont identiques pour les médecins. J'ai été sidérée par l'attitude de certains d'entre eux face à ce problème, alors qu'ils sont censés être des scientifiques. Même quand on leur apporte des éléments scientifiques très consistants, ils évitent le débat. Je leur disais : « Posez-moi des questions, vous pouvez me contredire, on discute... » Ils refusent ! Ils ne veulent pas ouvrir ni lire les docu-

L'industrie est tellement occupée à alimenter l'esprit des gens pour rendre toutes ces technologies indispensables, qu'arriver avec un discours contradictoire perturbe profondément leur cadre

ments. Car ici, le problème n'est pas seulement de ne pas savoir : les connaissances sur les effets des rayonnements électromagnétiques sont là, dans des milliers d'études. Je creuse la question depuis trois ans : des études scientifiques, il y en a des milliers. Dans des revues sérieuses, des médecins, des scientifiques, mettent en avant les processus qui peuvent expliquer l'électrosensibilité. J'ai une idée de comment cela peut fonctionner, au niveau bio-chimique, au niveau moléculaire, au niveau des neurotransmetteurs... On dit qu'on a besoin de preuves ? Mais il y a déjà beaucoup d'indicateurs. En outre, pour la moitié des pathologies en médecine, on n'a pas besoin de « preuves ». Il faut surtout du bon sens... Le constat est hélas implacable : la médecine et la science ne sont plus assez indépendantes. Nous sommes face à une pollution de ces domaines par la force des lobbys, insérés à tous les niveaux. Il ne s'agit plus seulement d'influence sur le pouvoir, mais sur la pensée elle-même, certains sujets deviennent tabous dans notre société.

Comment imaginez-vous le futur proche ?

Le futur proche ne sera qu'une lutte incessante pour arriver à faire reconnaître l'existence du problème et la situation de nombreuses personnes qui en sont victimes. Parallèlement, l'environnement continuera à nous être de plus en plus menaçant et la santé deviendra difficile à préserver. Personnellement je ne me projette plus dans le futur sans m'ancrer considérablement dans le présent. Le futur est tellement peu prometteur que d'y penser me paralyserait. Alors je préfère conscientiser la vie qui coule en ce moment, en apprenant toujours plus à jouir de ce qu'elle a encore à m'offrir, être utile dans mon rôle de mère, de médecin, ou au travers de toute relation quelle qu'elle soit. Cela me permet de garder de la joie, de l'espoir et donc d'avoir encore de l'énergie à mettre en action pour améliorer notre futur. J'essaie d'agir consciemment sans m'attacher aux résultats, on doit faire tout ce qu'on a à faire, de notre mieux et puis avoir la conscience en paix. Car le reste ne nous appartient pas. Je marche chaque jour ce que je peux, dans la direction qui m'est encore permise. Parfois je m'arrête pour pleurer parce que j'ai mal ou que j'ai voulu regarder trop en arrière ou trop en avant, mais si je regarde la terre sous mes pieds et le ciel au-dessus de moi, alors ça va... □

(1) La définition complète du syndrome des micro-ondes par l'Organisation mondiale de la santé, au sein d'une balise des notions utiles au débat sur la vie actuelle des électrosensibles, est consultable dans « L'exclusion par la pollution électromagnétique », *Ensemble* 104, décembre 2020 - mars 2021, pages 22 à 27.

(2) Rappelons ici que Proximus lui-même appelle ses travailleurs

à la prudence, dans une vidéo interne à l'entreprise aujourd'hui rendue publique. L'opérateur recommande entre autres choses de ne pas placer d'émetteur wifi dans une chambre. Voir l'encadré « Cynisme industriel », en page 50.

(3) Des vêtements peuvent être confectionnés avec des tissus composés de coton et de fil métallique arrêtant quelque peu les rayonnements. Le résultat n'est pas idéal, mais atténue les niveaux d'expositions et les portions du corps exposées directement aux rayonnements. Ces tissus sont extrêmement coûteux. Pour les produits, voir le site belge : www.etudesev.be

(4) DECT pour « Digital Enhanced Cordless Telecommunications » (télécommunication numérique renforcée sans fil). Ces téléphones sont les engins sans fil pour lignes fixes, reposant sur une base émettrice d'ondes à hautes fréquences en permanence.

(5) Depuis notre rencontre, la situation de notre témoin a changé à ce sujet, une autre médecin-conseil est intervenue, plus compréhensive, comme elle nous l'a précisé par courrier : « Elle a soutenu mon dossier pour que je puisse rester à mi-temps médical encore un an... Parce que je suis médecin, elle a eu plus d'arguments pour faire passer les choses (!) »

(6) Au sujet de l'influence de l'industrie technologique sur la non-reconnaissance de la pollution électromagnétique, avec une contextualisation historique sur d'autres problèmes sanitaires, lire « Problèmes sanitaires et science sous influence industrielle », *Ensemble* 104, décembre 2020 - mars 2021, pages 28 à 32.

(7) Le site comprend un appel à la prise en compte du syndrome des micro-ondes, signé par plus de mille médecins et professionnels de la santé. www.hippocrates-electrosmog-appeal.be

(8) Au fur et à mesure que le téléphone portable s'est imposé dans notre société, l'âge au-dessous duquel il ne faut pas en donner aux enfants n'a cessé de baisser. On a parlé de dix-huit ans, puis de seize ans... En 2008, vingt scientifiques internationaux, rassemblés autour de David Servan-Schreiber, lançaient un appel sur les dangers du téléphone portable pour les enfants, en préconisant de ne pas en donner avant douze ans, et seulement pour des utilisations d'urgence. Aujourd'hui, à la sortie des écoles, nous pouvons constater où nous en sommes à ce sujet. En tapant « téléphone portable » et « enfants » dans un moteur de recherche, nous sommes orientés vers des publicités pour les meilleurs modèles pour bambins. « Vingt scientifiques expliquent les dangers du portable », *AFP*, www.lecho.be, 15 juin 2008.

(9) Anciennement dénommé « Centre pour l'égalité des chances », Unia est une institution publique indépendante qui lutte contre la discrimination et défend l'égalité des chances en Belgique. « Nous défendons la participation égale et inclusive de tous et toutes dans tous les secteurs de la société. Et nous veillons au respect des droits humains en Belgique. » www.unia.be

(10) Ce site, en anglais, est géré par des Organisations non-gouvernementales travaillant sur l'environnement et la santé. Ils informent et donnent des conseils de prudence aux femmes enceintes et aux parents. www.babysafeproject.org

(11) Comme pour les vêtements cités en note 3, les tissus de protection peuvent également être cousus sous forme de baldaquin à appliquer autour du lit. Si celui-ci est totalement hermétique, les rayonnements de haute fréquence sont arrêtés par les mailles de fil métallique et les niveaux de micro-ondes baissent drastiquement, pour se rapprocher d'un air plus « sain », à l'état naturel. Le coût des baldaquins en tissu de protection oscille entre 1.000 et 2.000 euros. Voir le site www.etudesev.be